

Conseil économique social environnemental régional

Journée régionale sur L'autonomie des jeunes

Vendredi 6 mars 2015



Compte rendu

Programme de la journée

P. 4	<p align="center">OUVERTURE DE LA SEANCE</p> <p align="center">Benoit CAILLIAU, Président du CESER des Pays de la Loire Michelle BUREAU, Vice-Présidente du CESER des Pays de la Loire</p>
P. 11	<p align="center">CONFERENCE PLENIERE</p> <p align="center">animée par Didier HUDE, Vice-Présidente du CESER des Pays de la Loire avec l'intervention de Christophe MOREAU, Sociologue</p>
P. 40	<p align="center">LE POINT DE VUE DES JEUNES</p> <p align="center">animée par Claudine SPIOTTI, Rapporteuse de l'Etude "Bilan et Evolutions possibles du Pack 15-30" et Leïla CHERGUI, Vice-Présidente du CESER des Pays de la Loire</p>
	<p align="center">ANIMATION THÉÂTRALE</p> <p align="center">par l'agence d'improvisation théâtrale "La belle boîte"</p>
P. 52	<p align="center">INTERVENTIONS ETAT ET REGION</p> <p align="center">Thierry PERIDY – Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Pays de la Loire Et Chloé Le BAIL - Vice-Présidente, Région des Pays de la Loire</p>
P. 57	<p align="center">ATELIERS</p> <p>1 Autonomie et éducation : éducation à l'autonomie</p> <p>2 Autonomie et pratiques artistiques et sportives</p> <p>3 Autonomie et santé</p> <p>4 Autonomie et mobilité</p> <p>5 Autonomie et numérique</p>
	<p align="center">RESTITUTION DES TRAVAUX EN ATELIER</p> <p align="center">Christophe MOREAU, Sociologue</p>
P. 64	<p align="center">CONCLUSION DE LA JOURNEE</p> <p align="center">Michelle BUREAU, Vice-Présidente du CESER Pays de la Loire</p>



M. CAILLIAU, Président du Conseil Économique Social Environnemental Régional

Je suis très heureux de vous accueillir nombreux pour cette journée relative à l'autonomie. Je ne présenterai pas la journée, j'en laisserai le soin à Didier, mais je dirai ce qui constitue le fondement de notre réflexion ici au CESER. Le CESER est une assemblée de la société civile dite organisée.

Nous sommes 119, et notre ambition est de réfléchir ensemble. Issus du monde des entreprises, du monde des syndicats de salariés, des représentants de salariés, de la vie associative collective au sens large, nous réfléchissons à ce que seront les conditions de la réussite demain de notre région, mais plus largement de la société que nous préparons.

Le thème de cette journée est vraiment, pardonnez-moi l'expression, « pile-poil » dans l'objet même de nos réflexions. En venant ce matin, et en y réfléchissant un tout petit peu cette nuit, je me demandais ce qui changeait profondément par rapport aux générations qui nous ont précédés.



Je n'opposerais pas les anciens, qui chantent bien et qui vous lancent des mots d'ordre intéressants : il n'y a pas à chercher de polémique.

Néanmoins, j'observe quand même que, par rapport à cette génération, dont je fais partie, entre Goldman et Maxime Le Forestier, l'environnement s'est quand même largement modifié. Pour nous, le rôle des adultes était beaucoup plus fort et écrasant, si je puis dire, qu'il ne l'est peut-être aujourd'hui.

Le cadre de l'éducation, de l'apprentissage de l'autonomie, nous y reviendrons sûrement dans cette journée, était beaucoup plus contraint. À la fois dans les relations familiales, dans les relations affectives aussi, et même dans les notions de dépendances financières. Si beaucoup d'entre nous ont commencé à travailler tôt, c'était essentiellement pour acquérir cette indépendance financière qui va aussi avec un des éléments constitutifs de l'autonomie. Si je pouvais illustrer par un seul exemple, je prendrais celui de l'indépendance des États-Unis qui s'est établie en 1776 ; en revanche le début de l'autonomie des États-Unis a été l'apparition du dollar en 1792. Il y a donc toujours une relation de cause à effet entre nos capacités à être indépendants et à acquérir une certaine autonomie.

Je dirai aussi qu'il n'y a pas si longtemps que ça, nous étions dans une société qui était organisée et très structurée. Structurée dans ses rapports sociaux, que nous pouvons considérer comme positifs ou non, mais peu importe. Cette société était structurée dans ses rapports sociaux parce qu'à une certaine époque, la lutte des classes était le fondement des rapports entre les employeurs et les salariés. Structurée dans ses activités économiques aussi, sans que nous ne nous posions véritablement de questions car les choses étaient moins mouvantes. Elle était même structurée dans la constitution des grandes politiques : les politiques européennes se sont organisées autour de l'activité économique, autour de la communauté du charbon et de l'acier entre autres.



Mais c'était un mode d'évolution assez contraint, très structuré, qui faisait qu'au fond, notre apprentissage de jeunes de l'époque ne posait pas beaucoup de questions, du moins jusqu'à ce que les questions accumulées finissent par exploser. Si je devais rappeler une citation ancienne, je n'en prendrais qu'une, celle d'Héraclite, qui dit : « Il ne faut pas agir et parler comme nous l'avons appris, par l'héritage et l'obéissance ».

Je m'en souviens bien, pour ce qui me concerne, elle date des années 1968 et 69 qui étaient l'âge de mon adolescence, si je puis dire. Aujourd'hui, nous sommes dans une situation où l'on nous dit que les jeunes, mes enfants en l'occurrence, manquent de repères. Absolument pas. Je ne crois pas du tout que nous manquions de repères – qu'il y en ait trop, c'est possible, que nous en manquions, je ne crois pas. Nous avons forcément une méthode d'éducation de plus en plus ouverte : nous sommes sur les bancs de l'assemblée à nous demander s'il faut autoriser la fessée ou pas. Nous voyons bien alors que nous sommes complètement dans le sujet sur l'éducation ouverte. Nous sommes dans un monde de plus en plus ouvert, je pense que je l'ai dit une fois ici, peut-être que cela a été mal compris. Il est dit que le jardin de nos enfants, c'est le monde, en

termes professionnels. L'image est un peu rapide, mais c'est tout de même vrai. Professionnellement, un nombre de plus en plus important de jeunes qui démarrent leur activité professionnelle font une expérience.

Nous sommes dans une société qui est totalement ouverte aujourd'hui, grâce notamment au digital de façon générale. Ce ne sont pas les tenants de la troisième révolution industrielle qui nous diront l'inverse. Tout cela pour dire qu'au fond, l'apprentissage de l'autonomie est sans doute beaucoup plus difficile aujourd'hui parce qu'extrêmement ouvert, et cela nécessite sans doute une sorte d'adaptation permanente de nos comportements pour comprendre les clés du monde qui nous entoure. Même chose pour ceux qui ont la chance de faire des études.

À l'époque, en Terminale, nous faisons un peu de philosophie. Dans les deux livres de philosophie que nous avons lus ou travaillés, il y avait deux tomes : la connaissance et l'action. Cela me semble assez bien illustrer le principe même de l'éducation à l'autonomie : ne pas appréhender la connaissance seulement sur les réalités objectives du monde qui est le nôtre ou sur les réalités concrètes. Cela suppose, entre autres, de comprendre les interactions entre les différents éléments qui nous entourent, mais aussi la connaissance de ce qui est au plus haut – j'allais dire du cœur, mais disons de l'esprit – de ce qui est au plus haut de l'esprit des Hommes. Que ce soit pour des raisons d'humanité, que ce soit pour des raisons métaphysiques de façon générale, la réalité de l'Homme dépasse sans doute la seule constatation de son caractère physique et concret.

C'est pour cela que l'apprentissage par la connaissance est la clé de base du chemin vers davantage d'autonomie ; en tous cas, c'est notre point de vue au CESER, et peut-être que Michelle le rappellera sur les travaux que nous avons faits précédemment.

Mais la connaissance, ce n'est pas seulement la connaissance, c'est aussi l'action. Et si vous me le permettez, je rappellerai aussi une citation de feu notre Président de la République François Mitterrand : « L'action n'a de sens que nourrie du rêve ». Pour ma part, le rêve fait partie de ce qu'il y a de plus noble dans les Hommes parce que c'est ce qui porte notre action au-delà de la seule constatation d'éléments physiques. Encore une fois, il s'agit de donner du sens à l'action, d'essayer de se constituer à titre individuel un corpus de valeurs qui permet d'aller au-delà, j'allais dire, du simple réflexe de survie. Je crois que ce corpus de valeurs, que nous pouvons nommer laïcité et qui intègre l'ensemble des éléments qui nous dépassent – y compris les traditions spirituelles ou non des uns et des autres – fait partie de la connaissance de base qui nous permettra, qui vous permettront, qui permettront aux générations qui viennent, de construire une vraie autonomie en donnant du sens à leurs actions.

Même si ce sont des souvenirs de cours de philosophie ancienne, cela ne nous éloigne pas du tout du thème de cette journée qui est de dire : « Comment est-ce que nous sommes capables d'acquérir, jeunes et adultes, une autonomie ? ». Je pense que c'est de l'apprentissage permanent, ce n'est pas donné une fois pour toutes. C'est un apprentissage permanent que d'acquérir cette autonomie qui nous permettra de construire une société, j'allais dire, plus solidaire – mais nous employons beaucoup le mot.

Si vous me le permettez, je reprendrai celui qui est au fronton de nos mairies, une société plus « fraternelle ». Il existe des citations historiques remontant aux temps très anciens, d'il y a deux mille ans, où il était dit : « L'Homme est un loup pour l'Homme ». D'un point de vue physique ou animal, c'est vrai ; d'un point de vue social, c'est complètement faux. Il y a des traditions plus récentes où il était dit : « L'enfer, c'est les autres ».

J'espère que nous, grâce à la connaissance, grâce à l'acquisition d'un corpus de valeurs qui crée notre autonomie, notre capacité de jugement, nous serons capables de considérer, de construire un monde où, effectivement, la relation sera plus une relation de fraternité qu'une relation de combat dans un exercice seulement physique ou strictement matériel.

Pour illustrer ce sujet, nous pourrions prendre le travail qui est fait sur la « silver économie ». Nous pouvons l'envisager uniquement comme un marché « pour les vieux », enfin pour les vieux, pour les entreprises au service des « vieux » dont je fais partie. Heureusement, il existe des endroits, et je crois que le CESER peut s'honorer de cela, où, quand nous réfléchissons sur la « silver économie », nous ne considérons pas seulement l'aspect du marché qui est afférent aux personnes qu'il vise et à leur longévité, heureusement. Mais nous pouvons regarder tous les sujets d'actualité sous ce prisme plus global de ce que nous souhaitons construire. Il en est de même pour l'Europe. L'Europe n'est pas seulement une réunion de pays d'un marché commun. L'euro y a contribué. Mais maintenant, nous voyons bien que c'est largement insuffisant. Nous pourrions décliner tous les sujets – celui de la transition écologique ou climatique, énergétique.

Nous voyons bien que si nous nous attachons seulement aux aspects techniques de la transition énergétique, par exemple, il nous manquera ce qui fonde notre conviction : notre modèle doit changer. Si nous ne sommes pas d'abord là-dessus, je suis sûr que beaucoup partageront cet adage, si nous ne sommes pas d'abord sur la conviction d'un modèle qui doit changer et pourquoi il doit changer, nous nous contenterons de faire du bricolage, si vous me permettez, énergétique, en prenant une décision un jour et une autre le lendemain, tout cela sans grande cohérence.

Puisque l'autonomie, c'est la faculté d'agir pour soi-même en se donnant ses propres règles de conduite, selon la définition grecque, nous voyons bien que le début du cycle, si je puis dire, c'est d'abord de se donner soi-même ses règles de conduite. Comme disait l'inscription de l'Abbaye de Thélème : « Fais ce que tu voudras ». D'accord, ... mais commence par vouloir ce que tu veux. C'est donc commencer par vouloir ce que nous voulons faire, faire ce que nous voulons mais commencer par le vouloir.

Je vous souhaite, et je nous souhaite, de progresser dans la connaissance de notre autonomie personnelle et collective, et de construire, ensemble et pour demain, une région toujours plus en avance dans cette réflexion. C'est le travail du CESER, mais il ne peut pas le faire tout seul. Nous sommes donc heureux d'accueillir cette manifestation qui enrichira la réflexion du CESER, et par dissémination aussi celle de ceux qui sont en charge de la mise en œuvre de l'action publique.

Je salue au passage, et je les remercie de leur présence et de leurs interventions, Chloé LE BAIL notamment, qui est la Vice-Présidente du Conseil Régional – Chloé LE BAIL participe à nos travaux car il y a une proximité très forte des Pays de la Loire avec la société dans sa constitution associative de façon générale –, l'exécutif régional ainsi que ceux qui, comme nous, apportent une pierre à l'édifice de la réflexion. Je remercie aussi la présence de la Direction Régionale – je ne saurais pas traduire de façon correcte le logo de la DJRSCS, merci de le dire à ma place, tu le feras sûrement !

Je remercie aussi les représentants de l'État, en l'occurrence sur ces sujets, d'accompagner cette réflexion. Réflexion qui est présente chez nous, parmi les sept commissions qui œuvrent au CESER. Michelle BUREAU qui est Vice-présidente du CESER était aussi la présidente de la commission numéro 7 qui s'intitule « Culture, patrimoine, sport, tourisme et vie associative ». Michelle BUREAU a conduit, pas elle toute seule, mais la commission qu'elle préside, l'organisation et le contenu de ces travaux, je l'en remercie, et je vous en remercie tous. Merci.



**Mme BUREAU, Vice-Présidente du
Conseil Économique Social
Environnemental Régional**

Vous l'avez découvert au cours du propos de Benoît CAILLIAU, nous avons souhaité que la journée soit illustrée d'un regard humoristique, et nous remercions le caricaturiste qui est là et qui, tout au long des travaux, renverra un certain nombre d'images, de dimensions. Il y aura également un autre moment en fin de matinée où nous avons fait le choix d'avoir un regard un peu décoiffant, à travers une troupe de théâtre, sur ce que peuvent être les travaux du CESER.

Nous avons bien vu que, dans l'environnement et dans les quelques débats, dans un contexte où nous recherchons des économies, un certain nombre d'idées ont surgit. « Est-ce-que ce sont bien des instances qui servent à quelque chose et est-ce qu'il n'y aurait pas un peu d'économies à faire de ce côté-là ? ». Peut-être, mais peut-être aussi que ce sont des instances qui servent réellement à quelque chose et que c'est plus sur la rénovation de leurs modes de communication et de lien avec la société en général que nous devons travailler. Nous avons donc choisi d'avoir une journée qui sorte un petit peu du cadre habituel de la communication des travaux.

Nous en sommes arrivés à la proposition d'une journée régionale sur l'autonomie des jeunes suite au résultat d'une saisine qui nous a été demandée par le Conseil Régional sur la politique du « Pack 15-30 ».

Il nous avait été demandé d'évaluer et de faire des propositions sur cette politique publique qui avait été mise en place depuis deux ou trois ans, à partir d'un travail d'analyse global qui était le schéma régional des jeunesses. Schéma régional des jeunesses qui était lui-même issu d'un travail du CESER.

Je salue Jean-Marie MOREL qui avait contribué à ce travail, à l'époque, autour de la production d'un livre qui s'appelle *À vous de jouer* et qui posait un certain nombre de questions sur la place de la jeunesse dans la région.

Nous sommes donc bien dans une continuité de réflexion sur ces questions, et nous voyons qu'aujourd'hui, dans le contexte actuel, elles ont une vraie légitimité et qu'elles trouvent un écho, je dirais, à tous les niveaux.

C'est une préoccupation importante du niveau national ; je pense que Monsieur PÉRIDY, au titre de Jeunesse et Sports, tout à l'heure, nous donnera un certain nombre d'informations sur ces aspects. C'est une préoccupation importante et pas nouvelle du Conseil Régional et des collectivités locales de la région : c'est un enjeu particulier puisque c'est plus de 100 000 jeunes lycéens qui sont annoncés dans la région à l'échéance de 10 ans. L'augmentation des jeunes est quand même donc relativement sensible. Je parlais de la saisine sur le « Pack 15-30 ».

Cette dernière est une évaluation pour faire des propositions. Nous nous sommes rendu compte, au fur et à mesure des travaux, que nous étions sur une petite difficulté : l'objectif politique

annoncé était de développer l'autonomie des jeunes. Mais finalement, qu'est-ce que l'autonomie des jeunes ? Nous avons eu beaucoup de réflexions sur cet aspect, parce que je serais tentée de dire que c'est un slogan qui est souvent utilisé. Pour les jeunes, il est nécessaire de gagner en autonomie, de devenir autonome, et plus tard, de ne pas perdre son autonomie et de rester autonome ! Ceci est donc bien un processus qui recouvre l'ensemble de la vie d'un être humain avec des degrés différents.

Sur l'autonomie des jeunes, nous avons identifié trois éléments. Premier élément, c'est un processus : nous ne devenons pas autonomes à la majorité. Nous ne devenons pas autonomes un jour comme cela. C'est quelque chose qui se construit, y compris depuis la toute petite enfance. Un enfant de deux ans qui apprend à faire son lacet de chaussure acquiert un élément de son autonomie, et tout au long de son développement, il va construire son autonomie – ou pas, d'ailleurs.

Le deuxième élément que nous avons identifié, c'est l'autonomie qui se construit dans un environnement, j'oserais dire sur un territoire. Ce qu'offrent les différents espaces d'éducation tels que la famille, qui est le premier espace, l'école, l'environnement, le territoire de la commune, voire du département, voire de la région, et aujourd'hui de l'Europe et du monde, c'est une construction. Nous construisons et nous développons notre autonomie. Cela ne renvoie pas à l'autonomie que la personne a, mais aux opportunités, aux propositions qui existent et qui vont permettre de développer des compétences – ou pas. Donc, pour les responsables que nous sommes, de la société civile ou des politiques publiques, il est important de travailler sur ces deux aspects.

Troisième élément important que nous avons identifié dans ces travaux, c'est la question d'un paradoxe qu'il y a autour de l'autonomie. Il y a sans doute, à un certain moment, une certaine forme d'injonction : « Il faudrait être autonome ». L'orientation scolaire, parfois, renvoie à cela : il faut choisir son orientation. Pour la choisir, nous devons en avoir les capacités, avoir une lecture de ce qu'il y a, et cela ne relève pas uniquement des compétences de la personne, du jeune en l'occurrence, qui n'aurait pas fait le bon choix, etc.

Donc, nous avons une forme d'injonction à être autonomes. Le paradoxe, c'est que nous avons le besoin d'une éducation à l'autonomie pour, tout au long du parcours, construire, développer des compétences. Ces dernières vont permettre à chacun de faire ses choix et de construire son propre parcours et son propre chemin dans la vie. Celui que le jeune aura choisi lui, et non pas celui que nous aurons décidé pour lui ou qu'il subira. J'en profite pour souligner que ce n'est sans doute pas un hasard si l'atelier « Éducation et autonomie » est celui où il y a eu le plus d'inscriptions de façon très importante, vous le verrez cet après-midi. Il y a un appétit ou une appétence des participants sur cette question.

Et puis, il me semble qu'aujourd'hui, cette question de l'autonomie est un défi pour la société civile que nous représentons et dans laquelle nous agissons et pour les responsables qui ont en charge les politiques publiques. Au-delà du slogan, au-delà de l'ambition de dire : « Nous voulons travailler sur l'autonomie des jeunes, nous voulons développer des choses », nous nous sommes rendu compte qu'il y avait des gens qui avaient « envie de ». D'ailleurs, Benoît le disait tout à l'heure : « Il faut avoir envie ».

Cependant, dans la mise en place des éléments qui permettent de décliner une politique publique ou qui permettent de décliner des actions choisies par les associations pour participer à l'autonomie des jeunes, nous avons repéré un processus, une chaîne constituée de maillons. Parfois, quand les maillons ne sont pas bien articulés, ce que nous avons comme objectif se trouve mis en péril parce qu'il y a un petit élément qui n'est pas correctement enchaîné avec l'élément précédent. Donc, lorsque nous voulons travailler sur l'autonomie des jeunes, cela suppose du partenariat, de la transversalité, de la description précise d'indicateurs et un partage

par l'ensemble des gens qui agissent là-dessus, de l'objectif visé par la politique ou par le projet que l'on souhaite mettre en place. Nous avons identifié, par exemple, qu'un petit travers de communication d'un service, ou un petit travers de compréhension des éléments, pouvait vraiment interférer avec cette question d'autonomie. Un des seuls moyens de dépasser cette situation, c'est finalement de se construire une réflexion commune, un partage commun, de façon à ce que ces discordances, je dirais, ou ces dissonances, soient réduites au maximum.

C'est pour cela que le CESER a choisi d'organiser ce temps-là, pour nous permettre de réfléchir ensemble, de mobiliser des acteurs différents puisqu'il y a, vous l'avez sans doute repéré, à la fois des acteurs des réseaux associatifs de jeunesse – j'en profite d'ailleurs, puisque je siége au CESER au titre du Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire, le CRAJEP, pour vous informer que nous avons quelques panneaux dans l'entrée, nous avons oublié de dire ce que cela voulait dire, donc je le précise –, mais aussi des acteurs de la santé, nous avons des acteurs des mutuelles, nous avons des acteurs des syndicats, nous avons des acteurs du milieu professionnel et des entrepreneurs. C'est ensemble que ce souci pour la jeunesse, quel que soit son lieu d'intégration, doit nous permettre de réfléchir, partager, croiser les regards de façon à lui faciliter l'intégration dans la vie sociale.

Je voulais faire un petit encart parce que nous avons beaucoup réfléchi à avoir un atelier « Autonomie et emploi », cela a été une grande discussion au sein du CESER. Cependant, nous n'avons pas fait le choix de le faire, même si nous avons été interpellés par des jeunes, par des employeurs qui nous disaient : « Mais c'est quand même un sujet de fond aujourd'hui ».

Oui, c'est un sujet de fond aujourd'hui, mais nous ne pouvons pas faire porter aux jeunes la responsabilité du fait que seule leur autonomie leur permettrait d'accéder à l'emploi, quand, de toute façon, ils sont plus nombreux que le nombre d'emplois qui existent. Par contre, dans chacun des ateliers, nous réfléchissons à la question : « En quoi l'autonomie est un facteur qui renforce l'insertion professionnelle ? ».



Et puis, puisque Benoît a fait une ou deux citations, je voulais en faire une, nous avons chacun nos références : « Ce n'est pas parce que c'est difficile que l'on n'ose pas, c'est parce que l'on n'ose pas que c'est difficile ». Elle était de Sénèque, il n'est pas tout jeune ! Finalement, aujourd'hui, sur la question de l'autonomie des jeunes, peut-être que nous devons oser collectivement et avec les jeunes, c'est pourquoi ils ont une place et leur regard est important. Je vous souhaite de bons travaux dans ce sens, et osons ensemble !

Conférence de Christophe Moreau - Sociologue

M. HUDE – Avant de vous présenter la journée, pour rentrer dans le vif du sujet, je vais me présenter. Je suis chargé d'animer cette journée, mais je suis également chargé de frustrer. Commençons donc par les frustrations. Christophe MOREAU va faire son exposé et, à la suite de cet exposé, nous aurons un temps d'interventions. Première frustration, comme nous n'avons qu'une vingtaine de minutes ou vingt-cinq minutes, tous les membres actuels du CESER sont appelés à ne pas poser de questions, autant que possible, et comme je les connais, je risque de ne pas donner la parole. Ceux qui sont les membres anciens du CESER échappent à l'alignement, ils ont de la chance, mais nous, pas forcément !

À la suite de ces quelques interventions qui doivent faire à peu près deux ou trois minutes pas plus – je le dis maintenant, cela m'évitera de le faire après –, Christophe MOREAU aura un moment pour vous répondre. Bien entendu, votre intervention peut déboucher sur une question, cela peut être aussi simplement une réaction à ses propos, mais nous tenterons de cibler les choses en étant en réaction aux propos qui sont tenus. À la suite de ce moment d'échanges avec Christophe MOREAU, nous avons une table ronde qui sera animée par Leïla CHERGUI et Claudine SPIOTTI qui donneront la parole à des jeunes. Ce moment d'échange sera, lui aussi, limité dans le temps. Ensuite, nous aurons, cela a été dit tout à l'heure, une intervention théâtrale. Je dois dire que je suis un peu ému, parce que la première fois qu'il y a eu une intervention théâtrale à l'Hôtel de Région, je participais à cet espace. Je crois qu'il y en n'a pas eu depuis, donc je suis particulièrement heureux que cela puisse avoir lieu de nouveau.

Nous aurons ensuite une communication de la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale – depuis la révision générale des politiques publiques, il a été ajouté « Cohésion Sociale » à « Jeunesse et Sports ». Puis nous aurons Chloé LE BAIL, qui est Vice-Présidente du Conseil Régional, qui viendra nous exposer la politique publique de la Région sur la question des jeunes. Nous n'avons pas voulu aller au-delà, d'abord parce que, sur les autres échelons de la politique publique, au niveau du Conseil Général, qui maintenant va s'appeler le Conseil Départemental, nous sommes en phase électorale. Ce n'est donc pas la meilleure manière de poser ces questions, nous avons un devoir de réserve sur le sujet. Nous ne le ferons pas non plus pour les échanges communaux, tout simplement parce que nous avons voulu conserver une dimension la plus régionale possible pour cette journée.

Ensuite, moment de frustration de nouveau : nous mangerons debout. Ce sera un repas court, et puisque nous serons debout, nous ne serons pas dans une situation confortable, ceci pour pouvoir reprendre à 14 heures pile les ateliers. Pour ces ateliers, il n'est pas souhaité ni souhaitable, vu le nombre que vous êtes, s'il n'y a pas d'absentéisme, de changer d'atelier, car les salles ont été programmées en fonction des ateliers. Donc, tentez de respecter les ateliers dans lesquels vous êtes inscrits parce que nous aurions peut-être des petits soucis si vous changiez d'atelier pour aller dans des petites salles.

À la suite de ces ateliers, nous aurons un moment de restitution qui sera fait par Christophe Moreau, qui passera au sein de chaque atelier pour tenter d'en extraire les principales idées, les principaux points qu'il nous semble important de mettre en évidence. Et puis, tout à fait à la fin, il ne sera pas loin de 16 heures, et nous voulons terminer à 16 heures, bien entendu, nous aurons Michelle BUREAU qui assurera la conclusion de cette journée, dans la mesure où, je crois, Benoît, que tu ne seras pas là.

Sur ce, je laisse la parole tout de suite à Christophe pour nous présenter ses travaux. Christophe qui est connu de pas mal d'entre vous certainement, puisque c'est un habitué des collaborations avec les services publics de l'État. Il y a travaillé beaucoup avec Jeunesse et Sports, il a travaillé

beaucoup aussi avec l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, et il est un grand spécialiste de la question de la fête et du jeu dans la construction des jeunes. Je lui laisse donc la parole tout de suite.

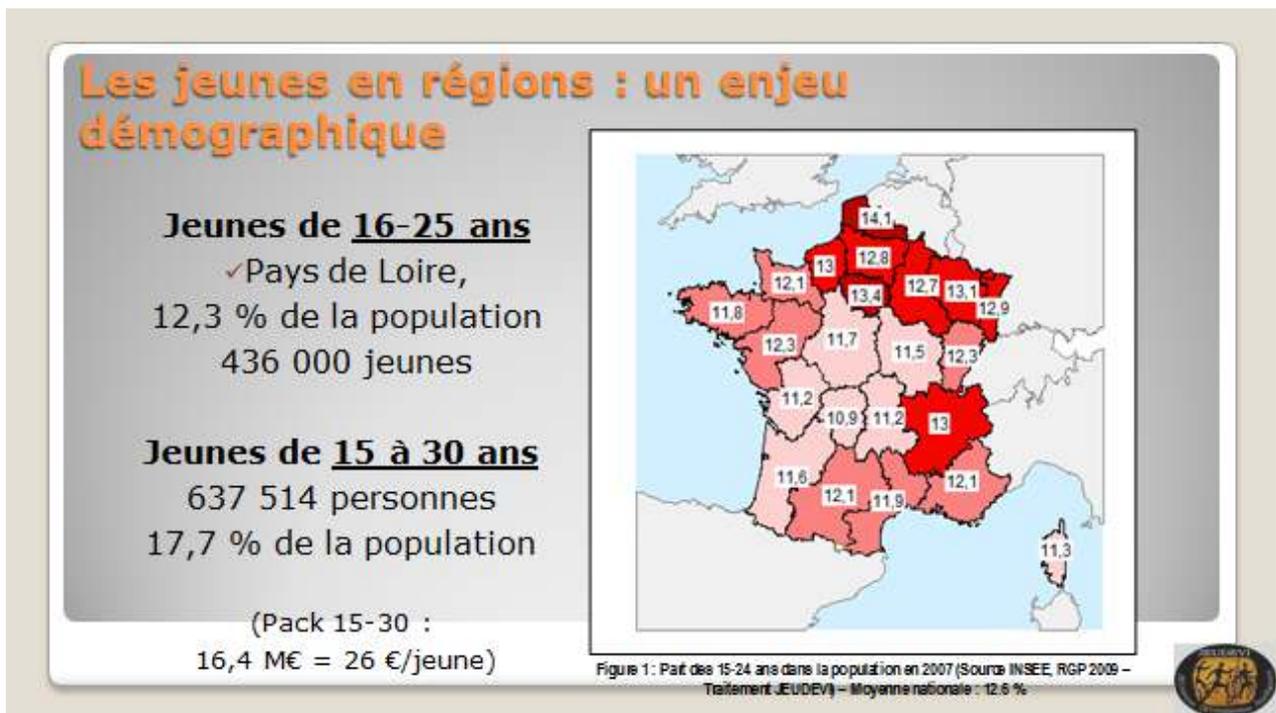


M. MOREAU – Bonjour, c'est un honneur d'être accueilli comme cela ! J'ai donc prévu de m'appuyer sur un visuel avec plusieurs données ainsi que des comptes rendus de réflexions et de lectures. J'ai une formation de sociologue. Formé à l'université de Rennes 2, j'y ai longtemps travaillé comme chercheur, puis j'ai ensuite créé « Jeudevi ».

C'est une équipe de recherche indépendante, nous sommes quatre personnes et nous sommes aussi associées à un laboratoire de recherche : la Chaire des Jeunesses de l'École des Hautes Études en Santé Publique - EHESP- de Rennes, qui a été créé il y a deux ans. Nous essayons de fédérer les chercheurs et les acteurs de la jeunesse dans la région voisine.

Au début, j'avais un temps un peu plus court, donc je vais être plus à l'aise, et prendre peut-être 40-45 minutes pour exposer ma réflexion sur, d'abord, les conditions de vie des jeunes aujourd'hui, avec quelques points de repères. Ensuite, je vous parlerai de l'allongement de la jeunesse et de ce que cela veut dire aujourd'hui que de passer à l'âge adulte, quels sont les points de repère que nous pouvons avoir autour de cela. J'interrogerai beaucoup la question de l'autonomie, et je pense que nous dépasserons cette notion en faisant référence à de la philosophie. L'autonomie, c'est un peu les monades de Leibniz : chacun est un peu replié sur lui-même, et je ne crois pas trop en ce modèle. Et puis ensuite, nous parlerons des politiques de la jeunesse. Je vous parlerai un petit peu des réflexions ou des perspectives, de mon point de vue, qui peuvent permettre de développer des politiques publiques en direction des jeunes.

1 / Les conditions de vie des jeunes aujourd'hui



D'abord, un petit point de repère : nous avons la chance dans nos régions d'avoir beaucoup de jeunes qui arrivent. Vous parlez de 100 000 jeunes à horizon 2025 dans les Pays de la Loire, c'est une richesse. Si vous allez dans d'autres régions, si vous allez dans l'est de la France, nous sommes sur le déclin démographique.

Donc, c'est un enjeu très important à l'échelle d'une région mais aussi à l'échelle des collectivités. Développer des politiques de la jeunesse, c'est aussi accueillir des jeunes et donc être garant de la vivacité du territoire ou de la vitalité du territoire. Les effectifs, vous voyez, si nous prenons les 15-30 ans, qui sont ciblés par le « Pack 15-30 », c'est 640 000 personnes en gros dans la région, 18% de la population, presque un habitant sur cinq, c'est gigantesque.

Si je fais un petit calcul de sociologue, le « Pack 15-30 ans », 16 millions d'euros, cela représente à peu près 25,70 euros par jeune. De façon statistique, il y a trois populations parmi les jeunes adultes. Après, chaque situation est différente, il y a de nombreuses façons d'être jeune ; mais disons que, d'un point de vue statistique, nous allons dissocier toujours trois populations, la troisième étant une population qui prend de plus en plus d'importance.

Trois populations statistiques parmi les jeunes adultes

- **Population étudiante :**
 - Concentrée dans les villes
 - Enjeux de mobilité, d'orientation, de perspectives
 - Logement, accès à l'emploi
 - Souffrance, isolement
- **Population active :**
 - **Sur représentée en zone rurale et dans les quartiers**
 - Autonomie financière et installation dans un projet de vie
 - Couples, enfants
 - Accès au logement, politiques familiales
 - Accès aux activités socioculturelles
 - Prégnance du chômage, de l'emploi précaire
- **Population inscrite dans un processus de désaffiliation (5 à 15 %)**
 - Banalisation de l'urgence, problèmes sanitaires, de logement
 - Affectivité forte dans les relations, nombreuses ruptures familiales
 - Conduites à risques moins structurantes
 - Prégnance des suivis éducatifs et sanitaires (ASE mineurs : + 12 % entre 2003 et 2010)

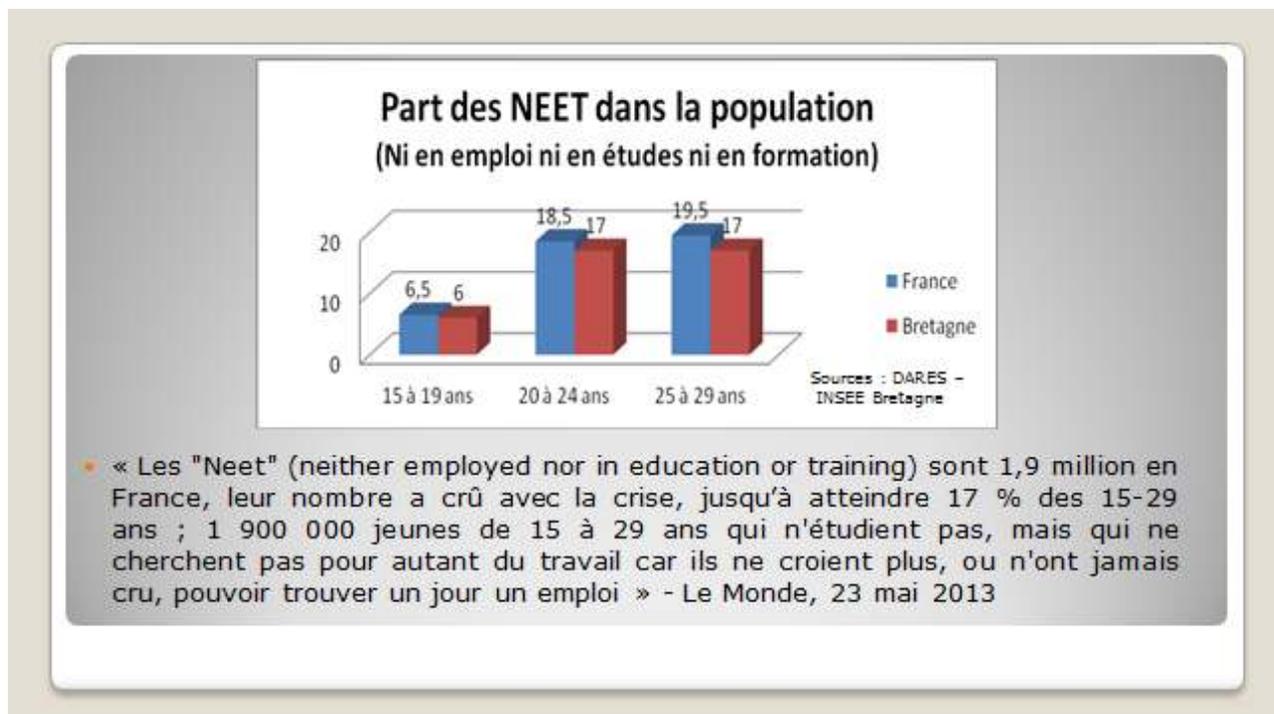


Donc, la première, c'est la population étudiante. À l'échelle des villes, c'est souvent les trois quarts des jeunes qui sont étudiants, puisque les pôles urbains accueillent les jeunes étudiants. À l'échelle d'une région, c'est une grosse moitié, un jeune sur deux entre 16 et 25 ans est en situation d'étude. Donc, c'est la vie urbaine, les pratiques festives entre autres, les questions de mobilité et de logement, les questions d'orientation. Il y a quelque chose qui est vraiment central dans l'accès à l'autonomie des jeunes, c'est l'accès à l'emploi, les stages et les premières expériences. Ce qui est frappant dans notre politique publique, c'est la séparation que nous faisons généralement entre le monde public et le monde privé, le monde de l'entreprise. Je pense que les jeunes en souffrent. Pour les étudiants, en dehors des questions d'emploi, de logement, de mobilité, il y a aussi des questions d'isolement, de souffrances. Les conditions de santé des étudiants ne sont pas toujours au beau fixe, cela fait partie un peu des problématiques que nous avons dans les villes pour une moitié de la population.

Ensuite, deuxième population chez les jeunes, ce sont ceux qui travaillent. À l'échelle d'une région, entre 16 et 25 ans, la moitié des jeunes sont actifs ou en situation d'emploi. Ils sont beaucoup plus concentrés dans les quartiers périphériques. À l'échelle d'un quartier, comme en milieu rural, la majorité des jeunes, une grosse moitié, sont en situation d'activité. Il est curieux d'un point de vue statistique de voir d'ailleurs que les caractéristiques des jeunes en milieu rural et dans les quartiers sensibles sont assez similaires : un enracinement sur le territoire de longue date, des études plus courtes et un engagement dans le monde du travail plus rapide. Donc, les jeunes de 16-25 ans, jeunes citoyens, sont le plus souvent actifs. Les enjeux, c'est l'autonomie financière, bien sûr, l'installation dans un projet de vie, ce sont des jeunes qui vont être parents beaucoup plus tôt, l'âge du premier enfant pour les jeunes actifs et les jeunes ruraux est beaucoup plus précoce. Les attentes de ces populations, c'est d'accéder à des services : des services culturels, des modes de garde, des activités, et avoir un territoire qui bouge. Dans cette population, pour une personne sur quatre, nous allons reparler chômage.

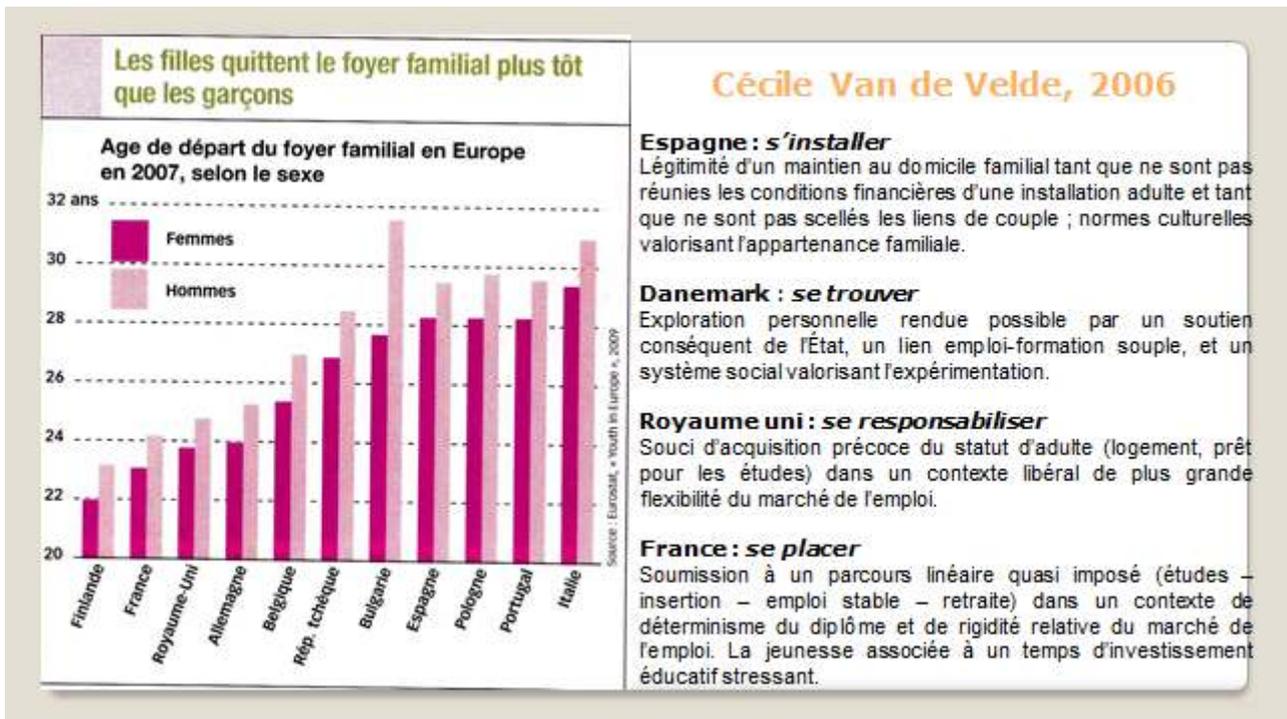
Et puis, une troisième population statistique chez les jeunes adultes qui progresse en nombre, c'est une population en risque de désaffiliation. Nous allons dire qu'il y a entre 5 et 20% des jeunes qui, dans un territoire sont en risque de désaffiliation. Ce sont des situations d'urgence, des problèmes pour s'alimenter, pour se loger, pour se déplacer. Ce sont des jeunes qui vont être souvent dans des expériences à risques plus déstructurantes. J'ai mis un chiffre qui n'est pas

inintéressant, c'est l'évolution des prises en charge par l'aide sociale à l'enfance en France, entre 2003 et 2010 : + 12%. C'est-à-dire que ces derniers temps, nous faisons moins de prévention. Il y a des crédits qui baissent en matière de prévention, il y a une crise économique qui touche les familles, et donc il y a une augmentation très forte du nombre de situations familiales dégradées et de suivis « protection de l'enfance ». Ce sont des choses qui devraient nous inquiéter. Nous pouvons aussi parler, j'y reviendrai tout à l'heure, des nouveaux sigles. On essaie toujours de mettre un nouveau nom sur les jeunes en galère : aujourd'hui, ce sont les N.E.E.T. : les ni en emploi, ni en étude, ni en formation. C'est plus de 15% de la population.



Donc ces trois populations, sous-populations d'un point de vue statistique, ont des caractéristiques très différentes et qui nécessitent des stratégies très différentes.

Ce n'est pas la même chose d'accueillir des étudiants qui vont être trois ans dans la ville que d'accueillir des jeunes actifs qui vont s'installer durablement sur la commune, ni même que d'accompagner des jeunes en difficulté.



J'ai repris un graphique qui vient d'Eurostat sur « L'âge de départ du foyer familial en Europe ». La France est en bas à gauche. Nous sommes les plus précoces à quitter le cocon familial : autour de 23-24 ans, du fait de l'accès aux études. Le Président a parlé tout à l'heure de la question cognitive, l'accès au savoir. C'est vrai que nous avons beaucoup misé sur l'accès au savoir dans notre société, c'est un grand bien. À droite, j'ai mis d'autres modèles.

J'ai repris les typologies de Cécile VAN DE VELDE sur les différentes façons d'accéder à l'âge adulte en Europe. Prenons à partir des moins précoces, ceux qui quittent le plus tard le foyer de papa et maman : l'Espagne, par exemple, c'est à 28-30 ans. Nous sommes au trois quarts des jeunes de 29 ans en Italie qui sont chez « papa-maman ». Donc, la pratique familiale en Espagne, c'est de rester chez « papa-maman » le plus longtemps possible et d'attendre d'avoir toutes les clés, d'avoir aussi les moyens pour accéder à un logement. Ils vont faire des bébés beaucoup plus tard, et peu. Vous avez aussi le modèle danois.

Dans tous les modèles scandinaves, du temps va être laissé aux jeunes pour se trouver. Les stratégies publiques sont axées sur le développement personnel, il faut se trouver soi, se connaître soi-même. Ce qui caractérise donc ce système éducatif, ce sont les passerelles entre les études, le travail, le voyage et puis un fort soutien par l'État providence. Au Danemark, les jeunes sont payés pendant 72 mois s'ils en ont besoin, soit pour faire des études, soit pour partir voyager. Donc, nous sommes sur un registre de « se trouver, faire des expériences, être soutenus », et c'est dans ce type de sociétés que nous allons voir les indicateurs de bien-être les plus élevés. Troisième modèle, le Royaume-Uni, assez proche de chez nous.

C'est entre 24 et 25 ans que l'on quitte « papa-maman ». Le modèle du Royaume-Uni est un modèle de l'hyper-responsabilisation individuelle où vous allez accéder au travail et subvenir à vos besoins. Là-bas, les études sont payantes, les jeunes font des emprunts pour payer leurs études, donc ils vont rentrer sur le marché du travail pour rembourser les prêts dans un contexte libéral de grande flexibilité du marché de l'emploi. Ils vont aussi faire des bébés plus tôt. Et puis, le modèle français. Ce dernier est caractérisé par la tyrannie du diplôme. Nous sommes dans une société qui marche en tuyaux d'orgue : il va falloir que nous accédions au diplôme pour monter en grade dans notre tuyau d'orgue.

Une fois le diplôme obtenu, à 25 ans en gros, le jeune est à peu près garanti pour la suite. Nous reparlerons de ceux qui n'en ont pas. Donc, ce sont des modèles très différents. Si nous prenons le système scandinave, où il y a plus de solidarité, il y a de la richesse économique, mais il n'y a pas que cela, c'est aussi une philosophie éducative qui va générer statistiquement plus de bien-être.



J'ai mis aussi des chiffres d'Eurostat sur les mouvements de fond qui nous traversent, mais ce sont des chiffres déjà anciens qui datent de 2001. C'est l'évolution du chômage en trois ans, entre 2008 et 2011 : « Chômage des jeunes chez les jeunes actifs ». Quand on parle du chômage des jeunes, on ne parle pas des étudiants, on parle toujours des actifs. En Espagne, on est passé de 20 à 50% de chômeurs chez les jeunes, en Grèce on est passé de 20 à 40%, aujourd'hui nous sommes au-delà. En France, nous sommes passés en gros de 15 à 20%, donc le chômage en France est deux fois plus important pour les jeunes de cette génération que pour les autres générations. C'est une caractéristique très nouvelle parmi tous les changements qu'ont connus nos sociétés.

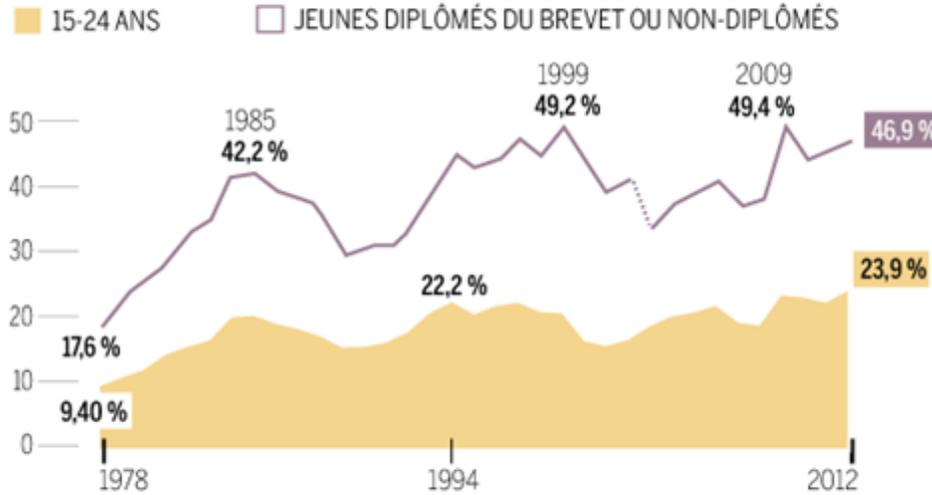
Ce qui est nouveau, c'est que les jeunes ne trouvent pas de place dans le marché du travail – enfin, il y a une partie des jeunes qui n'en trouve pas –, et c'est une lame de fond libérale qui traverse toute l'Europe.

Nous sommes passés de la lutte des classes à la lutte des places entre générations. Les anciens veulent garder leurs fauteuils et les jeunes n'en trouvent pas, tendanciellement. Nous allons voir qu'en France, il faut relativiser cela selon le niveau de diplôme.



L'une des périodes les plus difficiles pour la jeunesse depuis 35 ans

TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES



SOURCE : INSEE, ENQUÊTE EMPLOI

..... Rupture de série en 2003

Sorties sans qualification

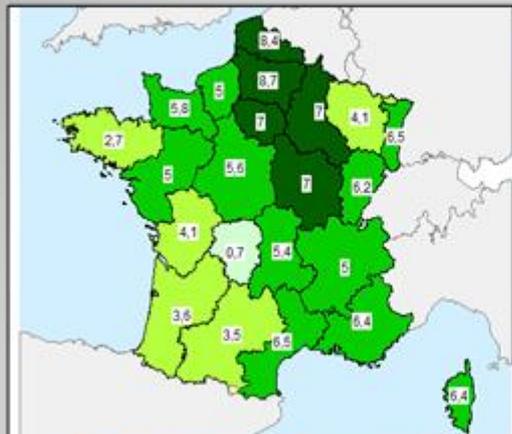


Figure 6 : Part des jeunes sortant sans qualification du système scolaire (en %, 2007, source DEPP - Traitement JEUEM)

Moyenne nationale 2008 : 5,5 %
Source : CEREQ

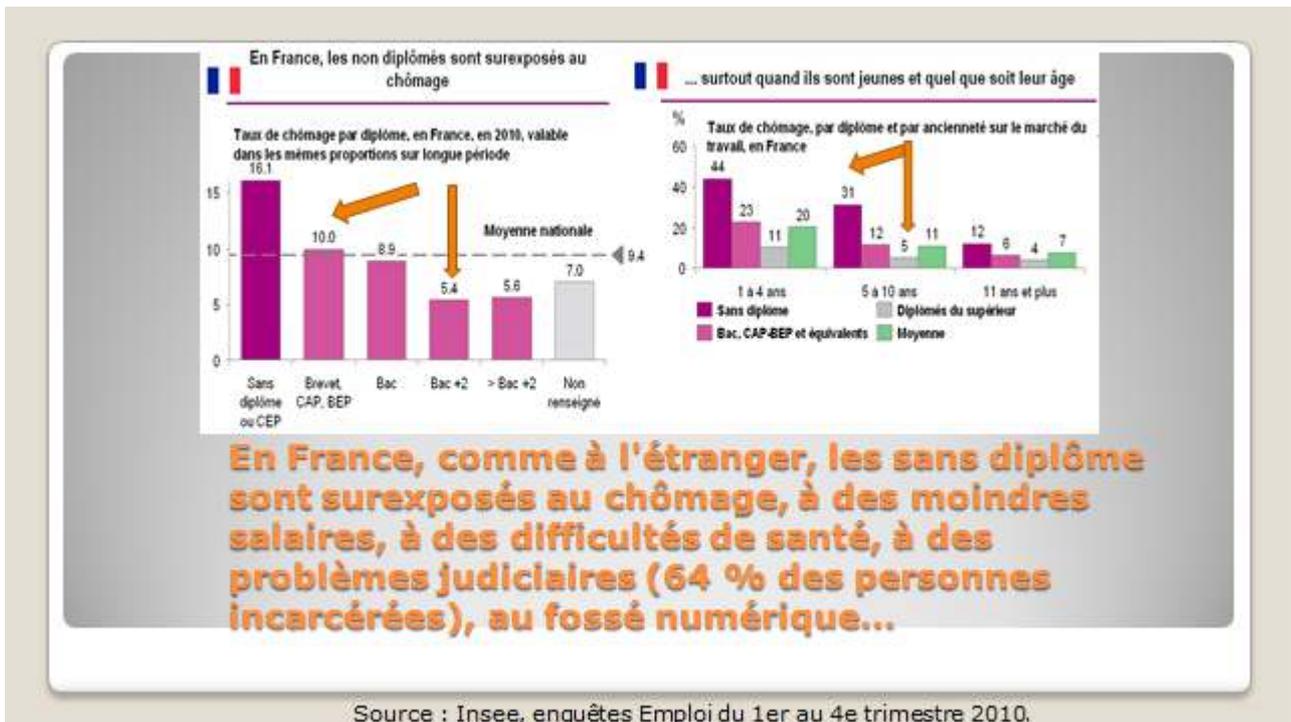
Entre 5,5 et 17 % selon les études : sans qualification, ou sans diplôme, y compris ou non le DNB

Entre 80 000 et 150 000 jeunes / an

Cereq : 110 000

Conseil économique et social : 117 000

Education Nationale : 165 000



Le niveau de diplôme est quelque chose d'extrêmement discriminant dans notre société caractérisée justement par la tyrannie du diplôme. Nous le reverrons de différentes manières, mais là, vous voyez l'évolution du chômage sur l'ensemble des jeunes de 15 à 24 ans ; en quelques décennies, nous passons de 10 à 24%.

Mais regardez la courbe sur les jeunes non diplômés, ou qui ont simplement le diplôme du brevet, nous sommes à 47% de chômeurs. Donc, toutes les questions qui arrivent, qui sont des évolutions en matière d'appauvrissement et de chômage, touchent davantage les jeunes les moins diplômés. Il y a plusieurs façons de définir la population sans diplôme.

Nous allons regarder s'ils sont sans qualification ou sans diplôme. Mais en gros, nous avons entre 6 et 10% des jeunes qui vont sortir du système scolaire sans qualification ou sans diplôme.

Nous sommes autour de 100 000 à 150 000 jeunes chaque année qui sortent en France sans qualification et qui vont être touchés davantage par différents mécanismes, dont le chômage. Un Bac+2 en France, enfin toutes populations confondues, les Bac+2 sont à 5% de chômage. Quelqu'un qui a un niveau brevet a une chance sur dix d'être au chômage.

Maintenant, si nous regardons les jeunes qui sont fraîchement sortis des études, pour les Bac+2 diplômés du supérieur, il y a 5% de chômage ; pour les sans diplôme, c'est 30%.

Quand nous regardons tous les chiffres, en France comme à l'étranger, les sans diplôme sont plus longtemps au chômage, ont des plus faibles salaires, sont plus exposés à des problèmes de santé, des problèmes chroniques de santé notamment, et sont plus exposés à des problèmes judiciaires. En France, 64% des personnes incarcérées sont sans diplôme. Les jeunes sont aussi plus exposés au fossé numérique.

On a fait des études au niveau du CRIJ Bretagne, Centre Régional d'Information Jeunesse.

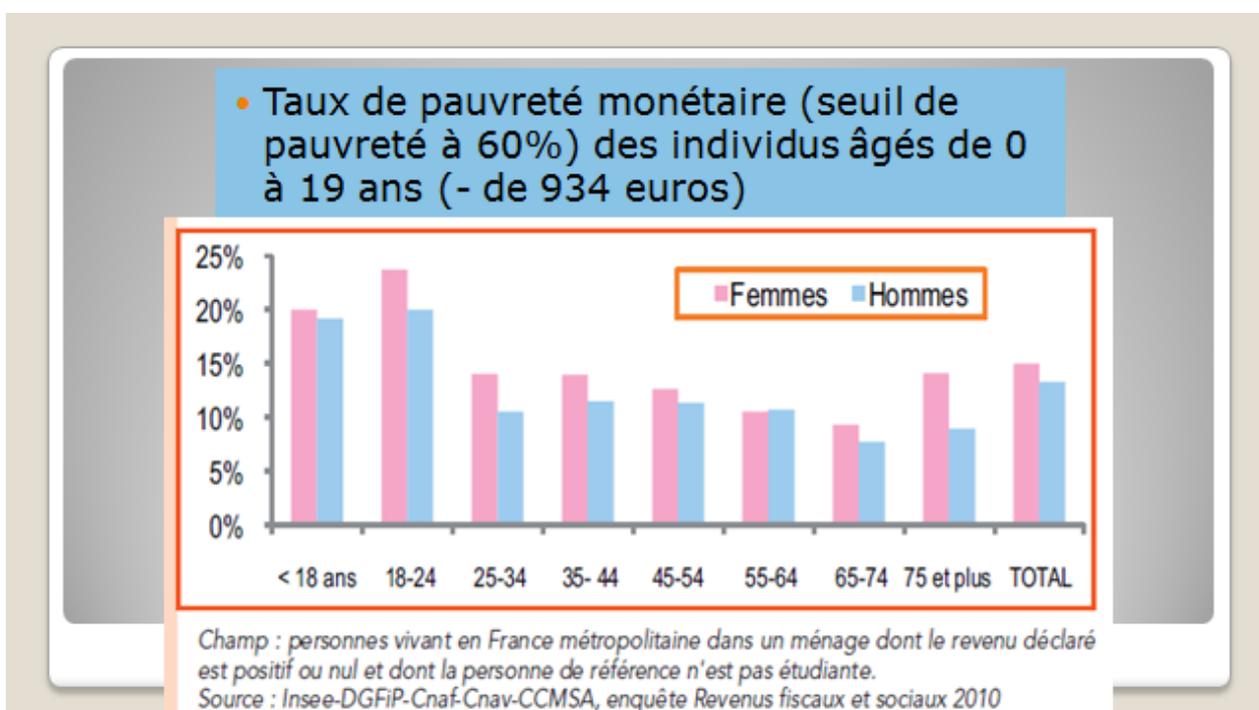
Quand on demande à 5 000 jeunes quels sont leurs critères pour se repérer, pour identifier les informations fiables, on se rend compte que les jeunes diplômés ont des critères pour se repérer dans l'information numérique ; en revanche, les jeunes sans diplôme n'ont pas ces critères-là.

Il y a une difficulté à classer les informations, à s'orienter dans le savoir.

Donc, je ne développe pas plus que cela, mais ces inégalités d'être au monde, que l'on identifie surtout par le niveau de diplôme, sont, à mon avis, un enjeu central.

Pour les jeunes qui ne sont ni employés, ni en formation, ni scolarisés, chez les 25-29 ans, nous arrivons à peu près à 20%, un jeune sur cinq, cela fait presque deux millions de personnes en France. Entre 25 et 29 ans, vous n'êtes ni à l'école, ni en formation, ni en emploi. Il y a des articles de presse là-dessus qui indiquent que les jeunes n'ont pas de travail et n'y croient plus, et ne vont même plus en chercher.

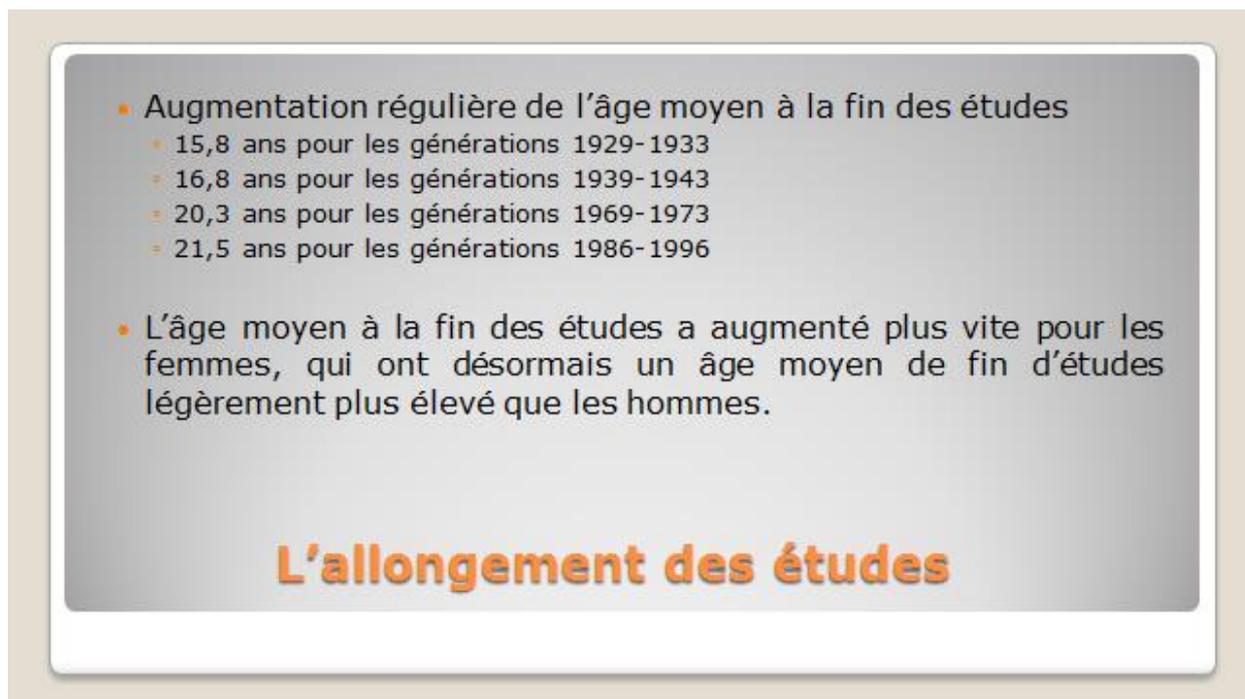
Nous allons donc toucher à la question du non-recours : une partie des jeunes qui ne va pas nécessairement s'inscrire à Pôle Emploi et être dans un accès à ses droits sociaux parce que c'est une population qui est en partie découragée. Ce sont des façons de parler de choses qu'avant, nous appelions l'exclusion. Nous avons une part de la jeunesse qui est exclue, nous lui avons donné un nouveau nom de code : les « NEET ». Demain il y aura sûrement un nouveau nom, mais le problème sera le même, et aujourd'hui, il progresse.



Une autre donnée pour terminer : la pauvreté. C'est ce qui est nouveau. Dans les années 70, ce sont les seniors qui étaient pauvres ; aujourd'hui, les seniors sont un peu plus protégés, et nous sommes à peu près à 20% des jeunes de moins de 20 ans, un peu plus chez les 18-25 ans, qui vivent sous le seuil de pauvreté. Moins de 900 euros par unité de consommation. Si vous allez dans les foyers de jeunes travailleurs, vous allez trouver une partie des jeunes qui ont plutôt 300 euros ou 200 euros pour vivre.

Donc, les jeunes vont plutôt bien en majorité, ceux qui sont étudiants, ceux qui sont en situation d'emploi. Malgré le zoom que je viens de faire sur les jeunes qui sont plus à risque, nous pouvons dire quand même qu'il y a sûrement 80% des jeunes pour qui cela va plutôt bien. Et puis il y a 20% pour qui l'avenir est un peu plus compromis, et surtout le présent est beaucoup plus difficile et avec moins de perspectives d'avenir. La progression de la pauvreté est nouvelle, je pense que nous ne pouvons pas ne pas parler de la jeunesse aujourd'hui sans parler de la pauvreté.

2 / L'affiliation sociale des jeunes



• Augmentation régulière de l'âge moyen à la fin des études

- 15,8 ans pour les générations 1929-1933
- 16,8 ans pour les générations 1939-1943
- 20,3 ans pour les générations 1969-1973
- 21,5 ans pour les générations 1986-1996

• L'âge moyen à la fin des études a augmenté plus vite pour les femmes, qui ont désormais un âge moyen de fin d'études légèrement plus élevé que les hommes.

L'allongement des études

Nous allons maintenant regarder un petit peu, d'un point de vue historique, quelques évolutions dans les façons de devenir adulte. Première chose qui a vraiment changé, et il est important de le dire, ce sont les effets de générations. Quand vous vous adressez à des élus qui ont passé la soixantaine, ils vont avoir tendance parfois à dire : « De mon temps... ».

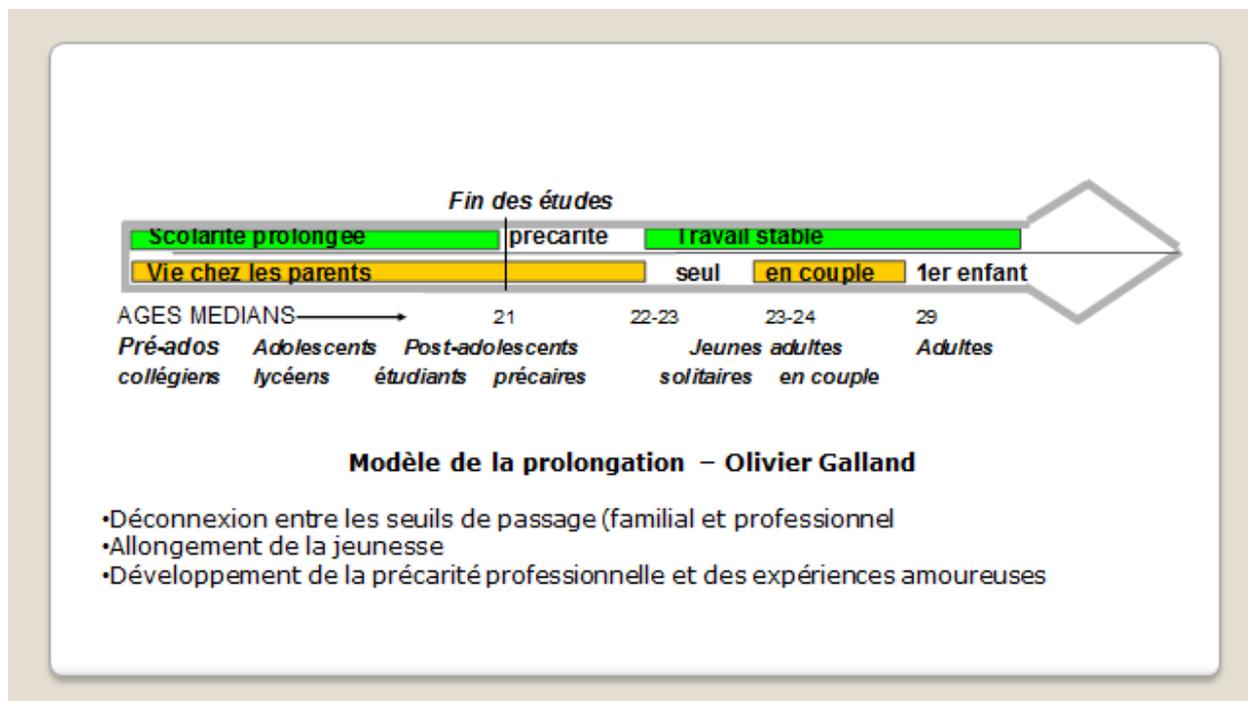
À 18 ans, on n'allait pas leur tenir la main : « On se débrouillait ». Donc, quand vous interrogez des personnes dans notre région qui sont nées dans les années 15-20, elles vous disent : « A 14 ans, moi, j'étais au boulot, mon petit gars ! ». Dans le milieu rural, à 12-13 ans, les enfants étaient derrière les vaches. Ils étaient dans le monde de l'activité socio-économique à 12-13 ans ; en moyenne, à 15 ans, ils étaient sortis de l'école.

La génération qui a 70 ans aujourd'hui est sortie de l'école en moyenne à 16-17 ans, et c'est souvent elle qui va avoir un engagement politique, ce qui est tout à fait honorable. Mais les personnes de cette génération vont parfois réfléchir avec des schémas un petit peu anciens. Ma génération sortait de l'école à 20-21 ans ; la génération des 25 ans aujourd'hui est sortie à 21-22 ans de l'école – et cela ne fait que progresser, et notamment chez les filles. C'est cela, l'allongement de la jeunesse.

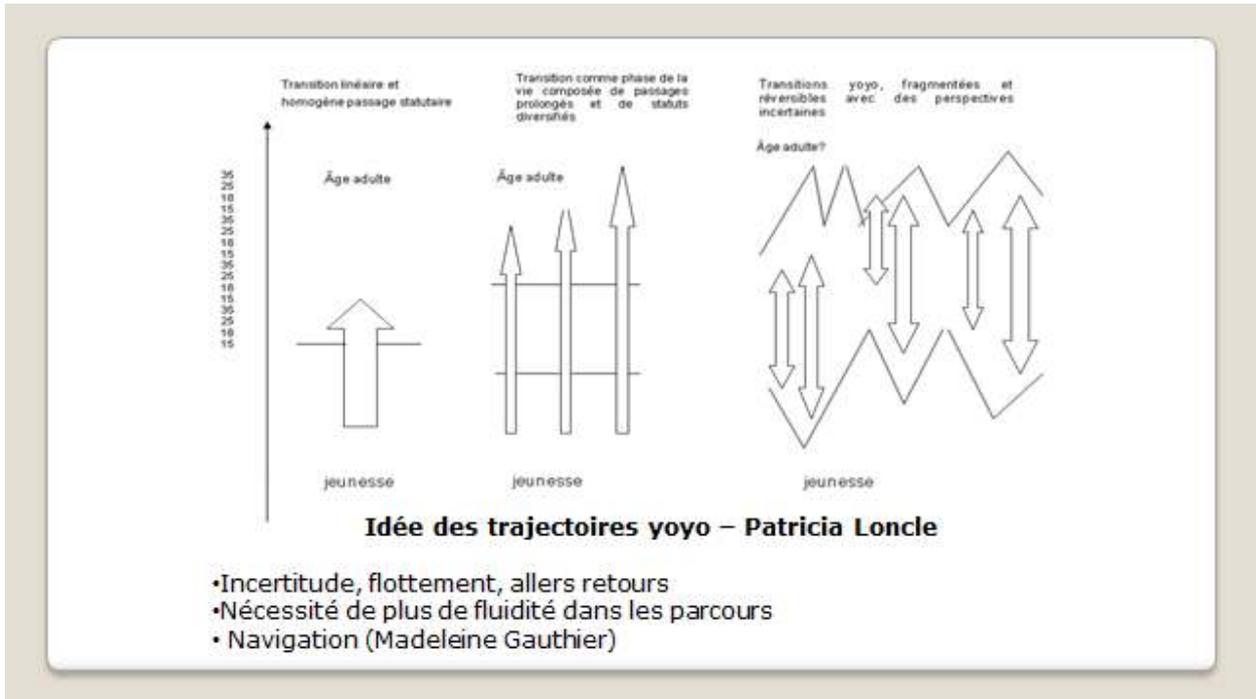
En France, nous avons bien pris en compte l'allongement de la vie, et nous avons mis le paquet sur la prise en charge des seniors, à juste titre ; par contre, nous n'avons pas beaucoup intégré cet allongement de la jeunesse. Nous réfléchissons parfois encore avec d'anciens réflexes, et c'est vrai que l'accès au monde adulte, disons l'accès à l'autonomie, était beaucoup plus rapide autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui. Et ce n'est pas par défaut, ce n'est pas par un déficit des jeunes, c'est par une évolution de notre système socio-économique. Cela avait été bien théorisé par Olivier GALLAND, qui parle d'un « modèle de la prolongation ». Ce qui caractérise le modèle de la prolongation, c'est qu'il y a tout un temps de la précarité qui s'installe entre la fin de l'école et l'entrée dans le monde du travail, c'est qu'il y a tout un temps d'expérimentations matrimoniales ou affectives qui vont se construire entre la fin de l'adolescence et l'entrée dans la vie adulte.

Ce qui va aussi caractériser le modèle de la prolongation, c'est qu'aujourd'hui, pour grandir, ce ne sont pas les anciens qui vont nous faire de la place. Ce que nous appelions avant l'intégration,

nous l'appelons aujourd'hui expérimentation. Donc, pour que les jeunes se construisent et accèdent à l'âge adulte, il faut passer par l'expérimentation. Cela nous renvoie un peu aux Danois : pour grandir, pour se construire, il faut essayer des trucs au niveau culturel, au niveau mobilité, voyage, travail. Les jeunes qui vont le mieux réussir ce sont ceux qui vont avoir multiplié les expériences, qui vont avoir trouvé, qui vont s'être trouvés en cherchant, en se cherchant.



J'avance un petit peu dans l'évolution des modèles d'accès à l'âge adulte. L'ancienne mode, à gauche, c'était l'intégration : à 18 ans, vous avez la clé du camion, vous avez la caravane, vous avez surtout une maison, un boulot et vous vous mariez, il y a un seuil, et vous devenez adulte. Le modèle d'Olivier GALLAND, au centre, modèle de la prolongation, c'est qu'il y a tout un laps de temps entre la fin des études et l'entrée dans le monde du travail, entre le départ de chez « papa-maman » et la construction d'une famille. Aujourd'hui, on parle, à droite, de « trajectoire yoyo », ce sont les allers-retours : ils partent, ils reviennent, ils partent, ils reviennent.



On quitte l'école, on rentre dans le boulot, on reprend des études, on recherche. Je connais des jeunes qui ont trois Masters, et qui sont au chômage. Des incertitudes et des allers-retours, c'est toujours l'allongement de la jeunesse, et puis c'est surtout une grande incertitude. Ce qui est important, c'est ce qui est noté par tous les spécialistes sur ces questions : dans notre parcours, nous avons besoin de plus de fluidité. Faciliter les allers-retours entre emploi et formation, c'est un enjeu qui est très complexe à travailler, mais qui est indispensable. Sur les évolutions – j'aime bien cette petite image –, une des caractéristiques des jeunes aujourd'hui, ce n'est pas qu'ils portent le pantalon plus bas que les anciens, c'est qu'ils sont hyper-connectés, et cela crée aussi un fossé mental entre les représentations des aînés et les représentations des jeunes. Il y a une espèce de déconnexion qui s'est opérée.



Quelques petits mots sur cette génération hyper-connectée : l'impatience, ce n'est pas très grave ; ce qui nous pose plus de problèmes, c'est l'horizontalité. À égalité, nous accédons à des

informations et nous cherchons des relations de parité, des relations horizontales, et non plus à recevoir la bonne parole d'en haut. Dans les entreprises, cela entraîne un bazar monstre, et dans la vie démocratique aussi, puisque nous sortons d'une logique pyramidale, verticale, qui a caractérisé nos institutions, notre éducation, notre système industriel.

Donc, vous avez des jeunes qui arrivent dans les boutiques, dans les entreprises, et cela ne marche plus comme avant. Ce n'est pas qu'ils n'ont pas envie de travailler, ce n'est pas qu'ils n'ont pas envie d'être utiles, mais c'est qu'ils sont dans des mondes qui sont un petit peu différents. Nous essayons donc de développer un petit peu l'horizontalité dans les milieux démocratiques, politiques et institutionnels pour faire plus de place aux jeunes. Il y a un autre mot aussi qui est important, c'est le besoin de gratification : le besoin de reconnaissance est très important dans nos sociétés, pour tout le monde. Dans nombre d'institutions, les professionnels sont en souffrance, ils veulent de la reconnaissance. Dans nos ménages, les conjoints, les conjointes veulent aussi de la reconnaissance. Et chez les jeunes, c'est pareil. Donc, ils vont chercher cela sur le numérique parce qu'ils se font « liker » sur Facebook, ils ont de la gratification dans les jeux vidéo, et c'est tout ce qu'ils ne trouvent pas à l'école, justement.

Ce sont donc des besoins qui émergent, qui sont liés aussi à cette culture du numérique. J'ai mis une petite image qui me vient d'amis tunisiens avec lesquels nous travaillons sur la participation des jeunes. Dans les rues de Tunis, quelques mois avant la Révolution de Jasmin, les grands universitaires, les pontes disaient : « Les jeunes ne s'engagent pas, ils ne veulent pas faire de la politique, ils ne viennent plus dans les maisons de jeunes » – c'est aussi quelque chose qui nous guette d'ailleurs. Et puis, quinze jours après, les jeunes étaient dans la rue et viraient des dictateurs.

Donc, la génération connectée, l'horizontalité, le besoin de partage, le besoin de gratification, ce n'est pas juste de la décoration, c'est un nouveau modèle de société qui pourrait arriver et qui s'est imposé. Même si ces histoires de révolution sont très compliquées, il n'empêche que le numérique, la communication à égalité, l'auto-information, le partage de l'information, la transparence et la recherche d'horizontalité dans les informations créent quand même des mouvements de fond.

Intérêt déclaré : 40 % s'y intéressent beaucoup et assez ; 60 % pas vraiment

- Mêmes chiffres pour le reste de la population
- Stables sur une trentaine d'années ; pas de dépolitisation

Participation électorale : Il faut attendre 40 ans pour que la participation électorale atteigne la moyenne de l'ensemble du corps électoral

- Abstention plus marquée chez les jeunes générations
- Affaiblissement de la norme civique attachée au droit de vote

Adhésion : pas plus de 1 % de jeunes encartés

- 4 % dans les syndicats, deux fois moins que dans l'ensemble des salariés ; taux le plus faible d'Europe

Protestation : la jeunesse est porteuse d'une protestation tout à fait importante ; en France, un jeune sur deux a déjà participé à une manif de rue.

Double dynamique de l'héritage et de l'expérimentation

- Jeunes pas moins politisés mais politisés autrement : socialisation par la désision politique, méfiance et distance critique, mais pour autant ils sont toujours en demande à l'égard du politique.
- Dés institutionnalisation de la politique et individualisation des choix et comportements politiques
- Le diplôme reste l'élément le plus discriminant des dispositions politiques.

LES JEUNES SONT-ILS DÉPOLITISÉS ?
 AVEC UNE SPÉCIFIQUE DE LA TEMPERANCE
 LA FAMILLE JOUE-T-ELLE TOUJOURS
 UN RÔLE DANS LA TRANSMISSION
 POLITIQUE ? QUEL EST L'IMPACT DES
 ÉCRANS SUR LE RAPPORT DES JEUNES À
 LA POLITIQUE ? LES JEUNES SONT-ILS
 PLUS D'IDÉOLOGES ? LES JEUNES SONT-ILS
 PLUS ABSTENTIONNISTES ? LES JEUNES
 SONT-ILS PLUS À GAUCHE ? LA CRÈME À-IL
 ELLS DES OPINIONS POLITIQUES CHEZ LES
 JEUNES ? LES JEUNES FRANÇAIS SONT-ILS
 PLUS DIFFÉRENTS DES AUTRES JEUNES
 EN EUROPE ? LES JEUNES SONT-ILS PLUS
 PROFESSIONNELS ?

Anne Muxel
**AVOIR 20 ANS
 EN POLITIQUE**

Anne Muxel – CEVIPOF

Un petit mot sur l'autonomie des jeunes et l'accès à la politique, après nous parlerons davantage

d'autonomie. Je renvoie ici aux travaux d'Anne MUXEL qui travaille en permanence sur l'accès des jeunes à la politique. Ce qu'elle dit, c'est que les jeunes d'aujourd'hui ont à peu près le même intérêt déclaré pour la politique que les autres générations. Quand il y a des sondages et que nous leur demandons : « Est-ce important pour vous ? », la réponse est oui. C'est aussi important que pour les autres générations, c'est ce que nous appelons « l'intérêt déclaré pour la politique ».

Maintenant, la participation électorale est beaucoup plus faible chez les jeunes. Nous arrivons aux mêmes taux de participation que la moyenne des électeurs français. Donc, les jeunes vont moins voter, il y a un affaiblissement de la norme civique, une abstention plus marquée chez les jeunes générations. En termes d'adhésion à des partis politiques ou à des syndicats, nous sommes dans les 1 à 2%. Ce n'est pas très éloigné des pratiques des autres générations, et c'est une singularité en Europe : nous sommes le pays où on va le moins s'affilier à des syndicats et à des partis politiques. Par contre, ce qui change dans les nouvelles générations, on en entend parler en ce moment à la radio, c'est la protestation. Les jeunes sont toujours intéressés par la politique, mais veulent moins voter parce qu'ils sont moins dans cette démocratie représentative pyramidale. Il y a une défiance à l'égard de nos instances.

Mais, par contre, ils ont toujours une fibre militante et ils vont protester : un jeune sur deux a déjà fait une manifestation de rue. Donc, les jeunes ne sont pas moins politisés, mais ils sont politisés autrement. Ce qu'il faut dire aussi sur cette question, parce que, pour ma part, c'est l'enjeu quand nous parlons d'autonomie, c'est que nous faisons fausse route, car la question, c'est le vivre-ensemble et la démocratie. Ce qui est toujours discriminant sur cette participation à la vie démocratique, c'est le diplôme. Moins vous êtes diplômé, plus vous votez dans les extrêmes, et moins vous votez au total. Donc, pour moi, cela fait aussi partie des questions si nous parlons de l'accès des jeunes à l'autonomie : c'est l'accès des jeunes à la citoyenneté et à la vie démocratique, et nous avons beaucoup de travail à faire. Ce ne sont pas de dispositifs et d'aides financières dont nous avons besoin.

Les jeunes dans les associations

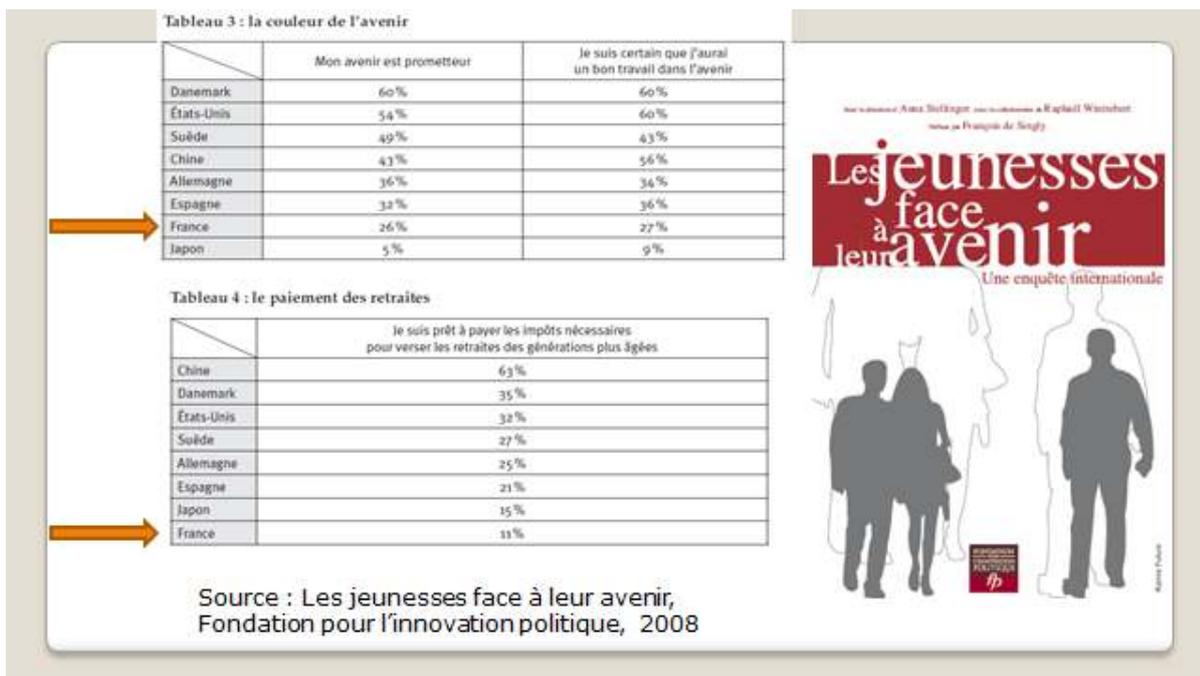
- Un engagement associatif relativement fort (chiffres clés jeunesse 2013)
 - **29 % de jeunes adhèrent à une association** (22 % des F ; 35 % des H)
 - 34% pour l'ensemble de la population âgée de plus de 16 ans
- Un engagement associatif plutôt axé sur le bien-être personnel:
 - associations sportives : Femmes 14 % Hommes 26 %
 - associations culturelles : Femmes 4 % Hommes 5 %
 - associations de loisirs : Femmes 2 % Hommes 3 %
 - associations sanitaires, sociales, caritatives, humanitaires : Fem 3 % Hom 2 %
- **Engagement bénévole des collégiens, lycéens, étudiants** : 39 % (population totale = 40 % ; source : France Bénévolat, 2013)
- Faible prise de responsabilité dans les associations mais en augmentation
- Engagement éphémère dû à leurs conditions de vie (mobilité, étude, travail); surtout entre 18 et 25 ans
- Un engagement qui varie en fonction de l'offre (urbain/rural)
- Un engagement associatif synonyme de citoyenneté (remplaçant l'engagement politique)

Un autre petit mot sur la participation des jeunes au collectif. Il y a un engagement associatif qui est autour de 30% chez les jeunes, légèrement moins que pour les autres générations. En France, on estime que l'on est à 34% des citoyens qui s'engagent dans une association ; c'est donc plutôt un bon score pour des jeunes qui n'ont pas toujours de quoi se loger, de quoi s'alimenter, qui sont un peu en mouvement dans les études.

Nous avons quand même un bon score : quasiment 30% de jeunes s'engagent dans les associations, et pour le bénévolat, nous avons 40% de jeunes qui s'engagent, à travers le sport, le caritatif, et le social. Donc, les jeunes sont toujours là, ils cherchent aussi à s'engager, mais de façon un peu différente.

Nous avons peut-être des problèmes de connexions, c'est pour cela que travailler sur le numérique, c'est central également. Je suis très content qu'il y ait un atelier sur le numérique cet après-midi, et qu'il y ait des spécialistes. Je vois qu'il y a la DDCS de Vendée, nous avons des spécialistes du numérique.

Je pense que les acteurs locaux ont besoin d'être soutenus par les conseillers d'éducation, les conseillers pédagogiques pour développer des savoir-faire là-dessus, pour se fédérer autour du numérique.



Je termine juste sur les façons de devenir adulte aujourd'hui. Ce sont des chiffres qui sont censés nous interroger et qui vont m'amener à remettre un peu en questionnement le mot « autonomie ».



Vous savez que les Français sont pessimistes, cela apparaît dans des enquêtes internationales répondant à la question : « Est-ce que mon avenir est prometteur ? ». Nous sommes quasiment les plus bas, dans l'hémisphère nord, nous avons un quart des jeunes qui pense que son avenir est prometteur. Dans des pays en guerre, les jeunes sont plus optimistes, c'est-à-dire dans des pays où il y a des conflits armés. Cela renvoie à la question de l'espérance et de la confiance dans l'avenir.

Ce qu'ils nous demandent, c'est de la confiance dans l'avenir, ils veulent des adultes qui soient confiants dans l'avenir et qui soient optimistes, cela fait partie des demandes numéro un des jeunes aujourd'hui.

Vous voyez la flèche du bas, quand nous posons une autre question : « Est-ce que je suis prêt à payer les impôts nécessaires pour l'avenir des retraites ? », c'est en France que nous sommes les plus bas, nous devons être à 11%, un jeune sur dix est prêt à payer pour les anciens.

3 / l'autonomie en question

Définition générale

L'autonomie est la capacité à pouvoir assumer financièrement et intellectuellement sa propre existence. Elle constitue un cadre de référence pour l'appréhension des actions publiques en faveur de la jeunesse :

- 1. **Indépendance financière des jeunes** : indépendance à l'égard de leurs parents, mais aussi indépendance à l'égard de la redistribution publique : enjeu de l'emploi
- 2. **Indépendance géographique** des jeunes et notamment accès au logement.
- 3. **Capacité des jeunes à prendre les décisions qui les concernent et à entrer sur le marché du travail** ; formation de qualité, système d'orientation performant
- 4. **Organisation collective de la parole**, de la participation des jeunes et des moyens mis à leur disposition pour concrétiser leurs projets.

C'est aussi une injonction paradoxale

- Le destin des générations, Louis Chauvel
- L'individualisme négatif, Robert Castel



La notion d'autonomie est fortement corrélée depuis trois décennies au développement de politiques publiques néolibérales, empreintes de la volonté de proposer des suivis individualisés des jeunes (et plus globalement de l'ensemble des bénéficiaires des politiques sociales), d'accentuer les aspects individuels davantage que les aspects structurels de l'exclusion sociale des jeunes, mais également de réduire les dépenses sociales » P Loncle, 2012

Une tendance qui s'inverse actuellement dans l'approche de la Garantie jeunes : solidarité de répartition et accompagnement collectif

Je vais parler maintenant des dérives de l'autonomie. Pour ma part, [je pense que] le mot « autonomie » nous envoie vers une fausse route, parce que l'enjeu, c'est la solidarité, c'est la fraternité, et nous avons fabriqué un système d'hyper-autonomisation des individus où nous nous éloignons de cette troisième valeur de la République, la fraternité.

Quelques mots clés autour de : « Qu'est-ce que c'est que devenir adulte ? ». Quand on est enfant, on est centré sur soi. Vous mettez un ballon de foot et vingt gamins à courir autour, ils vont tous courir en même temps autour du ballon. L'adolescence correspond, d'un point de vue psychosocial, à un moment que nous appelons « l'accès à la pensée abstraite ». Donc, quand nous grandissons dans notre intelligence, nous accédons à l'autre. L'accès à la pensée abstraite, c'est accéder au point de vue de l'autre ; donc, quand les gamins grandissent, sur le terrain, ils ne vont pas tous courir sur le ballon, ils vont se répartir dans l'espace parce qu'ils accèdent à la pensée de l'autre.

Donc, l'autonomisation de la personne humaine, ce n'est pas « moi, je », c'est plutôt penser à ce que pense l'autre, c'est cela, l'intelligence humaine. L'adolescence est un moment d'émancipation où « je m'imagine ». C'est un peu compliqué, c'est philosophique, c'est « soi-même comme un autre », ce sont les travaux de Paul RICOEUR, c'est-à-dire que « je deviens à un moment donné autre que moi-même », autre que cet enfant qui était centré sur lui-même, « je deviens autre que moi-même, je deviens une nouvelle personne », c'est cela l'adolescence. « Je vais avoir besoin de mes copains parce que je suis en train de me chercher, mais je cherche à être autre chose qu'un enfant ».

- La notion d'autonomie présente un danger intellectuel et idéologique, celui du déclin des notions de solidarité, d'entraide, et de responsabilité collective dans nos représentations.
- Hyper responsabilisation individuelle : valorise l'idée que l'on pourrait se socialiser de façon atomisée, chacun pour soi, et être individuellement responsable de ses choix et donc de sa trajectoire, de réussite ou d'échec...
- La notion d'autonomie occulte trois processus qui sont à l'œuvre au cours de l'affiliation sociale : la construction identitaire, l'exercice de la responsabilité, et la régulation des émotions, pour lesquels, précisément, les adolescents et les jeunes adultes ont besoin des autres générations : **pensée abstraite = accéder à la pensée de l'autre ; identifications, soi même comme un autre ; don contre don et réciprocité ; empathie.**

Savoir prendre de la distance vis-à-vis de ce concept d'autonomie



C'est tout un moment où l'enfant va se chercher, nous sommes vraiment dans un moment de séparation et de recherche de l'adolescent qui est en quête d'indépendance relationnelle, c'est ce que dit François DE SINGLY. Le troisième temps est un moment où « je vais réussir à m'associer avec les autres », donc devenir adulte. Nous, dans notre analyse, c'est s'associer avec les autres, être adulte c'est être interdépendants, s'associer avec les autres, négocier avec les autres. C'est pour cela que nous avons publié un livre avec différents sociologues qui s'appelle *Politiques de jeunesse, le grand malentendu*. Il y avait des réflexions et tout un chapitre sur l'autonomie, et j'avais intitulé ma contribution « Dérive idéologique ou confusion sémantique ? », parce qu'en fait, l'autonomie correspond à un moment hyper-libéral de notre société où nous voulons que chacun se débouille, et on ne veut pas payer pour les solidarités. Est-ce que c'est cela l'autonomie, ou est-ce que c'est une confusion sémantique, c'est-à-dire que nous mélangeons un peu des registres différents.

- L'autonomie renvoie au « pouvoir agir » : nécessite que l'individu soit mis dans des situations où il puisse prendre conscience de ses propres capacités, afin, le cas échéant, de les activer.
- L'Organisation Mondiale de la Santé a inscrit en 1993 le « pouvoir d'agir » dans le registre des « compétences psychosociales » : « Celles-ci sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement... »



- Conscientisation – auto organisation collective - conflit / négociation
- Échange, alliances, personnes ressources, victoires célébrées
- Saul Alinsky, *community organizer*
- « Personne n'éduque autrui ; personne ne s'éduque seul ; les hommes d'éduquent ensemble ». Paulo Freire

Acquérir des aptitudes individuelles pour construire son autonomie et son « pouvoir d'agir » : le développement de compétences psychosociales.

En général, nous entendons l'autonomie d'un point de vue positif, il y a plein de façons de la définir, mais en grec, c'est *autonomos*: je construis mes propres règles ; intellectuellement, j'ai mon point de vue sur la question, j'ai mes règles, et je vais essayer de m'assumer financièrement. Si nous voulons définir rapidement l'indépendance financière, il y a quatre grandes choses : l'indépendance intellectuelle d'une société, l'indépendance financière, l'indépendance géographique, c'est-à-dire « je vais avoir mon propre logement » – c'est un point central dans l'accès à l'autonomie. En protection de l'enfance, tous les enfants qui sont très mal à un moment de leur vie, qui passent à l'acte, qui font vingt fugues, etc., une des façons de les aider ou un des critères où nous voyons qu'ils sont autonomes, c'est qu'ils ont un logement individuel, ils se sont séparés psychiquement et géographiquement de leurs familles. Ensuite, point numéro trois, prendre des décisions.

1. Savoir résoudre les problèmes
2. Savoir prendre des décisions
3. Avoir une pensée créative
4. Avoir une pensée critique
5. Savoir gérer son stress
6. Savoir gérer ses émotions
7. Savoir communiquer efficacement
8. Être habile dans ses relations interpersonnelles
9. Avoir conscience de soi
10. Avoir de l'empathie pour les autres



OMS : 10 compétences sociales à acquérir pour répondre aux exigences de la vie quotidienne.

La capacité à prendre des décisions est un critère d'autonomie, ainsi qu'entrer dans le monde du travail. Un autre critère de l'autonomie, c'est la capacité à s'organiser collectivement, ce n'est pas chacun pour soi, ce n'est pas : « moi, j'émerge au dispositif et puis j'encaisse la monnaie », ce n'est pas ça, l'autonomie, c'est la capacité à s'organiser collectivement. Louis CHAUVEL parle du « destin des générations », en disant que nous sommes en train de creuser les inégalités entre les générations, et du « chacun pour soi » de cette génération. Ou même Robert CASTEL, qui est un grand penseur de la sociologie, lui, parlait « d'individualisme négatif ». Il y a des gens de plus en plus individualistes, mais c'est parce que nous avons cassé tous les systèmes de solidarité qu'il y avait dans notre société post-industrielle, donc, pour lui, l'individualisme était un déclin.

Patricia LONCLE dit que la notion de l'autonomie est fortement corrélée depuis trois décennies de développement politique néo-libéral empreint de proposer des solutions de suivi individualisé avec l'envie d'accentuer les aspects individuels davantage que les aspects structurels de l'exclusion. Nous ne nous intéressons plus aux mécanismes de fabrique de l'exclusion, nous allons plutôt nous intéresser à l'individuel. Donc là, il y a un petit risque – enfin, je ne veux pas casser l'ambiance, l'autonomie c'est bien, mais derrière ces mots vers lesquels nous avons tous envie de tendre, il y a des choses quand même. Quand nous voyons ce qui se fait au niveau de la « Garantie Jeunes », nous sommes en train de prendre le contrepied, et c'est une chance. Dans la « Garantie Jeunes », il y a des choses que nous revendiquons depuis 20 ans ; c'est une allocation de subsistance, et vous remarquerez qu'ils n'ont pas appelé cela « Allocation à l'autonomie », ils ont appelé cela « Garantie Jeunes » : derrière, il y a de la solidarité.

Vous savez, les jeunes arrivent par cohortes dans les missions locales, ils sont accompagnés en collectif. Donc, c'est ça, le modèle vers lequel nous pourrions aller. Exprimer une solidarité, une répartition par le système de protection sociale et être dans des accompagnements collectifs, parce qu'être autonome, c'est prendre des décisions avec les autres. Ma contribution, pour ce livre, consiste à dire qu'il y a danger intellectuel et idéologique à parler d'autonomie, parce que derrière, c'est le déclin des notions de solidarité, d'entraide et de responsabilité collective, que nous hyper-responsabilisons chacun.

Nous valorisons l'idée que nous pourrions nous sociabiliser de façon atomisée, chacun pour soi. *Autonomos*, c'est la même racine qu'« autisme » – je dis cela pour blaguer ! Derrière la notion d'autonomie, d'affiliation sociale, il y a des choses très importantes que j'ai mises en gras – de mon point de vue, l'accès à la pensée abstraite. Nous accédons à la pensée de l'autre, nous avons besoin des autres, nous ne sommes pas des atomes séparés. Pour grandir, on a besoin de s'identifier à l'autre. Le processus d'identification, le modèle identificatoire, c'est central, on a besoin d'être dans la réciprocité. Ce qui caractérise l'être humain, c'est le « don contre don », et nous arrivons à un système où nous instituons moins ce « don contre don ».

Un dernier mot qui est très important, c'est le mot « empathie ». Ressentir, accéder à ce que ressent l'autre. C'est-à-dire que nous vivons, nous régulons notre désir en nous connectant aux émotions des autres. Vous savez, DARWIN a dit que c'est cela qui a permis la survie de notre espèce. C'est parce que nous allons vers l'autre de façon désintéressée, c'est parce qu'une maman ressent la souffrance de son bébé et s'approche de lui, et s'occupe de lui, que nous survivons. L'empathie, c'est nous connecter émotionnellement ; je ne veux pas partir dans quelque chose de trop métaphysique, mais vous voyez que nous avons tout à penser, que ce qui nous fait humains, c'est la réciprocité, la connexion avec les autres, l'identification à l'autre, accéder à la pensée de l'autre, et c'est pour cela que je me méfie du mot « autonomie ».

Je fais une petite parenthèse là-dessus. Avec le mot « autonomie », nous allons parler du pouvoir d'agir aussi. Pouvoir d'agir avec les autres, c'est ça, l'autonomie. Et cela a été un peu inscrit par l'Organisation Mondiale de la Santé dans le registre des compétences psychosociales, où, dans nos compétences psycho-sociales, c'est un socle de compétences qui nous permet d'être bien dans notre vie et qui nous permet d'avoir du pouvoir d'agir sur notre existence. Nous sommes là

dans des capacités qui vont nous rapprocher des autres et qui vont nous permettre de coopérer avec les autres.

Je pense que ce sont des perspectives éducatives qui sont sous-développées en France, mais qui supposent de travailler toujours avec les autres sur le collectif. J'aime bien cette citation de Paolo FRÉRET : « Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les Hommes s'éduquent ensemble ». Je vous ai mis une petite image de Saul ALINSKI qui a beaucoup représenté des stratégies du renforcement de pouvoir d'agir aux États-Unis. Les stratégies du renforcement de pouvoir d'agir, c'est animer des communautés, c'est avoir des personnes ressources, s'allier avec les autres, donc c'est tout sauf être individuellement en train d'essayer de traiter ses problèmes. Je fais d'ailleurs la remarque que vous avez dans votre région une IREPS, une Instance Régionale de Promotion de la Santé, qui a développé un cartable numérique, vous avez plein d'outils pour soutenir les compétences psychosociales des adolescents et des jeunes, et pour moi, c'est la clé.



4 / Les enjeux pour les politiques publiques de la jeunesse

1. Dissocier intervention adolescents / jeunes adultes
2. Restaurer la dissociation entre les âges, la responsabilité et la solidarité

Une approche politique sectorielle

1. Renforcer les besoins en accompagnement et la parole publique de l'animation socioculturelle
2. Articuler l'éducation formelle / informelle / non formelle ;
3. Expérimentations, valorisation, estime de soi, reconnaissance
4. Investir l'espace numérique en dehors de « l'alerte sanitaire »
5. Prise en compte des jeunes les plus fragiles
6. Animation et information jeunesse
7. Orientation scolaire (SPO)
8. Décrochage scolaire, articulations avec les intervenants sociaux et sanitaires
9. Observer les changements

Une approche politique transversale

1. Espaces publics, événements publics
2. Développement économique + Utilité sociale hors travail salarié (Service civique, SVE)
3. Ouvrir les portes de l'entreprise - Doubler le nombre de jeunes en alternance
4. Enjeux du logement
5. Enjeu de la mobilité, notamment internationale
6. Coopérer entre acteurs différents (publics, privés)
7. Enjeu de vitalité démocratique

Quelques perspectives à l'échelle des territoires locaux

Quelques enjeux autour de la jeunesse pour terminer. J'ai mis plein de choses pour donner à réfléchir aussi dans les ateliers, c'est une petite contribution parmi d'autres. Pour moi, l'enjeu, c'est déjà de restaurer la dissociation entre les âges, c'est-à-dire que, s'il y a des adultes qui prennent des responsabilités pour les plus jeunes, il y a des solidarités. Dans les approches jeunesse, politique jeunesse, ce qui me choque, c'est que l'on entend partout des besoins d'accompagnement.

Les jeunes adultes, du point de vue de l'appauvrissement et de l'allongement de la jeunesse, ont besoin d'accompagnement. Et nous que faisons-nous ? Nous avons une Caisse d'Allocation Familiale, remarquable, la branche famille de la sécurité sociale, remarquable, sauf que nous comptons des heures « jeunes » dans des espaces jeunes, et c'est là que nous nous « plantons », parce que ce n'est pas en comptant des heures « jeunes » dans des espaces jeunes que nous accompagnons vers l'autonomie.

Il y a besoin de ressources en accompagnement sur les 16-25 ans. Ce qui remonte aussi des territoires, c'est une volonté d'allier l'éducation non formelle avec l'éducation informelle, donc marier les éducateurs, ceux qui sont sur la promotion des compétences psychosociales, sur le renforcement des communautés de destin, avec notre système éducatif national. C'est ce qui remonte du terrain : comment faire travailler ensemble des gens qui sont plus dans le développement psychosocial et des gens qui sont plus dans l'apprentissage cognitif de programmes scolaires. Cela suppose d'accompagner des expérimentations, de valoriser l'estime de soi des gens, travailler sur le numérique en dehors de l'alerte sanitaire, puisque notre approche du numérique c'est : « Attention danger ! », et là, nous allons dans le mur ! Donc, toutes ces choses qui remontent du terrain, travailler sur l'orientation professionnelle... Cela fait combien d'années que nous sommes lancés sur le service public de l'orientation ? Où en sommes-nous dans les territoires ? Cela suppose de l'information jeunesse, vous l'avez mis dans votre travail sur le « Pack 15-30 » : il faut que les jeunes aient de l'information. Où en sommes-nous de l'information jeunesse dans nos régions ? C'est une grande question.

Cela suppose aussi que nous nous intéressions aux jeunes, les plus fragiles, et que nous luttions

contre le décrochage parce que nous voyons que, derrière ces 15% de jeunes qui décrochent, c'est la misère. Cela suppose aussi que nous observions les changements parce que cela va très vite, cela change vite, même les gens qui vont en permanence construire de l'information sur les jeunes sont dépassés. Cela va très vite, donc il faut aussi évaluer, mais pas évaluer après coup, évaluer pendant. Et, d'un point de vue plus démocratique, l'accès des jeunes à l'autonomie suppose de travailler sur les espaces publics, sur le développement économique, faire vivre notre démocratie. Les jeunes demandent du dialogue avec les élus. Quand on met des jeunes à dialoguer en direct avec des élus, cela change tout, et, pour l'instant, nous avons un fossé entre la démocratie représentative et les jeunes sur le territoire. Donc, de nombreuses perspectives méritent d'être travaillées.



Les univers sociaux et culturels des jeunes en Bretagne

2011

Centre d'études et de recherches sur les territoires

- **S'adresser à tous les jeunes**, et accompagner ceux qui connaissent des difficultés particulières
- **Associer les jeunes à la définition et à l'évaluation des actions** de la région et de ses partenaires visant à promouvoir leurs engagements dans l'espace public
- Changer de regard sur l'engagement pluriel des jeunes dans les territoires : **connaître et reconnaître la diversité et la nouveauté de ses expressions.**
- À l'ère de l'engagement « hypertexte », **développer un accompagnement distancé et personnalisé.**
- **Ouvrir l'espace public aux jeunes et créer un contexte engageant**
- **Promouvoir une culture de l'expérimentation et du développement personnel tout au long de la vie.**

Préconisations du CESER Bretagne – Juin 2011

Je fais un petit peu de publicité pour le CESER Bretagne qui a fait un travail avec les univers sociaux et culturels des jeunes et qui milite aussi pour l'expérimentation, l'espace public, l'accompagnement, et la contribution des jeunes à la définition et à l'évaluation des politiques qui les concernent. C'est un document accessible en ligne, j'en ai deux ou trois avec moi.

• A – **Renouveler les approches pédagogiques :**

- Animation, éducation non formelle
- Lutte contre le décrochage avant 16 ans
- Espace public et relations intergénérationnelles
- Pratiques sportives et culturelles
- Education à la mobilité

• B – **Accompagner les premiers pas vers l'âge adulte**

- Engagement
- Accès à l'emploi
- Logement
- Accompagnement des jeunes les plus vulnérables

• C – **Structurer la gouvernance de la politique jeunesse**

- Cohérence locale et départementale
- Mise en réseau des professionnels
- Mieux connaître les aspirations et les lieux ressources

Le livre blanc sur l'accompagnement des jeunes vendéens vers l'autonomie – DDCS 85 – 2014

Je fais de la publicité aussi pour ce qui a été fait en Vendée : 150 acteurs se réunissent pour travailler sur un projet du territoire, et ce qu'ils ont voulu mettre en avant d'abord, c'est changer nos approches pédagogiques, valoriser l'éducation non formelle, travailler sur l'espace public, les relations intergénérationnelles, la capacité à aller vers les autres. Et puis travailler, bien sûr, sur la gouvernance, sur comment organiser nos politiques publiques. Un peu de publicité également pour un territoire, pour donner un exemple, quand on développe « l'aller vers », quand on questionne les jeunes sur leurs demandes, ce à quoi ils veulent contribuer, on arrive au final à avoir, sur des petits territoires, des centaines de jeunes motivés, qui donnent leur avis et qui vont aller « s'engueuler » avec les élus lors des débats publics, et là, on va être aussi dans le conflit structurant. Je terminerai là-dessus, c'est que nous ne voulons pas de conflit, nous éludons le conflit ; mais si nous voulons dialoguer entre générations et accompagner des jeunes, il faut que nous structurions des conflits, et cela suppose de réunir des conditions pour accompagner les jeunes et pour les mettre en situation de débattre avec les élus.

Echanges

M. HUDE – Le moment de l'échange est arrivé, il serait donc bien que nous puissions tenir, parce que vous voyez déjà, nous avons déjà mordu un peu, même pas mal. Nous avons prévu une petite demi-heure en tout et pour tout, si nous pouvions finir en 20-25 minutes, ce serait idéal. Je rappelle la règle du jeu : une intervention que l'on essaie de limiter à deux minutes, principalement pour faire un commentaire et poser une question pour énoncer un accord ou un désaccord. À l'issue de cela, Christophe nous répondra. Qui veut ouvrir le feu ? Magnifique, nous allons gagner du temps. Il n'y a vraiment personne ? J'ai refroidi à ce point, là... Je me doutais bien que cela allait commencer du côté de Jean-Marie.

M. MOREL Jeunesse au Plein Air, Confédération des Œuvres Laïques Vacances et Loisirs. – Oui, les anciens ont le droit, c'est l'avantage. Michelle disait qu'il n'y avait pas d'atelier sur la question de l'autonomie et de l'emploi. Ce qui me frappe, quand on évoque ces questions, y compris avec l'approche plus collective que la logique libérale, c'est que l'on parle très peu de l'espace « vacances et loisirs ». Pourtant, nous avons en France un outil, je vais faire exprès d'utiliser des termes anciens puisque nous avons cité des penseurs anciens : la colonie de vacances. C'était un

lieu de véritable autonomie pour les enfants et les jeunes. Autonomie, puisqu'on quittait sa famille et qu'on se retrouvait dans un espace collectif où l'on pouvait exercer la capacité à organiser la vie, à organiser ses activités et son temps de loisirs. On l'a abandonnée, me semble-t-il, pour deux raisons : un, on a décidé que cela coûtait trop cher collectivement, donc on a supprimé les financements. Deux, parce qu'il y avait une logique libérale derrière qui était finalement : « On donne un chèque-vacances, puis ils en feront ce qu'ils voudront », plutôt que les envoyer dans des structures que l'on pouvait qualifier de collectivisme. Peut-être faudrait-il, à un moment donné, regarder d'une autre manière cette question des vacances et des loisirs des jeunes. Sur la question de l'autonomie et du lien formel-informel, je pense que ce sont des lieux aujourd'hui, peut-être plus qu'à l'école d'ailleurs, où effectivement s'exercent des capacités d'enfants et de jeunes dans leurs temps de loisirs et leurs temps de vacances. Se construire collectivement, par exemple, et la citation de Paolo FRÉRET me semble intéressante en l'appliquant à ce secteur, et c'est pourtant un secteur dont on parle très peu.

M. FOREST Alain FOREST, Ligue de l'Enseignement – Dans tout ce que vous avez évoqué, il y a quelque chose effectivement que nous retrouvons, assez positivement, dans nos actions autour de votre définition de l'autonomie. Prendre le parallèle par rapport aux critères libéraux et parler de l'engagement, notamment de l'éducation non formelle, me va bien. Par contre, vous avez beaucoup parlé de droits, on a beaucoup parlé d'engagement des jeunes et de leurs droits, mais peu de leurs devoirs. Je fais aussi partie des gens qui pensent que, lorsque l'on avance sur l'estime de soi, sur l'engagement, sur l'autonomie personnelle, il est aussi important de se confronter à ses devoirs. Lorsque nous mettons en place, dans nos fédérations d'éducation populaire, un certain nombre d'outils accompagnant l'autonomie des jeunes, en particulier les Juniors Associations, mais aussi l'expérimentation du service civique... Il y a un certains nombres d'éléments de devoir lorsque l'on s'engage. Je voulais vous entendre un peu sur ces notions de devoirs qui, à mon avis, structurent aussi la personne.

M. DEPLANQUE – Philippe DEPLANQUE, Directeur Général de l'ACCOORD (Association pour la réalisation d'activités éducatives, sociales et culturelles de la Ville de Nantes) à Nantes. Je suis très intéressé par la tension introduite entre les termes « autonomie » et « fraternité ». J'ai envie d'aller un petit peu plus loin. Est-ce que, finalement, on peut construire la fraternité avec des gens qui ne seraient pas autonomes ou qui n'ont pas accédé à l'autonomie ? Je renvoie un petit peu le questionnement : est-ce que, finalement, si l'on n'y met pas de sens, l'autonomie veut dire quelque chose ? La fraternité, ce n'est pas le sens – finalement, fraternité, solidarité, c'est la même chose – à accoler à des politiques publiques qui visent à l'autonomie des jeunes.

M. DIONISY – Bonjour, Florian DIONISY, je travaille dans un lycée agricole où nous avons une démarche autour du développement durable. Dans ce cadre, nous faisons beaucoup de projets, et nous sommes face à, vous en parliez, la tyrannie du diplôme. Comment, lorsque nous sommes dans une structure éducative, école j'entends, pouvons-nous faire entrer l'école dans une direction informelle, et comment le faire accepter au corps enseignants au sens large ? Voilà, c'est juste une interrogation.

M. CHARTIER – Bonjour, Gérard CHARTIER, Saint-Nazaire. On m'a toujours dit : « Dehors, c'est la jungle ». Donc, j'aimerais savoir comment vous traitez ces problèmes-là. L'autonomie, c'est très bien, prendre des décisions ensemble, c'est très bien ; mais après ses 18-25 ans, comment peut-on arriver à avoir une carrière, etc. ? Pour moi, le maître-mot, c'est « orientation », l'orientation d'un jeune par rapport à la culture qu'il a attrapée, qu'il a eue. Que fait-on ensuite ? J'ai été Vice-Président d'un comité de bassin d'emploi. Après les 25 ans, nous avons une couveuse, c'est-à-dire que les gens qui avaient eu une certaine autonomie, nous les aidions par la suite. Est-ce qu'arrivé à 25 ans, nous devons dire : « Maintenant, tu te débrouilles. » ? Que faisons-nous pour les réorienter vers un autre destin ? Merci.

M. MOREAU - Je ne peux pas avoir la prétention de pouvoir répondre à vos questions, l'important c'est de dialoguer, de débattre. Donc, je veux bien dire un mot sur les quelques questions, mais c'est mieux qu'il y ait d'autres expressions. Sur la question des vacances, il y a des organismes qui soutiennent. Ce sont des questions de mobilité aussi, puisque nous voyons que les jeunes ont peut-être à apprendre, à s'organiser, mais aussi apprendre à se déplacer. En milieu rural, c'est cela qui ressort souvent. Il y a des organismes qui financent des opérations « vacances », comme les opérations « Sac à dos ». Donc, il y a quand même, je pense, un soutien du territoire en matière de vacances collectives. Cependant, la difficulté, c'est qu'il ne faut pas que nous voulions plaquer un modèle adapté pour des enfants à des grands adolescents, enfin à des 15-30 ans.

La clé, pour ma part, c'est adapter ce que nous proposons en termes de séjour pour les petits à la mobilité des grands. Cela suppose la mobilité internationale, la mobilité régionale. Dans mon département, la CAF finance des opérations « Sac à dos ». Partant, toutes ces questions de mobilité vacances, je suis d'accord, c'est essentiel, mais cela suppose d'accompagner ces projets. Ce ne sont pas des animateurs qui sont payés pour faire leurs heures « jeunes » qui vont accompagner ces projets. Nous avons besoin de monter en puissance sur l'aide au projet, à l'accompagnement des projets, et que ce soient les projets des jeunes et non une proposition de séjours clé en main comme nous le faisons avec des enfants.

En plus du coût des vacances, il y a le droit du travail qui pose beaucoup de freins. Dans le fond, je suis tout à fait d'accord avec vous, nous avons cassé – c'est un peu la tendance – une façon d'éduquer. Je ne sais pas si la formule est tout à fait adaptée pour des adolescents ; il faut s'en inspirer, mais elle est sur un autre palier. Concernant les droits et les devoirs, Philippe MEIRIEU dit : « Avant d'accéder aux devoirs, il faut d'abord avoir des droits ». Qui est le premier, de l'œuf ou de la poule ? Ces histoires sont complexes.

Mais je pense que, fatalement, la question consiste à sortir du normatif – à savoir : les vieux pensent pour moi et vont m'expliquer ce que je dois faire – et à soutenir la capacité de réflexion de l'individu. Et faire cela, c'est déjà le mettre en situation d'éprouver ses droits. Je me dis, pour ma part, que le droit est plutôt premier sur les devoirs – mais, de toute façon, cela va ensemble. Mais il est certain qu'il faut que nous sortions du système normatif qui entend expliquer à autrui où il doit aller, et préférer lui permettre de disposer de clés et d'une capacité de réflexion pour qu'il sache où il aimerait aller. En tout cas, dans le champ des sciences de l'éducation, MEIRIEU écrit : « Ce qui est premier, c'est le droit, éprouver le fait d'avoir un droit ». C'est-à-dire qu'à partir de mon droit, je conçois que l'autre aussi ait des droits, et c'est ainsi que j'accède à la conscience de l'autre, parce que le devoir, c'est la conscience de l'autre.

Concernant votre question, Monsieur DEPLANQUE, la fraternité, c'est la même chose. Que mettons-nous en premier pour accéder à l'autonomie : penser pour être fraternel ou être fraternel pour avoir une autonomie de pensée ? Pour ma part, tout bébé, c'est d'abord, l'autre qui me permet d'être moi-même et qui va me permettre de réfléchir, de débattre, de contredire, d'entrer en conflit. Il n'y a pas de formule, pour moi, c'est la fraternité, disons c'est l'empathie et la solidarité qui sont premières et qui vont me permettre de donner du sens à ma vie. La seconde question qui est posée concerne le vide psychique qui habite certains jeunes et que d'autres vont venir remplir.

C'est impératif de travailler sur les sens, je ne sais pas comment, mais il me semble que c'est quand même par le collectif, par les solidarités, que nous pourrions travailler sur les sens. Tout le monde se réunit aujourd'hui pour se demander « Que faisons-nous après *Charlie*, devons-nous organiser des débats sur la laïcité ? » ! Je pense qu'il faut travailler sur les sens, et ce n'est pas de façon descendante que nous allons venir raconter la bonne parole.

Nous sommes toujours dans ce système-là ! Mais c'est vrai qu'il est urgentissime de travailler sur les sens et de faire en sorte que des enfants ne sortent pas du système scolaire avec un vide

psychique tel que n'importe quoi peut venir le remplir. En protection de l'enfance, je vois ce qui est fait en matière de justice : travailler l'empathie, travailler la culture, se confronter à des artistes, travailler l'estime de soi, la connaissance de soi.

Tout ceci, je le renvoie à l'éducation non formelle, à l'éducation artistique : c'est au cœur de donner du sens. Il y a des pédagogues comme BOIMARE qui travaillent sur les jeunes pour empêcher le vide psychique que certains ont dans la tête. Pour aller vite, il travaille sur de la mythologie : « Comment se relier à notre histoire humaine, à notre culture humaine pour mettre des mots, mettre des idées sur ce que l'on vit, sur des émotions qui sont parfois très crues ? ». Je pense qu'il est urgentissime d'y réfléchir. Je ne sais pas s'il faut d'abord être autonome pour être fraternel ou s'il faut être inscrit dans un collectif pour devenir soi-même. Je pense que l'école est mûre pour travailler sur cela ; il y a plein d'événements qui font que l'école est mûre pour travailler le psychosocial, l'estime de soi, les « connais-toi toi-même », la coopération.

C'est d'ailleurs maintenant inscrit dans les textes avec les socles 6 et 7. Ma conviction est qu'il faut leur apporter des outils qu'ils n'ont pas parce qu'ils sont formés à la didactique. Ce n'est pas avec de la didactique que nous allons former au psychosocial. Mais j'observe cependant qu'il y a des heures de vie de classe, il y a des socles 6 et 7 de compétences sur l'autonomie et la citoyenneté, etc. Il y a des comités d'éducation à la santé, il y a des conseils d'administration, il y a des foyers socio-éducatifs, les portes sont ouvertes. Mais cela suppose encore une fois d'avoir des gens qui ne soient pas payés à faire des heures « jeunes » dans des CLSH. Il y a un groupe de directeurs au niveau de la CNAF qui travaille là-dessus, sur comment financer l'éducation non-formelle.

Pour ma part, [je pense que] l'Éducation nationale est prête, pas partout, mais il y a des endroits où ils sont prêts ; il y a des collèges qui sont demandeurs, je vous assure. Dans nos régions, je vais peut-être dire des gros mots, mais la moitié des gamins sont scolarisés dans le privé, dans des Maisons Familiales Rurales : nous devons faire marcher la concurrence ! C'est mon parti pris : il est plus facile aujourd'hui de travailler avec des établissements privés que des établissements publics. J'y rentre et on me montre que des choses sont possibles. Dans les Maisons Familiales Rurales, il y a des projets pédagogiques qui évoluent qui sont très intéressants. Tout cela doit tirer l'Éducation Nationale vers le haut. J'espère que je ne vais pas me faire taper dessus tout à l'heure !

Concernant la question sur l'orientation – je ne sais plus qui a posé cette question –, je suis indépendant donc je vais parler franchement, vous dire ce que je pense, ce que je ressens. Je ne pense pas qu'à partir de 25 ans, il faille prendre les gens par la main ; le travail se fait avant. Pour moi, la clé, ce n'est pas adapter les gens à un système productif, c'est « connais-toi toi-même ». Vous vous rendez compte que, dans notre système, nous demandons à des enfants : « Quelles sont tes qualités ? ». Ils n'ont pas de qualités, ils n'ont que des défauts, les gens n'expriment pas leurs qualités. Ce sont des expériences réelles. Vous leur dites : « Tu es bon dans quoi ? » – « Je suis mauvais là, je suis mauvais là, je suis mauvais là... ». Les gens expriment des défauts parce que c'est notre système. Les statisticiens parlent quand même de « tendance macabre » pour les évaluations en France ! Vous demandez à un adulte français de dire ce qu'il vaut, il vaut 12 ; vous allez voir un scandinave, il vaut 18.

Nous nous sous-estimons, nous nous sous-évaluons. Pour ma part, l'orientation, c'est savoir qui tu es. « Connais-toi toi-même », c'est un très vieil adage qui signifie qu'à partir de là, les gens ont des qualités, sont aidés à les révéler ; ce n'est pas la sanction par la note. L'orientation est centrale. J'ai déjà parlé de l'ESPO : nous devrions être au taquet là-dessus. Cela suppose de ne plus être dans « l'essayons », mais, dans les termes de l'Education nationale, d'être dans une logique de territoire pour permettre aux jeunes de se connaître et de connaître l'environnement économique. Je pense que c'est urgent, et nous prenons du retard ! Je suis d'accord avec vous, c'est central. Enfin, je ne vais pas trop parler parce que je vais me faire taper dessus après !

M. HUDE – Oui, mais de toute façon, il paraît que la vocation du CESER, c'est d'être un poil à gratter ; donc vous êtes en plein dans notre réflexion et dans notre démarche, et cela tombe très bien. Le fait que vous nous invitiez, sans le dire, mais c'est évident, à des démarches de construction qui font appel à des processus de formations qui se confrontent aux autres, indique que nous sommes bien dans des démarches d'éducation populaire. Il nous semble, là encore, que c'est quelque chose que nous portons dans notre assemblée pour justement réussir à interroger tout ce qui fait à l'heure actuelle, et il y en a beaucoup. Est-ce que, puisque je ne voudrais quand même pas trop frustrer, d'autres personnes veulent prendre la parole brièvement ? Monsieur ?

M. PINON – Pascal PINON, Directeur Départemental des Maisons Familiales Rurales de Maine-et-Loire. En analysant les statistiques que vous nous avez présentées tout à l'heure, Monsieur MOREAU, je rebondis sur vos propos pour aller un petit peu plus loin. Dans ces modèles, le modèle scandinave est souvent plébiscité sur l'apprentissage. Donc, au-delà des formations alternées et des formations liées à des territoires, nous sommes bien placés, nous, le réseau des Maisons Familiales, pour nous poser la question de l'apprentissage. Peut-il être synonyme d'autonomie ? Par des voies professionnelles, par un statut, et par rapport à la définition que vous apportez à ces jeunes de demain, pouvons-nous développer et faire acquérir à notre jeunesse cette autonomie tant attendue ?

M. MOREAU – Il faudrait le leur demander, je pense que c'est eux qui savent. Pour ma part, d'un point de vue physique, je pense que si vous mettez un gamin de 17 ans qui a un contrat d'apprentissage à côté d'un étudiant de 22 ans, la métamorphose physique est plus engagée pour le premier. Il y a un passage à l'âge adulte qui est beaucoup plus rapide du côté de l'apprentissage.

Mais il faut demander aux jeunes. Dans les plans départementaux et européens, nous devrions multiplier par deux les places en alternance. À l'échelle de l'Europe, ce sont des centaines de milliers de places que nous devrions créer en alternance dans des métiers intellectuels pour qu'ils fassent des longues études. Mais le problème, c'est que nous avons dévalorisé l'apprentissage dans la tête des professeurs, dans la tête des parents, et dans la tête des enfants.

Prenons une expérience dans les Deux-Sèvres : le projet « Bravo les artisans ». Ils avaient des centres de formation pour former des bouchers, des menuisiers, etc., mais c'était vide, les gamins ne venaient plus ! Ils ont fait une opération « Bravo les artisans », opération portes ouvertes, tous les collèges étaient concernés, plein d'entreprises s'y sont mises et ils ont rempli leurs filières.

C'est donc bien de la communication sur les métiers dont il est question, pour que les parents et les enseignants valorisent cela davantage. Les savoir-faire, nous les avons ; les réseaux avec les professionnels, cela se travaille. Je pense que ce n'est pas la panacée, mais oui, c'est une des clés pour plein d'adolescents.

M. HUDE – Je vous propose de nous arrêter là, sauf si vraiment il y a une question qui brûle, et de commencer à aller sur l'autre moment de notre journée, qui est donc un échange direct avec les jeunes. Avec un changement dans l'équipe d'animation : tout à l'heure, c'était Leïla CHERGUY, mais elle n'est plus là, et donc remplacée par Jérôme HANARTE qui sera toujours aux côtés de Claudine SPIOTTI.

Le point de vue des jeunes



Séquence animée par Claudine SPIOTTI, Rapporteuse de l'Étude « Bilan et évolutions possibles du Pack 15-30 » et Jérôme HANARTE, Membre du CESER. Les jeunes participants sont : Ségolène BAELE, Maxence BIZOT, Andréas CHRYSOPOULOS-BOUDET, Louise GUEVEL, Rémy MARCHAND, Milan OMETAK, et Pierre BENARD.

Mme SPIOTTI – Merci, un grand merci à vous tous d'être là pour participer, pour donner votre point de vue sur l'autonomie. Un grand merci à Jérôme qui a accepté de remplacer Leïla au pied levé, merci beaucoup. Juste peut-être, Jérôme, tu te présentes, parce que nous n'avons pas eu l'occasion de te présenter rapidement par rapport au déroulé de la journée.

M. HANARTE – Cela va être très court parce que le but du jeu, c'est de laisser parler les jeunes. Donc, je suis moi-même membre du CESER, également désigné au titre d'une organisation syndicale, la CFE-CGC. J'ai également travaillé sur l'étude du « Pack 15-30 » avec la Commission 7, donc c'est aussi à ce titre que je suis là aujourd'hui.

Mme SPIOTTI – Merci Jérôme. Rapidement peut-être des réactions à chaud par rapport aux caricatures ? Bienvenue Louise, nous ne nous sommes pas vues ce matin. Des réactions à chaud par rapport aux caricatures qui ont été présentées sur les écrans et peut-être aussi par rapport à l'intervention de Monsieur MOREAU ? Est-ce que vous avez des choses, peut-être des mots-clés qui vous viennent ou des mots-clés qui vous ont fait réagir ? L'idée serait d'en donner un ou deux. Y en a-t-il un qui veut se lancer ? D'accord, il y a eu des petits problèmes de visibilité ? Non ? Pardon ? Donc il y a un petit problème technique au niveau de la vision des caricatures. C'est vrai que tout le monde ne voyait pas par rapport au grand écran. Est-ce qu'il y a des réactions par rapport à la conférence, par exemple ? Des mots-clés qui vous ont fait réagir, qui permettraient de partir sur le débat ou en tout cas sur la présentation ? Oui ?

M. OMETAK – Cela va être court, mais nous avons entendu parler de l'alternance. Je pense que l'alternance est une bonne chose ; mais le problème aujourd'hui, c'est de trouver un patron. Il y a beaucoup de jeunes qui sont motivés par un apprentissage en alternance, mais c'est de plus en plus dur de trouver des patrons.

M. HANARTE – D'accord. Une autre réaction à chaud peut-être ? Soit sur les dessins que nous avons pu voir, soit sur ce que vous avez entendu. Il y a peut-être des choses, en deux trois mots, sur ce que vous avez entendu. Quelqu'un veut prendre la parole ?

A. CHRYSOPOULOS-BOUDET - Bonjour, Andréas. Par rapport à la conférence juste avant du sociologue, Monsieur MOREAU, j'ai trouvé intéressant d'aborder la question « qu'est-ce que l'autonomie ? ». Est-ce que ce n'est pas simplement devenir citoyen ? Est-ce que ce n'est pas comment est-ce que l'on permet aux jeunes de s'intégrer à la société ? Pardon, ce n'est pas facile, vous êtes nombreux ! Je trouve que l'on stigmatise facilement. Aujourd'hui, nous parlons de

l'autonomie des jeunes, et nous intervenons un petit peu à la fin pour donner notre avis ; mais nous parlons de l'autonomie des jeunes avec des adultes, avec des « vieux » entre guillemets, excusez-moi du mot, et au final, qu'est-ce que c'est ? En tout cas, pour moi, c'est comment est-ce que j'intègre la société, comment est-ce que je trouve ma place, et comment est-ce qu'on me permet de trouver ma place au sein de cette société. Cela passe par plein de systèmes, effectivement, plein d'outils qui sont proposés par tout un tas de personnes, tout un tas de collectivités, d'organismes. Il y a une vraie question sur l'information ; mais effectivement, ce qui me plaisait bien, c'était le côté vivre-ensemble, que l'information passe aussi entre les jeunes, entre les réseaux numériques, etc. Effectivement il y a quelque chose à réfléchir là-dessus.

M. HANARTE – D'accord. Alors, première réflexion sur l'apprentissage, l'alternance, le vivre-ensemble, la démocratie. Peut-être une autre réaction avant de faire une présentation de chacun de vous ? Avez-vous quelque chose qui vous vient à l'esprit, soit après les quelques caricatures que vous avez pu voir, soit encore une fois sur la conférence ?

S. BAELDE – Bonjour à tous, Ségolène. Pour ma part, sur la caricature qui vient de passer : « Lutttes des classes, lutte des places », je vois un patriarche. Finalement, par rapport à la définition de l'autonomie qui était assez intéressante dans toute cette conférence, je peux dire que ce qui m'a beaucoup aidée à me construire, cela a été de réfléchir en termes de lien : quel est le lien qui me relie aux autres ? est-ce que c'est un lien qui attache ou qui relie ?

M. HANARTE – D'accord, il y a à la fois l'aspect générationnel qui peut intervenir, et puis la place que nous avons à un moment donné – on est étudiant, on cherche un emploi –, et tout ce lien qui peut être fait avec la vie publique et les autres interventions, c'est ça ?

S. BAELDE – Que ce soit vis-à-vis des parents, des proches ou de la société en général à toutes ses échelles.

M. HANARTE – D'accord, donc, c'est une autre réaction. Une dernière réaction avant de faire une présentation plus globale ? Peut-être ? Pas spécialement ?

Mme SPIOTTI – Nous allons vous proposer de vous présenter en quelques mots. Commençons par Louise.

L. GUEVEL – Je suis Louise, je ne sais pas trop quoi dire de plus, j'ai 22 ans. J'ai fait un Service Volontaire Européen, puis un Service Volontaire Civique, puis maintenant je recherche une formation et un travail, et en même temps, je suis bénévole à côté dans une radio.

M. OMETAK – Donc moi, c'est Milan OMETAK, je suis au lycée, sur le site de Jules Rieffel à Nantes-Terre-Atlantique. Nous n'avons pas perdu notre autonomie ; maintenant nous sommes avec Loroux-Bottereau. Je suis interne. L'internat, c'est un grand pas vers l'autonomie. Je suis éco-délégué. C'est pour cela que je suis là aujourd'hui : ce sont des engagements sur le développement durable et sur des aspects sociaux. J'ai travaillé au cours des trois dernières années principalement sur le passeport de compétences. Le passeport de compétences, c'est valoriser les expériences et les connaissances que l'on a acquises dans le temps hors scolaire. Ce n'est pas facile de parler !...

Donc, je suis parti dans la région Rhône-Alpes à Lyon pour parler de tout ça. Je trouve que c'est compatible avec le scolaire, donc c'est une expérience, c'est un peu un loisir ; c'est à travers le lycée, mais c'est d'autres choses que ce qu'on apprend en cours. C'est aussi une relation de confiance avec les enseignants parce que là, normalement, je devrais être en cours, mais ils me laissent venir. Une bonne autonomie, c'est moins de travail pour tout le monde, pour les profs et pour les élèves, et c'est un travail plus efficace parce qu'on le fait pour soi. L'autonomie doit aussi être progressive pour les élèves, en Seconde et en Terminale, on n'a pas le même genre

d'autonomie. En Seconde, c'est une autonomie personnelle, et en Terminale, c'est une autonomie collective, c'est-à-dire qu'on peut plus travailler en groupe efficacement. On a besoin d'essayer des choses, donc parfois, on fait des erreurs, mais cela n'a pas d'impact sur la scolarité.

A. CHRYSOPOULOS-BOUDET – Andréas, 23 ans, je suis fonctionnaire, je suis directeur de structure élémentaire sur Saint-Jean-de-Boiseau. À côté de ça, je suis également élu au Francas (mouvement d'éducation populaire) de Loire-Atlantique.

S. BAELDE – Bonjour à tous, Ségolène. Je suis en Service Civique à l'association AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville). Dans mon parcours scolaire, j'ai fait une année de césure : j'étais étudiante en kinésithérapie, j'ai arrêté entre ma deuxième et ma troisième année de formation. Donc, surtout un besoin de comprendre le monde dans lequel je vais vivre avant d'être plongée professionnellement face à des responsabilités qui sont quand même assez fortes dans ces métiers de santé.

P. BENARD – Bonjour à tous, Pierre, élève de Première ES au lycée La Colinière. J'ai 16 ans et je viens ici aujourd'hui pour dire, pour comprendre un peu les principes de l'autonomie des jeunes, parce que c'est un truc qui nous concerne tous et qui arrive à grands pas pour moi. Dès la majorité, c'est sûr, mais pas seulement, au niveau du lycée aussi pour des travaux de groupe, d'autonomie.

M. BIZOT – Bonjour à tous, Maxence BIZOT, j'ai 19 ans. Je suis ici en tant que Conseiller Régional Jeune des Pays de la Loire. Sinon, je suis en première année de Licence Animation Socioculturelle et de Loisirs à Cholet. Je pratique aussi différentes activités dans différentes associations, notamment dans le Comité Jeune de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ). Et je suis aussi conseiller municipal à la ville de Segrais. Pour commencer, je dirais qu'il n'y a pas d'autonomie sans confiance du jeune, c'est-à-dire que si le jeune n'a pas confiance en l'adulte, et si l'adulte n'a pas confiance en le jeune, il n'y a pas d'autonomie.



R. MARCHAND – Bonjour, je m'appelle Rémy MARCHAND, j'ai 22 ans, j'habite à Coulaines, une petite ville de 6000 habitants à côté du Mans. Je suis également au Conseil Régional de la Jeunesse. J'y ai fait un mandat, donc une période d'un an, et nous allons entamer un deuxième mandat en mars pour une période d'un an. Je pense que c'est une des preuves de l'attachement de la Région à l'égard de l'écoute de la jeunesse.

C'est important pour nous de nous impliquer vraiment, de pouvoir prendre part à toutes les instances dans lesquelles nous pouvons avoir la chance d'être une force de proposition et d'aller à la rencontre des élus, d'aller à la rencontre de pas mal de personnes pour échanger. Je suis également Président de S.O.S Racisme en Sarthe et membre national du Conseil de S.O.S Racisme. Par mon engagement, j'ai été amené à rencontrer Bill Gates il y a un an, j'aime bien en parler parce que je pense que cela donne envie à plein de gens de pouvoir s'engager. On peut faire des trucs super sympas, on peut aller au restaurant, on peut voyager, on peut se déplacer, ça ne nous

coûte pas un sou et c'est super. À côté de cela, on fait vraiment avancer les choses, et je pense que la question de l'émancipation de la jeunesse est vraiment présente, et qu'on reste vraiment un outil important pour notre société, à notre échelle.

M. HANARTE – Merci pour cette présentation des uns et des autres. Nous avons un panel intéressant. Chacun vient d'un univers différent, fait des choses différentes. Nous allons peut-être poser deux ou trois questions pour orienter un peu le débat, et puis surtout vous faire réagir.

Nous avons vu et nous avons entendu, dans les commentaires, et puis dans la conférence, l'idée qu'à un moment donné, la façon dont les adultes s'adressent aujourd'hui aux jeunes, par rapport au fonctionnement de l'autonomie, a forcément un impact important pour vous. Et puis, il y a deux ou trois choses qui m'ont marqué, c'est peut-être intéressant de réagir là-dessus, c'est le vivre-ensemble et la démocratie : c'est important dans le cadre d'une construction vers l'autonomie. J'ai entendu que les jeunes Français étaient pessimistes. Est-ce que cela vous interroge ? Est-ce que cela vous appelle quelques réflexions ? Il était important de voir, nous l'avons entendu, qu'il y a des droits et des devoirs : comment se construit-on par rapport à tout cela ? Est-ce que finalement, il faut imposer ces devoirs, ou le fait de connaître ses droits fait qu'on va soi-même trouver les limites ? Est-ce que c'est cela aussi l'engagement vers l'autonomie ? Donc, par rapport à tout cela, nous souhaitons savoir un peu comment vous vivez votre jeunesse et comment vous voyez votre avenir par rapport au phénomène d'autonomie. Donc, d'abord peut-être, réagir les uns après les autres ou directement.

Mme SPIOTTI – Nous pouvons garder aussi en tête qu'en France, nous avons un modèle, et que, comme disait Monsieur MOREAU, c'est très intéressant de voir les autres modèles. Quel est votre retour par rapport au modèle que nous avons en France ? Où en êtes-vous ? Comment vous vivez votre jeunesse ? Où en êtes-vous dans votre parcours d'autonomie ? Etc. Quelqu'un veut commencer ? Louise, tu veux commencer ? Non ? Oui, Andréas.

A. CHRYSOPOULOS-BOUDET – Pour ma part, ça va, je suis plutôt optimiste, mais j'ai envie de revenir sur le pessimisme. Je pense qu'on est pessimiste quand on ne trouve pas de solution ou quand on ne les voit pas. J'ai la chance d'en avoir trouvé, et d'avoir trouvé une place où m'investir, où pouvoir faire des choses, pouvoir proposer, un espace où l'on a pu m'écouter aussi. Aujourd'hui, ce n'est pas qu'il n'existe pas d'espaces, mais les jeunes aujourd'hui ne savent pas où ils sont, ne savent pas comment les trouver, et je pense qu'il y a quelque chose à faire.

M. HANARTE – C'est intéressant effectivement pour nourrir la réflexion, parce que la recherche de tout cela, c'est l'espace familial, c'est l'espace éducatif, c'est l'espace des politiques publiques. Il y a plein de questions qui viennent derrière, on est bien dans le cœur de notre débat et de cette journée aujourd'hui.

Mme SPIOTTI - Quels sont justement vos besoins ? Où en êtes-vous justement par rapport à votre parcours ? Qu'est-ce qu'il y a par rapport à ce besoin d'autonomie ? Est-ce qu'il y a des besoins qui sont ciblés, peut-être la mobilité, peut-être d'autres choses ?

R. MARCHAND – Par rapport à mon parcours, je rejoins un peu ce que tu disais tout à l'heure. Je suis allé au lycée expérimental à Saint-Nazaire, certains connaissent peut-être, enfin certainement même, un lycée co-fondé par le frère de COHN-BENDIT. Ensuite, j'ai choisi, non pas par désamour des pédagogies alternatives mais par choix personnel, d'aller vers une formation en alternance. J'ai trouvé sans aucune difficulté un employeur, et suite à cela, avoir un CDI. Ensuite, le magasin a été racheté, et aujourd'hui, je me retrouve dans une démarche plus globale. Donc, ce n'est pas de chance, mais finalement, je pense que, quand on est jeune, qu'on aille souvent chez nos parents, ou qu'on soit en train d'en partir, l'alternance est une solution financière qui est vraiment intéressante pour nous. Certes, pour les employeurs, elle est intéressante également, même parfois trop – je pense que c'est une question à poser d'ailleurs –, mais c'est aussi quelque chose

qui est important pour lutter contre le décrochage. Pour ma part, je pense que c'est quelque chose d'important, comme les jeunes qui s'engagent en politique. J'ai à ma droite Maxence qui est conseiller municipal, je pense que plusieurs d'entre nous ont des convictions.

Je suis quasiment convaincu que les 100% d'entre nous qui sont majeurs se déplacent pour aller voter, enfin je l'espère. Il me semble assez important, quand on parle d'émancipation et d'engagement de la jeunesse, de se déplacer et d'être un bon citoyen. Je pense qu'il y a une autre question qu'il faut soulever dans ce débat, c'est le droit de vote à 16 ans. C'est quelque chose qui est extrêmement important. Je me rappelle, quand j'étais au lycée expérimental à Saint-Nazaire, un prof qui nous donnait des cours d'éducation civique. Il me disait qu'aujourd'hui, dans les programmes de l'Éducation nationale, on apprend à être citoyen en lisant un livre. C'est aussi stupide que d'apprendre à faire du vélo en lisant un livre.

Finalement, nous allons sur les chantiers navals, aider des sans-papiers à se faire régulariser. Au moins, c'était quelque chose de concret. On peut être d'accord ou pas d'accord avec la démarche, mais nous avons quelque chose de concret. Je pense que le droit de vote à 16 ans, c'est donner un nouveau souffle à la jeunesse. On parle de pessimisme, mais on peut totalement faire confiance à la jeunesse. Je pense que les votes les plus nauséabonds ne sont pas forcément chez les jeunes, bien au contraire. C'est à partir du moment où l'on est en train de grandir, que l'on est en train de finir notre parcours scolaire obligatoire, que l'on peut vraiment avoir un poids, et il me semble évident que, dans une république, que nous sommes plusieurs à défendre, le droit de vote à 16 ans est quelque chose d'extrêmement important.

M. HANARTE - Peut-être d'autres témoignages, même vous entre vous. Dialoguer sur ce que disent les autres ne me paraît pas inintéressant. Dans les définitions de l'autonomie, il y avait le fait d'opposer l'autonomie – l'autonomie familiale, l'autonomie professionnelle, financière – à l'autonomie intellectuelle : qu'est-ce qui est le plus important ? Est-ce que ce n'est pas la complémentarité des deux ? Est-ce que cela vous fait réagir ?

Mme SPIOTTI – Qu'est-ce qu'il faut aussi pour être autonome peut-être ?

M. OMETAK – Pour être autonome, il faut du temps, voilà, c'est rapide, c'est clair, c'est du temps. Ce n'est pas un truc que l'on acquiert du jour au lendemain, c'est quelque chose qui s'apprend. Donc, l'autonomie est faite d'erreurs et pas de succès. Plus on avance dans le temps, plus les succès sont réguliers, et il faut des adultes qui nous accompagnent. Florent m'aide au quotidien pour être autonome. Florent, tu peux te présenter deux secondes, et je continuerai sur autre chose.

M. DIONISY – Donc, Milan me donne la parole ! Juste pour resituer, je travaille donc dans établissement agricole public qui a une démarche de développement durable. Je suis chargé de mission là-dessus, et, dans ce cadre, j'accompagne les démarches des élèves et les démarches de projets des élèves, des enseignants, des équipes. C'est vraiment faire de la pédagogie de projets et essayer de la croiser avec de la pédagogie pure, c'est vraiment lier informel et formel. Dans ce cadre, effectivement, j'essaie, autant que faire se peut, d'aider les jeunes dans leur construction sans pour autant piloter les projets à leur place. Je pense qu'il pourrait être possible de mettre de l'huile dans les rouages. Je précise que je ne suis pas enseignant, je fais ça à 100%.

M. OMETAK – Florent nous aide au quotidien, c'est une personne qui devrait être dans tous les établissements, cela nous aide au quotidien. Quand nous voulons monter un projet, par exemple un projet sur les abeilles dans un lycée, pour avoir du butinage, nous demandons à Florent. Nous posons des questions, et après, c'est nous qui mettons en place le projet. Donc, des projets comme cela peuvent être valorisés dans la formation, c'est-à-dire que nous apprenons des choses. Moi, par exemple, j'ai des cours d'agronomie ; tout ce qui va être agronomie, je vais pouvoir le réinvestir autour de moi et acquérir des connaissances tout au long de mon éducation.

L. GUEVEL – Je suis d'accord avec toi sur le fait que c'est du temps, mais c'est aussi principalement les expériences que nous avons vécues et une volonté de devenir autonome. C'est-à-dire que nous pouvons décider de nous laisser cocooner ou assister toute notre vie, mais nous pouvons aussi prendre le pas de dire : « Je veux dire ce que j'ai envie de dire et j'ai envie de le faire par moi-même, j'ai envie d'être indépendant ». C'est ce que j'ai fait, j'ai pris le pas de partir pour deux mois en Service Volontaire Européen, et c'est là que la différence s'est faite. Je suis partie pendant deux mois dans un pays où je ne connaissais personne, je ne connaissais pas la ville, je ne connaissais pas langue, en fait, je ne connaissais rien. C'est donc dans ce genre de situations que tu es obligé en quelque sorte de devenir autonome et que tu es obligé de pousser les limites pour faire ce dont tu as envie, et cela change tout.

A. CHRYSOPOULOS-BOUDET – Ce que vous dites tous les deux est intéressant. On vous a accompagnés, il y a des personnes qui vous ont accompagnés, et toi, tu as décidé de franchir le pas toute seule. Je crois que l'autonomie, c'est comment des personnes, la société, nous incitent à faire des choses, nous permettent de le faire aussi. Elles prennent le temps, comme je disais tout à l'heure, il y a quelques personnes qui prennent du temps pour accompagner les jeunes. Une visite à la mission locale une fois tous les trois mois, c'est bien, cela nous permet de prendre notre indépendance financière ou autre, il y a pas mal de dispositifs intéressants ; mais le plus important pour moi, c'est la confiance. J'ai entendu que les animateurs jeunesse étaient payés à l'heure. Je pense que le vrai travail d'un animateur jeunesse, c'est l'accompagnement de projet notamment et l'accompagnement du jeune dans sa vie quotidienne. C'est comment il va l'amener à découvrir la vie, découvrir la société et puis monter des projets, faire des erreurs, faire des choses tout simplement. C'est inciter le jeune et ne pas le laisser dans un système scolaire carré, cadré, où l'on nous apprend à écouter et pas forcément à parler devant plein de monde ou en tout cas à faire des projets, etc.

S. BAELDE – Pour continuer un peu dans ces idées, le temps est important certes, mais le rythme l'est aussi : que chacun puisse trouver son rythme, que ce soit adapté. Si j'ai arrêté ma formation, c'est aussi pour cela, parce que je me sentais dans une course. Dans ma mission de Service Civique, j'ai une place énorme pour les initiatives, c'est neuf mois où je peux aller au bout de ma mission de la manière dont j'ai envie d'y aller. C'est en cohérence avec ce que je vis puisque nous intervenons dans les quartiers populaires, auprès de jeunes qui sont en décrochage scolaire. Nous avons aussi des familles qui sont nouvellement arrivées en France, et quand on voit qu'un bénévole qui est étudiant peut donner deux heures par semaine à une famille, et qu'en un an, un enfant n'a plus besoin de notre accompagnement, il n'y a pas grand-chose à faire, ce sont des petites choses qui peuvent être très importantes et c'est beaucoup de présence les uns avec les autres.

M. HANARTE – Nous voyons effectivement l'importance de l'accompagnement, vous êtes trois ou quatre à le dire. Qui veut réagir, Louise à nouveau ?

L. GUEVEL – Oui, je ne suis pas partie toute seule non plus, je suis partie accompagnée, et je n'ai pas fait ma petite dédicace, du coup j'en profite ! Je voulais aussi ajouter que c'est dommage qu'il n'y ait pas assez d'informations sur ce que les jeunes pourraient faire. Toutes les possibilités qui pourraient les rendre autonomes ne sont pas assez mises en valeur, les possibilités qui pourraient du moins les faire changer, créer une ouverture d'esprit et peut-être une meilleure tolérance, du moins une découverte du monde. Tous ces organismes ne sont pas du tout mis en valeur. J'ai dû aller à Pôle Emploi, puis à la Mission Locale, pour finalement apprendre qu'il y avait un truc génial qui permettait aux jeunes de partir en accompagnement, d'avoir des cours de langue gratuits et de ne s'occuper en rien d'administratif, ce qui simplifie beaucoup, parce que l'administratif, c'est embêtant ! Ce n'est vraiment pas facile, et c'est dommage que ces organismes ne soient pas mis beaucoup plus en lumière, ce qui servirait à un plus grand nombre.

M. HANARTE – J'entends l'histoire de l'administratif qui est un problème récurrent, nous en entendons souvent parler, et pas que chez les jeunes ! Qui voulait réagir ? Maxence ?

M. BIZOT – Oui, donc, juste là sur l'administratif et l'information jeunesse. Avec le Centre Régional Information Jeunesse des Pays de la Loire, nous travaillons actuellement sur une information beaucoup plus simple, une information régionale, en lien avec la jeunesse, donc nous espérons que ce sera plus simple dans l'avenir.



Mme SPIOTTI – Merci Maxence. Justement, nous allons parler des dispositifs qui sont en place, notamment le dispositif régional qui est le « Pack 15-30 ». Est-ce que vous le connaissez ? Est-ce que, pour vous, cela a facilité l'autonomie ? C'est un des objectifs affichés du « Pack 15-30 ». À travers quels biais ?

À travers quels besoins ? Besoins qui peuvent être liés à ce parcours d'autonomie. Déjà, connaissez-vous le « Pack 15-30 » ? Oui ? Est-ce que certains d'entre vous l'utilisent ?

M. HANARTE – Allez-y réagissez, dites-nous si vous connaissez ce pack.

Mme SPIOTTI – Qu'est-ce que vous utilisez ? Pour rappel, il est décliné en neuf pass.

M. OMETAK – Je l'ai utilisé l'année dernière, et je l'ai commandé cette année – enfin, en début d'année. J'ai utilisé le chèque pour les livres, cela permet d'acheter un livre pour pas trop cher, donc c'est cool. Cela permet aussi de pouvoir faire une sortie entre amis au cinéma, et organiser cela tout seul, si on y va avec les parents, c'est moins drôle ! Et enfin, j'ai utilisé, je ne sais plus le nom exact, mais quand on s'inscrit au sport, il y a des aides financières pour la licence sportive. Je vous remercie d'ailleurs d'avoir mis en place ce pack.

Mme SPIOTTI – Alors peut-être que nous allons repartir un peu plus sur les objectifs du dispositif et essayer de trouver comment ce dispositif peut aider justement à acquérir cette autonomie. Essayer de faire le lien avec les politiques publiques qui sont mises en place, et voir les freins que vous pouvez avoir, et surtout les leviers que l'on peut créer pour être plus autonome.

M. HANARTE – C'est de la réaction directe !

Mme SPIOTTI – Donc, par rapport notamment aux dispositifs politiques... j'ai perdu le fil de ma réflexion ! Jérôme !

M. HANARTE – C'était le « Pack 15-30 » que certains connaissent et que d'autres ne connaissent peut-être pas ou moins. Quel est le sentiment par rapport à cela ? Aujourd'hui, il y a neuf pass qui existent. Est-ce que l'information, vous l'avez perçue ? Est-ce que vous avez eu connaissance de ce

pack ? Est-ce que vous êtes allés sur le site, sur le portail internet ? D'ailleurs, est-ce que l'idée du portail internet est bonne ? Est-ce qu'il ne faut pas envisager autre chose ? Est-ce que la communication vous convient ? Est-ce que vous avez l'information ou non ? Et est-ce que vous connaissez ces pass ? Est-ce qu'ils sont utiles et est-ce qu'ils sont utiles dans le cadre d'un parcours d'autonomie, ou pas forcément, ou pas du tout, ou ça dépend ? Cela fait beaucoup de choses, mais c'est un peu cela, l'idée générale que nous cherchons, parce que le but du jeu, c'est que l'on puisse ressortir les idées, et puis nous avons de la chance d'avoir des élus ici, c'est ça aussi, l'intérêt.

A. CHRYSOPOULOS-BOUDET – J'ai utilisé le « Pack 15-30 » pour la mutuelle. À un moment donné, on grandit et puis on découvre que l'on a besoin d'une mutuelle, d'une assurance, etc. C'est un peu « chiant », l'administratif, tu le disais, mais il faut bien y aller à un moment donné. Une mutuelle, quand on est jeune, ce n'est pas forcément une priorité, il faut l'avouer, parce qu'on est jeune justement, donc on est censé être en bonne santé ! Cela m'a permis tout simplement de prendre ma première adhésion et de payer quasiment une année à la mutuelle ; maintenant je la paye chaque mois, cela fait partie des choses qu'il faut déduire du salaire. Pour moi, la communication était plutôt bonne. Je ne sais pas si c'est encore d'actualité, mais il y avait des humoristes qui en faisaient la promotion à partir de petites vidéos qui étaient diffusées largement sur les réseaux sociaux. J'en avais entendu parler, à l'époque, il me semble qu'il n'y avait que le pass « Culture et sport », cela avait dû commencer comme ça. J'en avais entendu parler au lycée, puis à travers les vidéos. Chaque année, des choses arrivaient en plus, donc je me suis servi de la mutuelle. J'avais regardé aussi pour le déménagement, mais je ne rentrais pas dans les clous, cela arrive ! Mais en termes de communication, je pense que c'est un des dispositifs qui est le plus lisible aujourd'hui sur la région.

M. HANARTE – D'accord, voilà une réaction intéressante, de voir qu'il y a une utilisation sur la mutuelle, et le fait qu'il y ait la connaissance de cette licence sportive également – Milan l'avait aussi. D'autres peut-être ne connaissent pas ou ne connaissaient pas avant cette journée ? Vous connaissiez tous le « Pack 15-30 » ?

S. BAELDE – J'en ai entendu parler cette année en arrivant sur Angers, mais quand j'étais en formation à Laval, nous étions énormément à venir d'autres régions, et à ce moment-là, je n'en avais pas du tout entendu parler. Alors, peut-être qu'il faudrait cibler un peu, au niveau de la communication, ces nouveaux arrivants. Nous en parlions au début de la conférence, beaucoup d'étudiants arrivent sur la région, donc voilà peut-être une piste.

R. MARCHAND – Au CRIJ, nous nous sommes également beaucoup penchés sur la question du « Pack 15-30 ». Nous l'avons quasiment tous utilisé, nous en avons tous entendu parler. Il propose énormément de choses, c'est très bien, mais par exemple, le pass pour avoir une réduction sur les licences de sport n'est pas forcément utilisé par tout le monde, de même que le bon pour aller au cinéma n'est pas forcément utilisé par tout le monde. Nous avons commencé à réfléchir sur le fait d'avoir un pass qui serait plus à la carte, qui serait plus adapté à la situation de chacun – cela pourrait être un gain d'argent –, et également quelque chose qui corresponde plus aux attentes de chacun d'entre nous. Nous nous sommes également posé la question de savoir s'il était possible d'élargir le champ des personnes à qui il s'adressait. Nous voulions faire en sorte que cela s'adresse véritablement à la jeunesse dans son entièreté, pour des jeunes Nigériens par exemple, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, à ma connaissance. Je ne sais pas si quelqu'un peut exactement rappeler à qui les différents pass sont adressés aujourd'hui, mais j'ai le souvenir qu'il y a certains jeunes, par exemple en BTS, qui en sont exclus, si je ne me trompe pas. Peut-être Maxence va reprendre ?

M. BIZOT – Oui, juste pour préciser, au niveau des âges, tout le monde est bien concerné, enfin les 15-30 ans sont bien concernés par le « Pack 15-30 ». Seulement, à l'intérieur du pack, il y a des pass, et tout le monde n'est pas concerné par tous les pass.

M. HANARTE – Très joli dessin ! Juste pour expliquer un instant, j'étais là pour représenter la CFE-CGC. Au départ, mon métier, c'est fonctionnaire de police. Comme ça, quitte à rigoler, nous allons rigoler !

Mme SPIOTTI – Juste pour rappeler que, dans le « Pack 15-30 », il y a, effectivement, pour certains pass, des conditions d'éligibilité. Tout jeune entre 15 et 30 ans ne peut pas accéder à l'ensemble des pass. Voilà, c'était juste pour rappel. Donc, par rapport à ce que vous avez dit, dans l'ensemble des échanges, nous avons pu cibler la mobilité, par rapport à l'autonomie, la mobilité à l'international notamment qui peut être relevée, la santé qui peut être importante aussi dans le parcours d'autonomie. Voyez-vous d'autres choses ? Qu'est-ce qui est important pour vous ? Comment les politiques publiques pourraient aider dans ce sens ? Milan, toi, tu parlais des activités culturelles et sportives, des loisirs.

M. OMETAK – Je fais partie d'une APMA, c'est une Association de Pêche et Milieu Aquatique, cela m'a aidé dans l'autonomie : c'est la première fois que je m'investissais dans une association. J'y ai appris beaucoup de choses sur la vie d'adulte, cela m'a permis d'apprendre beaucoup de choses.

C. SPIOTTI – Merci Milan. Il n'y a pas d'autres choses ? Nous vous proposons quelques minutes pour poser des questions à nos jeunes qui sont là, qui ont eu le courage de venir témoigner.

Mme ROUFFIAT - Bonjour, je suis Amandine ROUFFIAT. J'ai envie de faire une présentation un peu comme vous : j'ai 37 ans, j'habite à Nantes, je suis conseillère technique sur l'enfance jeunesse, à l'URIOPSS, c'est une Fédération du secteur social et médico-social. Ce n'est pas facile non plus de prendre la parole, donc c'est un peu comme vous, je pense que je vais être toute rouge dans deux minutes. Merci en tout cas d'être venus, c'est très intéressant de vous entendre, même si ce n'est pas facile d'être là. Je voulais reprendre des petites choses que vous avez dites, sur la notion de lien qui attache ou de lien qui relie. Je pense qu'effectivement, c'est une bonne réflexion, d'où l'importance de prendre des risques, avec toute la difficulté qu'on nous demande de notre côté. On nous demande que chaque chose soit bien financée, calibrée, et de travailler à la marge le plus possible, que vous soyez jeune, moins jeune, handicapé, âgé, pour que vous puissiez chacun expérimenter, prendre des risques et partir à l'international, etc. Vous disiez, je ne sais plus qui d'entre vous : « Les jeunes ne savent pas où ils sont ». Je pense qu'il n'y a pas que les jeunes dans cette période, nous aussi, nous sommes un peu perdus, et nous tâtonnons. En tout cas, nous faisons le maximum pour construire un monde différent, pour justement ne pas essayer de faire l'inverse, enfin ne pas refaire un autre monde, dirons-nous. J'ai été interpellée par les notions d'autonomie, être autonome et indépendant. Il est vrai que nous voyons bien que vous êtes indépendants, mais cependant tous dépendants, puisque vous faites vos projets très souvent avec d'autres personnes.

Vous avez aussi parlé d'assistance. Est-ce que cette assistance est négative ? Nous avons tous besoin des uns des autres. Est-ce que, lorsque l'on est handicapé, avoir besoin d'une assistance, c'est négatif ? Voilà, c'est ma première question. Puis, Louise en parlait tout à l'heure, n'opposez-vous pas autonomie à assistance ? Une autre question également, par rapport à la solidarité et au vivre-ensemble dont il était question tout à l'heure : j'aurais voulu avoir votre avis sur les impôts. Quelle est votre perception sur le fait de payer des impôts dès maintenant ou un petit peu plus tard ? Merci.

L. GUEVEL – Ce sont beaucoup de questions d'un coup, je ne sais pas si je me souviens de toutes. L'assistance n'est pas un concept forcément négatif ou positif. Cela dépend de ce qu'on veut en faire au final. Évidemment, si on est trop assisté et si quelqu'un fait tout à notre place tout le temps, cela va peut-être un peu bloquer l'autonomie, l'envie d'être autonome. Cela ne s'adapte pas forcément à tout dans le quotidien, que ce soit le numérique ou n'importe quoi. Si quelqu'un fait tout pour nous, est-ce que nous allons avoir envie de le faire ? Donc, ce n'est pas forcément

négatif ou positif, cela dépend juste de ce que nous voulons en faire, c'est une question de point de vue, je pense. Les autres questions, je ne sais plus !

M. BIZOT – Oui, toujours sur l'assistance, j'ai eu l'expérience d'un conseil municipal jeune, et je suis au Conseil Régional Jeune. Dans le CMJ, l'assistance était énorme, tellement énorme que le projet de jeune, c'était en fait le projet des élus. Quand un élu demande aux jeunes de réaliser son projet, ils le font un peu par désamour, et là, je ne veux pas dire que ça devient dangereux, mais les jeunes ne savent pas réellement où ils vont. Ils ne prennent pas conscience d'ailleurs de l'enjeu de leur projet et que c'est uniquement un élu qui leur demande de faire telle ou telle chose. Je l'ai vécu dans mon Conseil Municipal Jeune pendant quatre ans ; je viens de donner ma démission parce que je ne suis plus d'accord avec ce fonctionnement. Et à l'inverse, au Conseil Régional Jeune, nous sommes encadrés, mais libres. C'est-à-dire que nous devons suivre certaines politiques régionales, parce que ce sont les élus qui les mettent en place – et c'est normal –, mais par contre, nous proposons des projets, nous sommes entendus plusieurs fois dans l'année, on nous dit si c'est possible ou pas, quelles sont les raisons de la décision ; mais c'est bien nous qui construisons les projets de A à Z. Donc, il y a bien une assistance, un encadrement, mais c'est positif.

M. HANARTE – Alors si j'entends bien, il y a peut-être une légère différence entre le fait d'être assisté et le fait d'être accompagné, c'est peut-être cela la différence entre l'un et l'autre ?

R. MARCHAND – Absolument, sur la différence entre être assisté et être accompagné, je pense que c'est assez clair. Tout à l'heure, tu parlais d'émancipation de la jeunesse. J'ai 22 ans, j'ai mon appartement, et je suis sûr que nous avons des démarches identiques à faire, vous et moi, mais parfois, nous avons besoin de quelqu'un. Je pense que ce n'est pas forcément une question de jeunesse ou pas. Il y a des démarches que l'on ne peut pas forcément toujours entreprendre tout seul, et je pense que c'est peut-être même plus du vivre-ensemble.

Pour en revenir à la question des impôts, c'est vrai que c'est un peu « chiant » comme question, ce n'est pas très « cool » de poser cela. Personnellement, j'y suis tout à fait favorable, je pense que c'est un des piliers de la solidarité dans notre pays. Il faut réfléchir à ce que ce soit quelque chose qui soit calculé vraiment de manière sensée entre nos revenus à chacun, entre les plus précaires et les plus riches de notre pays, c'est vraiment un des piliers de la solidarité dans notre pays.

J'ai également une question à poser. C'est très sympa toutes ces caricatures, mais s'il ne s'était pas passé les catastrophes qui se sont passées en début d'année, aurions-nous eu des caricatures autour de nous aujourd'hui ? Si c'est dû à ce qui s'est passé, je pense que nous pouvons revenir à la question de la jeunesse. J'étais à Paris, à la marche, je pense que nous pouvons parler de marche pour l'égalité, d'une vraie manifestation pour tous où nous étions tous ensemble, au-delà de nos couleurs politiques, des différences intergénérationnelles, etc. Je pense que c'est quelque chose qui est assez symbolique, il y avait beaucoup de jeunes présents, c'est important de le rappeler. Je voulais donc savoir si, s'il ne s'était pas passé ce qu'il s'est passé, nous aurions des caricatures autour de nous aujourd'hui ?

M. HANARTE – Peut-être Michelle ?

Mme BUREAU – Oui, juste pour cette question, il fallait oser la poser, et c'est bien que vous l'ayez posée. Oui, ça aurait eu lieu parce que cela relève de l'esprit dans lequel nous souhaitons mener ces travaux. Il y a des modes de communication qui sont plus facilitants que d'autres à certains moments. En rapport avec tout ce qui a été dit, sur comment on se repère, sur comment cela peut être compliqué parfois, sur les langages codés, etc., nous avons fait le choix d'avoir une démarche qui soit, qui essaie, même si ce n'est pas toujours facile, de sortir des codes habituels. La logique des caricatures, du théâtre, etc., était déjà décidée et, en tout cas, bien en perspective avant les événements.

Mme BAUDRY – Bonjour, Sophie BAUDRY du MRJC (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne). Je voulais revenir sur ce que disait Christophe MOREAU tout à l'heure, à savoir qu'aller vers l'autonomie, c'est prendre conscience de son pouvoir d'agir, ainsi que Michelle BUREAU qui disait : « Osons ensemble ». Au MRJC, association de jeunes également, nous disons : « Osons agir ». Je voulais donc vous poser la question : qu'est-ce qui vous motive à agir dans tout ce que vous entreprenez ? Qu'est-ce qui vous a motivés à venir ici, à agir ? Qu'est-ce qui vous motive à passer à l'action ?

L. GUEVEL – Parce que l'on m'a invitée ! Ce qui me motive à agir et à passer à l'action, c'est surtout le fait que nous ne sommes pas forcément là pour très longtemps, je parle sur Terre, enfin en général. Il y a tellement de choses à découvrir partout dans le monde, il y a des gens géniaux, il y a des paysages, il y a des nourritures, il y a plein de choses géniales à découvrir, et ce serait dommage de ne pas en profiter. C'est surtout ce qui me pousse à me bouger.

S. BAELDE – Je rejoins ton enthousiasme et j'ajouterai même que, finalement, c'est d'avoir conscience que nous pouvons changer les choses. Ce n'est pas toujours facile de se donner les moyens, mais il faut y croire, et si je suis là, c'est parce que j'y crois.

M. BIZOT – Les raisons de mon engagement, c'est ce que je vois tous les jours. C'est-à-dire des jeunes qui se plaignent de plein de choses, mais qui n'agissent pas. J'ai envie de dire : « Engagez-vous, agissez ! ». Nous le voyons bien dans l'hémicycle, nous parlons de jeunes, de jeunesse, mais il y a quand même une majorité de personnes qui ne sont pas considérées comme jeunes. Sur les intentions de la jeunesse, que voulons-nous à la fin ? Nous voulons plein de choses, mais nous ne faisons rien. C'est pour cela que je me suis engagé un peu partout.

R. MARCHAND – C'est une question que j'ai entendue assez souvent. J'ai commencé à militer à 14 ans, et on m'a souvent demandé pourquoi j'avais commencé à m'engager à S.O.S Racisme et au FIDEL (Festival Image de la Diversité et de l'Égalité), ou pourquoi je serai candidat aux élections départementales sur mon canton en Sarthe. Il y a quelque chose qui me semble assez clair, c'est qu'il y a beaucoup de jeunes qui s'engagent, il y en a bien plus que ce qu'on nous montre à la télé ou bien plus que le peu de jeunes que nous sommes là. Il y a des jeunes qui sont engagés dans des troupes de théâtre, qui font du cirque, qui font du football, qui font de la musique, qui font plein de choses, et je pense que c'est vraiment un esprit.

Nous pensons chacun à notre manière, certains dessinent, d'autres font plein de choses, c'est cool. Après, il y en a d'autres qui se lèvent, qui vont coller des affiches et qui, le soir, vont préférer aller en meeting. C'est un choix, certains sont passionnés de quelque chose et d'autres vont plus pencher vers un autre modèle – c'est super stressant de se regarder en fait en parlant ! Je pense donc que ce n'est pas rarissime de voir des jeunes qui s'engagent ; on n'en parle pas, c'est tout. Quand on allume la télé, on ne nous parle que de ce qui va mal ; mais il y a plein de trucs super dans notre pays, mais on n'en parle jamais. Des journées comme celle-ci par exemple, c'est bien, mais personne n'en parle.

Personne ne parle des responsables politiques, des associations, des institutions qui sont là et qui écoutent la jeunesse, travaillent avec. Ce n'est pas un sujet qui préoccupe les gens. On préfère faire semblant de parler de Marine LE PEN à la télé, de choses comme ça qui font peur, qui sont gravissimes. La meilleure réponse que nous devons apporter, c'est que la jeunesse peut être engagée. La meilleure réponse à ce climat nauséabond de notre pays, c'est bien évidemment nous, et c'est ce nouveau souffle qui est la meilleure réponse.

A. CHRYSOPOULOS-BOUDET – Je suis là aujourd'hui parce que j'ai un copain qui m'a appelé et qui m'a dit : « Il manque un jeune salarié pour venir témoigner » ! J'en ai profité pour découvrir le CESER, que je ne connaissais pas avant vendredi dernier, ce qui est plutôt une belle découverte. La question, c'est plutôt : « Qu'est-ce qui me pousse à m'engager ou à faire des choses ? ». Je pense

que c'est un besoin viscéral de montrer que je suis capable de faire quelque chose. Montrer que ce n'est pas parce que nous sommes jeunes, que nous venons d'un coin un petit peu paumé, et qu'on ne nous a pas forcément donné les bonnes cartes en main, que nous ne pouvons pas y arriver. Parfois, cela nous demande du temps, nous faisons des erreurs, nous nous reprenons, nous apprenons, nous continuons, nous grandissons. Voilà, aujourd'hui, j'avais envie, suite à l'appel d'un copain, de venir partager un petit peu tout cela.

M. HANARTE – Je pense que nous arrivons à peu près au bout de cette rencontre et de vos témoignages. Plusieurs choses, déjà bien évidemment vous remercier, vous remercier d'être là et de nous avoir fait partager ces différentes réflexions sur l'autonomie. Nous n'avons pas la prétention, et nous ne l'avions pas avant d'arriver, nous ne l'aurons pas après, de régler le problème de l'autonomie, et puis de nous dire que ça y est, tout va bien. C'était cependant intéressant de l'échanger ; nul doute que l'assemblée a pu apprécier ces propos. Le CESER s'en inspirera forcément au cours de ses divers travaux, et puis bien sûr, les élus de la Région également, c'était l'objectif. Nous en reparlerons aussi cet après-midi dans les différents ateliers ; vous pourrez vous exprimer à nouveau, surtout sur ces points-là. Je vous remercie de votre participation active !

Mme SPIOTTI – Un grand merci à vous.

M. HUDE – Pendant que le plateau se vide, je vais en profiter pour adresser des remerciements particuliers à Philippe CAVET, qui est chef du pôle logistique ici, à la Région. Merci également à tous les collègues et les chargés de mission du cabinet du CESER qui ont permis aussi le déroulement de cette journée. Nous autres, les représentants de la société civile, je nous appelle souvent les sénateurs, nous ne ferions pas grand-chose de très construit si nous n'avions pas toutes ces mains en coulisses qui nous aident à travailler, et souvent d'ailleurs qui nous aident à penser. Tout à l'heure, Christophe MOREAU nous a stimulés en nous invitant à interroger beaucoup de nos certitudes, les jeunes viennent de le faire également, et puis bien entendu Pich' prend des risques majeurs en nous rappelant que les caricaturistes vivent dangereusement. Il y en a d'autres qui vivent aussi dangereusement, ce sont d'autres artistes, et c'est à eux d'intervenir avant les deux derniers qui vivent dangereusement également. Je leur réserve bien entendu un petit topo d'introduction, avant qu'ils ne prennent la parole, à savoir Monsieur PÉRIDY pour la Direction Nationale Jeunesse et Sports, et tu auras l'honneur de conclure, Chloé.

Thierry PERIDY, Directeur pour la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale des Pays de la Loire, et Chloé LE BAIL, Vice-Présidente, Région Pays de la Loire.

M. HUDE – Merci beaucoup « La belle boîte » ! Nous continuons donc dans un genre enlevé, et cela va être très dur pour les deux orateurs qui vont venir ! Mais vous êtes quand même les représentants des politiques publiques, donc vous savez faire ! Je vous invite donc à venir tous les deux. Monsieur PÉRIDY, Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, va nous présenter les politiques publiques de l'État. Je dois le saluer, c'est mon chef de service ! Et Chloé LE BAIL, qui est Vice-Présidente du Conseil Régional, en charge de la commission santé et égalité des droits, et qui, à ce titre, est à l'origine du Schéma régional des jeunes depuis pas mal de temps. Il faut le signaler, et je le signale donc : il y a un « s » à jeunes. C'est quelque chose que je défends depuis toujours dans mon propre ministère, à savoir que les jeunes sont divers, et qu'il y a des tranches d'âges différentes, bien entendu, mais également des conditions sociales différentes, des aspirations sociales différentes, ce qui donne des éléments de politiques publiques dont, je suis certain, vous allez nous parler.

M. PÉRIDY – Monsieur le Président du CESER, Madame la Vice-Présidente de la Région, Mesdames, Messieurs, c'est un exercice difficile, voire une mission impossible que de passer après ces artistes pour parler des questions de jeunes et des questions d'autonomie des jeunes. Malgré tout, je vous remercie très sincèrement de l'invitation, Monsieur le Président. Je crois que c'est effectivement important pour le représentant de l'État que je suis d'être à l'écoute des éléments que vous avez avancés, éléments qui seront en discussion cet après-midi, et qui s'inscrivent, je crois, très clairement – ce n'est pas une surprise – au cœur des préoccupations de l'État.

Je voudrais rappeler que ce thème de l'engagement et de l'autonomie des jeunes est l'un des quatre axes fondateurs du plan interministériel de la jeunesse, porté maintenant par le gouvernement depuis deux ans. Je rappelle son item : favoriser l'autonomie des jeunes et la sécurisation du parcours dans leur globalité – je crois que c'est vraiment au cœur du sujet tel que vous l'avez envisagé aujourd'hui. Rappeler aussi que le gouvernement est évidemment très attentif à la déclinaison territoriale de ce plan jeunesse, donc à la concertation avec les acteurs qui accompagnent les jeunes, les collectivités locales, les associations, les structures telles que la vôtre évidemment au sein de ce Conseil Économique et Social Régional.

Je n'étais malheureusement pas présent pour l'intervention de Monsieur MOREAU, mais j'ai pu entendre tout à l'heure, à travers les propos de quelques jeunes – c'est évidemment éminemment un sujet d'actualité que cette question du parcours des jeunes, de l'autonomie des jeunes, de la relation à l'autre –, que l'autonomie des jeunes ne pouvait s'envisager que par rapport à l'autre, au collectif, à un environnement favorable qui permet aux jeunes de se construire. Je crois que c'est d'autant plus d'actualité au regard des événements, comment ne pas les citer, qui se sont passés il y a quelques semaines.

Les quelques jeunes présents ont évoqué la question du vivre-ensemble, la question de la confiance qui est faite aux jeunes. Pour ma part, je crois que c'est vraiment un enjeu fort pour tous, mais fort également pour le gouvernement. Cet après-midi même, nous sommes vraiment dans l'actualité brûlante. En effet, à 15 heures aujourd'hui, se tient le Comité interministériel « Égalité, citoyenneté, république en actes ». Je ne vais pas dévoiler ce qui sera dit cet après-midi, mais il y aura forcément un axe privilégié autour des notions d'engagement, terme qui a été abondamment évoqué tout à l'heure. Je crois que c'est vraiment cela, offrir un certain nombre de conditions pour que l'environnement soit plus favorable à l'ensemble des jeunes, pour leur permettre de conduire un parcours qui leur permette d'être des adultes de demain.

Parce que c'était aussi notre actualité cette semaine, je voudrais revenir sur un terme que vous avez développé à plusieurs reprises, celui de l'accompagnement. Je crois qu'effectivement, le jeune se construit dans le rapport à l'autre, dans le rapport à l'animateur, dans le rapport à l'éducateur. Se tenait mardi dernier le Comité interministériel de lutte contre les exclusions. Le gouvernement a souhaité, notamment pour les publics en situation difficile, faire de l'accompagnement du public le sixième pilier du plan interministériel de lutte contre la pauvreté. Là encore, à travers les témoignages que vous avez apportés, nous sommes bien dans cette dynamique. Nous le sommes d'ailleurs très clairement dans cette région où nous avons la chance, en termes notamment de déclinaison, d'être en partenariat étroit avec le Conseil Régional, et d'être associés très prochainement sur la Conférence régionale des acteurs de la jeunesse. J'en remercie la Région encore une fois.

Je retiens également un autre terme que vous avez évoqué, celui de la confiance faite aux jeunes. C'est vraiment un enjeu pour les adultes, en tout cas pour les politiques, et pour un gouvernement, que de pouvoir, devoir nouer une relation faite de confiance avec les jeunes, d'associer les jeunes dans la construction de la politique publique. Nous allons avoir dans quelques semaines, et je me félicite de la temporalité de cette journée du CESER, un événement important dans notre région.

Le gouvernement a décidé, en application du Comité interministériel de la jeunesse, qu'il était utile de continuer à nouer un contact direct entre les politiques, les ministres et les jeunes. Le 9 avril prochain, nous aurons la chance d'accueillir à Nantes la première Rencontre territoriale des jeunes. Plusieurs ministres vont venir à Nantes rencontrer des jeunes sur un certain nombre de thématiques. Nous installons lundi prochain le comité de pilotage qui va être en charge de la préparation de cet événement important.

Nous y associons évidemment le CESER, et je crois qu'à travers les thèmes qui sont débattus aujourd'hui, le matériau sera présent. La volonté du Ministre Patrick KANNER, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, est d'articuler l'interpellation, le questionnement en direction des jeunes, en cohérence avec les dynamiques territoriales. Je peux le dire maintenant, après un peu plus d'un an de présence dans ce territoire où la concertation et la collaboration entre les acteurs sont très bonnes, voire excellentes, nous sommes dans une région qui fait souvent référence au niveau national. Ce n'est sans doute pas innocent si le Ministre et le gouvernement viendront ici en force dans quelques semaines.

Nous souhaitons nous appuyer sur les événements qui attendent ce territoire dans les quelques semaines à venir, et identifier des thèmes d'interpellation au Ministre qui seront cohérents avec les problématiques du territoire. La thématique de la mobilité, je l'ai évoqué, sera le thème d'un des ateliers cet après-midi ; nous aurons également les thématiques du rapport au numérique, du rapport à l'engagement – nous avons beaucoup entendu de témoignages sur le Service Civique, le Service Volontaire Européen –, ainsi que toutes formes qui promeuvent l'engagement des jeunes.

Ces axes de travail seront très vraisemblablement réutilisés dans le cadre de cette journée du 9 avril, donc nous nous inscrivons vraiment dans une problématique de réflexion collective. C'est vraiment l'opportunité pour nous que cette journée du CESER soit complètement prise en compte à l'occasion de ce regroupement et de cette manifestation importante du 9 avril, et également dans la perspective d'un calendrier qui sera très riche au mois d'avril – mais je laisserai Chloé LE BAIL en dire davantage. Nous essaierons bien entendu aussi de mettre de la cohérence dans les thématiques dans le cadre de la Conférence régionale des acteurs de la jeunesse, que l'État co-animera avec la Région.

Et puis, dernier événement qui montre aussi tout l'intérêt de cette journée, nous accueillerons François CHÉRÈQUE, au mois de mai, qui viendra parler du Service Civique. Je ne vais pas

développer puisque ce sera un des axes forts de la délégation gouvernementale de cet après-midi ; nous aurons évidemment à nous en emparer dans cette région. Il y a plus de mille jeunes aujourd'hui en région des Pays de la Loire qui répondent à des missions de Service Civique. Sur la mission d'intérêt général, je pense que nous pouvons faire plus, nous pouvons faire mieux, mais nous ne pouvons le faire que s'il y a une concertation collective avec tous les acteurs et s'il y a un véritable accompagnement des jeunes. Je pense que c'est une période de la vie très importante dans la construction d'un parcours allant vers l'autonomie des jeunes. Nous aurons donc des rendez-vous importants au mois d'avril. Nous attendons, de ce fait, beaucoup de cette journée de comptes rendus des ateliers, encore plus que nous ne l'avions envisagé.

En tout cas, merci beaucoup de cette initiative, et merci beaucoup à tous les participants qui sont effectivement très nombreux et dont nous attendons lundi prochain quelques éléments de réflexion qui nous permettront de caler au mieux ce rendez-vous gouvernemental pour les jeunes. Cela est essentiel pour que, dans ce territoire, quels que soient les jeunes et quels que soient les territoires, nous arrivions à accompagner notre jeunesse dynamique, notre jeunesse en évolution très forte. Merci à vous de cette invitation, et de m'avoir écouté.

Mme LE BAIL – Merci. Bonjour à tout le monde. Avant tout, je voulais remercier très sincèrement l'ensemble des membres du CESER qui ont organisé cette matinée qui est, je trouve, de très grande qualité, même bien meilleure parfois que ce que le Conseil Régional des Pays de la Loire peut organiser. Je tenais donc à vous remercier, et remercier toutes les personnes qui ont permis cette matinée et cette journée. Je ne vais pas vous faire état de tout ce que la Région peut faire en matière de politique jeunesse, parce que je pense que beaucoup d'entre vous connaissent nos politiques publiques et savent en tout cas quel est notre engagement profond pour les jeunes. Tu as parlé, Didier, tout à l'heure de « les jeunesses » : c'est sur cette génération que nous avons travaillé depuis 2004. Nous avons essayé de lui donner davantage de droits, en tout cas d'améliorer ses conditions de vie.

Je voudrais juste revenir en quelques mots sur notre ressenti sur ce qui a pu être évoqué ce matin, notamment par Monsieur MOREAU et d'autres intervenants sur cette grande question de l'autonomie. Il y a dix ans, au niveau de la Région des Pays de la Loire, en tant que responsables politiques – nous qui sommes en capacité d'impulser des politiques publiques sur notre territoire et quelque part changer la vie des gens à notre échelle –, nous avons porté notre diagnostic complet sur l'état de la génération des 15-30 ans.

Pour ceux qui me connaissent et qui m'ont entendue parler à de nombreuses reprises, vous m'avez souvent entendue dire que, pour la première fois dans l'histoire – enfin, j'avais moins de trente ans, maintenant j'ai trente ans –, notre génération vivait moins bien que ses aînés si nous enlevions les deux périodes de Guerres mondiales. Ce qui est important, c'est que ce diagnostic était vrai il y a dix ans et qu'aujourd'hui, il s'est aggravé. Il y a dix ans, même quinze ans – parce que je pense que cela fait deux générations et demie que nous sommes en train de vivre le vrai déclassé social, et cela fait écho un peu à tout ce qui a été dit tout à l'heure sur la nécessité d'avoir un diplôme pour pouvoir entrer dans la vie active –, nous aurions pu apporter comme réponse cette autonomie. Nous avons été nombreux et nombreuses, j'en vois dans la salle, à défendre et militer pour une allocation à l'autonomie individualisée. Si elle avait été mise en place il y a déjà plus de dix ans, elle aurait pu atténuer en partie la fracture sociale qui s'est imposée entre les deux générations. Vous avez parlé d'autonomie ; nous, aujourd'hui, nous voulons continuer à défendre ce concept en parlant plutôt d'égalité des droits.

Aujourd'hui, si nous écoutons les jeunes, ce qu'ils nous disent, vous l'avez évoqué tout à l'heure, c'est qu'ils sont pessimistes. Je pense qu'aujourd'hui, ce qui gagne en sentiment individuel et collectif sur toutes ces générations, c'est un sentiment d'injustice profond à tout point de vue. Même si nous faisons des études, et nous voyons des fois que nos parents galèrent pour nous payer des études, même si nous avons un Bac+5, fait des écoles, etc., au final, nous galérons à

entrer sur le marché du travail, et il y a une injustice en termes de salaires.

J'ai eu une discussion avec ma mère, je lui disais : « J'ai un Bac+5, j'ai 32 ans, je ne gagnerai pas demain quatre ou cinq mille euros si j'ai un poste avec responsabilités, même trois ou quatre mille euros ; aujourd'hui, si je gagne deux mille euros, je suis contente ». Il y a une vraie fracture et un vrai sentiment d'injustice qui domine là-dessus. Il y a un sentiment d'injustice qui domine sur les retraites, sur le système de santé. Nous voyons que le système se dégrade. Tout à l'heure, la question de la mutuelle était évoquée. En revanche, nous voyons qu'il y a moins ce sentiment d'injustice qui domine sur cette fameuse ouverture au monde, à l'engagement, l'ouverture à l'international et l'ouverture au progrès technologique.

Une fois dit cela, je pense que lorsque l'on est responsable politique et que l'on a la capacité d'avoir des leviers d'action pour agir sur le quotidien des jeunes, on se doit de défendre l'autonomie. Non seulement parce que l'autonomie est la première condition d'égalité des droits que nous nous devons de revendiquer, mais aussi parce que, et ça a été dit uniquement par les jeunes tout à l'heure, enfin le mot a été cité, la question de l'émancipation est importante. Nous nous battons toutes et tous, non pas pour être autonomes au final, mais pour être émancipés, de manière individuelle, de manière collective et surtout pour être épanouis. Nous nous battons pour le droit au bonheur dans la vie. L'objectif de chacun et chacune, c'est d'être heureux et d'être épanoui. Mais pour être épanoui et émancipé, il faut avoir ce prérequis de condition d'autonomie et de condition de vie. Voilà, c'était juste en réaction à ce qui a été dit tout à l'heure.

Nous avons travaillé sur ce point de vue en essayant d'abord de répondre, et ça a été évoqué, à la question de la précarité des jeunes qui était vraie il y a dix ans, qui est toujours vraie aujourd'hui et qui a explosé en Europe. Comment aujourd'hui les collectivités peuvent œuvrer pour faire en sorte que ces précarités n'existent plus, en tout cas soient atténuées, pour que ces sentiments d'injustice n'existent plus ? C'est comme cela que nous avons travaillé. C'est pour cela que nous avons fait un Schéma régional des jeunesse sur lequel beaucoup d'entre vous ont participé, et que nous avons pu ensuite mettre en place des politiques publiques qui répondaient à cela. Cela a largement été évoqué par le « Pack 15-30 ».

Le « Pack 15-30 » aujourd'hui, c'est permettre à tous les jeunes d'accéder à une première mutuelle où l'on couvre des contrats jusqu'à cent euros. Soit les jeunes le prennent et ajoutent un peu d'argent pour bénéficier d'une couverture santé plus large, soit ils le prennent simplement et ont pour la première fois une couverture complémentaire santé. S'il n'y avait pas eu ce pass – alors « pack », « pass », nous sommes tous d'accord au CESER, nous devons changer de nom, ce sont les communicants qui ont inventé ça –, avec les évaluations que nous avons faites, plein de jeunes n'auraient pas de complémentaire santé aujourd'hui en Pays de la Loire, et notamment des étudiants. Nous avons donc réussi à améliorer la condition de vie des jeunes.

Dans le logement, aujourd'hui, si un jeune ne peut pas se porter caution, lui ou sa famille, en dernier recours la Région Pays de la Loire se porte caution pour qu'il puisse entrer dans un logement. Nous avons beaucoup œuvré sur les conditions des étudiants. Nous travaillons aussi avec l'URHAJ (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes) pour faire en sorte qu'il y ait beaucoup plus de logements étudiants dans la région, en tout cas qu'il y ait plus de résidences de jeunes actifs pour que chacun puisse être hébergé. Voilà, en quelques mots, nous devons continuer ce travail que nous avons commencé à impulser en Pays de la Loire parce que, vous l'avez dit, Monsieur PÉRIDY, il est effectif et il existe.

Tout à l'heure, les jeunes ont évoqué la question de l'information. Nous savons toutes et tous qu'il existe énormément de dispositifs que toutes les collectivités ou l'État peuvent porter. Maintenant, il s'agit de se demander de quelle manière nous opérons la rencontre entre ces dispositifs qui existent, toutes ces solutions qui sont des solutions de droit commun, et les jeunes qui veulent en bénéficier. Nous avons donc ce travail d'accompagnement à réaliser, et je suis persuadée que ce

travail ne pourra être fait que par l'ensemble du mouvement associatif dans toutes ses composantes. Pour cela, il faut qu'ils en aient les moyens et surtout les moyens financiers parce que, quand on parle de l'accompagnement, on parle de moyens financiers. Ce sont également des actions que nous devons mener avec les collectivités et avec vous pour définir la manière d'avancer certains modèles économiques.

Autre point sur la question de « qui fait quoi ? ». Avec la loi NOTRe qui est en train d'être débattue au Parlement et la convergence des politiques publiques, de nouvelles compétences vont être attribuées aux collectivités territoriales. Cela pose une grande question aujourd'hui : la question de la jeunesse sera-t-elle une compétence obligatoire dans les collectivités ? Nous allons donc devoir travailler par d'autres chemins pour déterminer comment chaque collectivité peut mettre en œuvre des projets jeunesse.

Je terminerai sur le fait que si nous voulons faire changer les choses, nous devons prendre en compte que ce n'est pas un problème d'individu isolé autonome dans son univers « d'Autonomia », comme cela a été présenté, mais le problème de la société toute entière. C'est notre conviction, et elle est toujours d'actualité. Si nous laissons s'installer cette situation qui a été décrite tout à l'heure – et nous sommes en train de le faire –, nous laissons une société de la régression sociale et du déclin s'installer, alors que nous vivons dans un monde de progrès. Ce sont juste des choix politiques, des volontés politiques – que ce soit uniquement au niveau régional, mais je crois surtout que ce soit au niveau national –, et croyez-moi que lorsque l'on a la volonté, le courage de se battre, de gravir des obstacles, c'est possible. Le gouvernement a affiché la priorité jeunesse, j'espère sincèrement qu'ils iront au bout parce que c'était un véritable choix. Nous pouvons y arriver si nous y mettons toutes nos convictions. En tout, cas merci pour votre travail, et vous pouvez compter sur nous.

M. HUDE – Je vais probablement sortir quelques secondes de mon rôle d'animateur pour faire écho à ce que vient de dire Chloé LE BAIL. La compétence jeunesse qui est en débat au Parlement est un amendement qui a été présenté par Michel MÉNARD, député de Loire-Atlantique, qui a été adopté par l'Assemblée Nationale, et qui devrait, nous l'espérons, ne pas être détricoté au Sénat. C'est quelque chose d'assez important car cela montre – et c'est une réalité pour notre région – qu'il y a bien des niveaux différents d'élaboration de politiques publiques : l'État, les Régions, les Départements – c'est le cas chez nous –, et les communes, l'intercommunalité. Cette logique qui existe pour le sport, qui est reconnue pour le sport, qui est reconnue pour la culture, qui est reconnue aussi pour le tourisme, suppose qu'il n'y ait aucune raison que l'on saucissonne les tranches de jeunesse comme cela et que ce ne soit pas reconnu par les politiques de manière globale.

Voilà, mais je suis sorti de mon rôle. Donc, l'heure est venue d'aller se sustenter debout, c'est peut-être un détail pour vous, pour moi autre chose. Avant de vous donner quartier libre, j'indique simplement les commissions : « Autonomie et éducation : éducation à l'autonomie », ce sera tout à l'heure à 14h ici dans l'hémicycle, « Autonomie et pratiques artistiques et sportives », c'est une petite salle « Comté », « Autonomie et santé », c'est une petite salle de l'autre côté, la salle « Maine », « Autonomie et mobilité », c'est la salle « Poitou », c'est ici aussi, et « Autonomie et numérique », c'est la salle « Anjou ». Tout cela est mis quelque part, mais si vous avez besoin, vous pouvez vous adresser à quelqu'un du CESER, on les reconnaît bien, en général, ils ont les cheveux blancs !

Atelier 1 : Autonomie et Education

REPÈRES GÉNÉRAUX

L'autonomie est un processus qui se construit tout au long de la vie mais plus particulièrement dans cette période, qui va de l'adolescence à l'âge adulte, où l'on apprend progressivement à subvenir à ses propres besoins. Les pratiques culturelles, sportives, d'engagement, les pratiques qui nécessitent de prendre des responsabilités, de faire des choix, de penser par soi-même, de prendre confiance en soi participent de ce processus.

Savoir prendre des initiatives et des responsabilités, être créatif mais aussi savoir travailler en équipe sont autant de compétences indispensables qui traduisent une forme d'autonomie. Celle-ci conditionne dans une large mesure l'insertion sociale et professionnelle.

Construites à partir d'apprentissages, ces compétences permettent en effet à chacun de gérer les incertitudes rencontrées dans sa vie quotidienne.

Les ressources économiques, culturelles, numériques, sociales que le territoire offre sont déterminantes dans l'acquisition de l'autonomie. Il revient donc également aux décideurs et aux acteurs publics de penser des politiques territoriales de santé, de logement, de mobilité, d'éducation et formation, de loisirs, de culture qui facilitent l'accès à l'autonomie pour chaque jeune.

PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

L'autonomie n'est pas innée ; elle se construit tout au long de la vie ; dès l'enfance, durant la période plus particulière d'émancipation propre à l'adolescence... sans oublier les différentes formes d'autonomie des adultes jusqu'à l'inévitable remise en cause chez les seniors.

Il s'agit donc d'un long cheminement d'émergence, d'épanouissement et de maturation dont le rythme et les formes d'acquisition sont divers et variés selon les personnes.

Un tel processus éminemment anthropologique fait partie intégrante de toute démarche éducative. C'est pourquoi les questionnements suivants peuvent nous permettre d'approfondir et de partager notre réflexion personnelle et collective :

1. Eduquer à l'autonomie est-ce possible ? Pourquoi et comment éduquer à l'autonomie ?
2. L'acquisition progressive de l'autonomie, l'une des finalités de l'éducation familiale ? scolaire ?
3. Les acteurs de l'éducation à l'autonomie : l'école ? la famille ? les amis, les copains ? les animateurs ? les sportifs ? les artistes, les centres de loisirs..... ainsi que les personnes qui cheminent avec un enfant et l'accompagnent et participent à la construction de son autonomie : la rue ? le quartier ? le village ? internet ? les réseaux sociaux ? les voyages ? les rencontres ? ...
4. Education et Autonomie : part du mouvement interne d'émancipation ? Part des apports externes des différents 'éducateurs' ? Interactions des apports internes et externes dans la construction progressive de l'autonomie ?...

Atelier 2 : Autonomie et pratiques artistiques et sportives

REPÈRES GÉNÉRAUX

L'autonomie est un processus qui se construit tout au long de la vie mais plus particulièrement dans cette période, qui va de l'adolescence à l'âge adulte, où l'on apprend progressivement à subvenir à ses propres besoins. Les pratiques culturelles, sportives, d'engagement, les pratiques qui nécessitent de prendre des responsabilités, de faire des choix, de penser par soi-même, de prendre confiance en soi participent de ce processus.

Savoir prendre des initiatives et des responsabilités, être créatif mais aussi savoir travailler en équipe sont autant de compétences indispensables qui traduisent une forme d'autonomie. Celle-ci conditionne dans une large mesure l'insertion sociale et professionnelle.

Construites à partir d'apprentissages, ces compétences permettent en effet à chacun de gérer les incertitudes rencontrées dans sa vie quotidienne.

Les ressources économiques, culturelles, numériques, sociales que le territoire offre sont déterminantes dans l'acquisition de l'autonomie. Il revient donc également aux décideurs et aux acteurs publics de penser des politiques territoriales de santé, de logement, de mobilité, d'éducation et formation, de loisirs, de culture qui facilitent l'accès à l'autonomie pour chaque jeune.

PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

La pratique d'activités sportives, culturelles, de loisirs, artistiques contribue au développement de l'autonomie dans la mesure où elle permet d'échanger, d'agir et de choisir en connaissance de cause. Ces activités développent également la capacité de chacun à juger par soi-même.

Ces activités, qui relèvent le plus souvent d'une démarche volontaire, permettent aux jeunes de prendre du recul par rapport à l'environnement, de prendre conscience de leurs potentialités mais aussi de leur place dans la société, et enfin de prendre confiance en eux - autant d'éléments qui sont facteurs d'autonomie.

- Quelles sont les conditions à créer pour que ces activités participent réellement à la construction de l'autonomie des jeunes ?
- Quelle autonomie des jeunes supposent-elles ? (prérequis ?)
- Quelles capacités de création, d'invention recèlent ces activités ? mais aussi de compétitivité ?

Atelier 3 : Autonomie et Santé

REPÈRES GÉNÉRAUX

L'autonomie est un processus qui se construit tout au long de la vie mais plus particulièrement dans cette période, qui va de l'adolescence à l'âge adulte, où l'on apprend progressivement à subvenir à ses propres besoins. Les pratiques culturelles, sportives, d'engagement, les pratiques qui nécessitent de prendre des responsabilités, de faire des choix, de penser par soi-même, de prendre confiance en soi participent de ce processus.

Savoir prendre des initiatives et des responsabilités, être créatif mais aussi savoir travailler en équipe sont autant de compétences indispensables qui traduisent une forme d'autonomie. Celle-ci conditionne dans une large mesure l'insertion sociale et professionnelle.

Construites à partir d'apprentissages, ces compétences permettent en effet à chacun de gérer les incertitudes rencontrées dans sa vie quotidienne.

Les ressources économiques, culturelles, numériques, sociales que le territoire offre sont déterminantes dans l'acquisition de l'autonomie. Il revient donc également aux décideurs et aux acteurs publics de penser des politiques territoriales de santé, de logement, de mobilité, d'éducation et formation, de loisirs, de culture qui facilitent l'accès à l'autonomie pour chaque jeune.

PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

Les jeunes ne prennent pas toujours le temps de préserver leur santé. Ils rencontrent parfois des obstacles financiers...ou ils n'ont pas l'autonomie suffisante pour savoir se protéger, se nourrir et faire attention à eux.

Cela passe-t-il par la prévention, par le rôle des infirmières en milieu scolaire, par des soins gratuits à certaines périodes de son enfance ? C'est aussi, peut être avant tout, une éducation à transmettre

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

Les clés pour entretenir sa santé physique : prévention, alimentation, pratique sportive ...

Les pièges : conduites à risques, addictions, excès, manque de sommeil, soins de santé négligés pour diverses raisons...

Mais souligner aussi les clés d'un bon équilibre psychologique :

- Cultiver une bonne estime de soi;
- S'adapter au changement et faire face aux nouvelles situations de la vie;
- Examiner ses émotions, les comprendre et contrôler ses humeurs;
- Donner un peu de soi-même, s'engager, participer à des projets qui nous intéressent
- Avoir de la considération pour les autres et s'en soucier
- Développer des relations parentales et familiales positives
- Se faire de bons amis
- Etablir nos priorités de vie et faire les choix qui s'y rattachent
- Apprendre à gérer efficacement le stress
- Aller chercher de l'aide lorsqu'on en a besoin

Atelier 4 : Autonomie et mobilité

REPÈRES GÉNÉRAUX

L'autonomie est un processus qui se construit tout au long de la vie mais plus particulièrement dans cette période, qui va de l'adolescence à l'âge adulte, où l'on apprend progressivement à subvenir à ses propres besoins. Les pratiques culturelles, sportives, d'engagement, les pratiques qui nécessitent de prendre des responsabilités, de faire des choix, de penser par soi-même, de prendre confiance en soi participent de ce processus.

Savoir prendre des initiatives et des responsabilités, être créatif mais aussi savoir travailler en équipe sont autant de compétences indispensables qui traduisent une forme d'autonomie. Celle-ci conditionne dans une large mesure l'insertion sociale et professionnelle.

Construites à partir d'apprentissages, ces compétences permettent en effet à chacun de gérer les incertitudes rencontrées dans sa vie quotidienne.

Les ressources économiques, culturelles, numériques, sociales que le territoire offre sont déterminantes dans l'acquisition de l'autonomie. Il revient donc également aux décideurs et aux acteurs publics de penser des politiques territoriales de santé, de logement, de mobilité, d'éducation et formation, de loisirs, de culture qui facilitent l'accès à l'autonomie pour chaque jeune.

PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

Au XXI^e siècle, la mobilité, pour les jeunes, est quasiment devenue une injonction. Les innovations techniques et technologiques qui ont lieu depuis le milieu du XIX^e accélèrent les capacités physiques à se déplacer et les capacités à être au courant d'événements situés à des milliers de km ; l'usage que les acteurs font de ces capacités varie en fonction des objectifs mais également des compétences développées par chacun.

Pour être mobile une personne doit accéder aux moyens techniques et/ou technologiques.

Mais les déplacements impliquent le plus souvent des contacts avec d'autres personnes, d'autres environnements, dont on ne maîtrise pas toujours les codes. La mobilité nécessite de fait une autonomie sociale, culturelle, d'analyse pour assumer les changements de rapport au quotidien entraînés par les déplacements et les découvertes qui y sont liées.

Dans cette perspective quelles sont les conditions à créer pour que chacun puisse se mouvoir en pleine autonomie ? Sur le territoire régional, mais également dans le monde ?

Atelier 5 : Autonomie et numérique

REPÈRES GÉNÉRAUX

L'autonomie est un processus qui se construit tout au long de la vie mais plus particulièrement dans cette période, qui va de l'adolescence à l'âge adulte, où l'on apprend progressivement à subvenir à ses propres besoins. Les pratiques culturelles, sportives, d'engagement, les pratiques qui nécessitent de prendre des responsabilités, de faire des choix, de penser par soi-même, de prendre confiance en soi participent de ce processus.

Savoir prendre des initiatives et des responsabilités, être créatif mais aussi savoir travailler en équipe sont autant de compétences indispensables qui traduisent une forme d'autonomie. Celle-ci conditionne dans une large mesure l'insertion sociale et professionnelle.

Construites à partir d'apprentissages, ces compétences permettent en effet à chacun de gérer les incertitudes rencontrées dans sa vie quotidienne.

Les ressources économiques, culturelles, numériques, sociales que le territoire offre sont déterminantes dans l'acquisition de l'autonomie. Il revient donc également aux décideurs et aux acteurs publics de penser des politiques territoriales de santé, de logement, de mobilité, d'éducation et formation, de loisirs, de culture qui facilitent l'accès à l'autonomie pour chaque jeune.

PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

L'atelier porte sur l'autonomie des jeunes / numérique dans toute sa globalité, et non sous l'angle de la formation et des questions pédagogiques.

Nous sommes passés dans une société numérique. Les taux d'équipement ne cessent de progresser et cette consultation nous révèle quelque chose sur l'époque de transition que nous traversons. La jeunesse est familière des usages numériques (93% des 15/17 ans avaient un compte Facebook en 2013), mais quelle est l'autonomie des jeunes / numérique ?

Le numérique est partout : dans la communication, la formation, l'information, le travail, les rencontres, des démarches collaboratives...

1. Quels sont les usages ? surtout des contenus culturels : musique, photo, vidéo, films, jeux vidéo, accès gratuit privilégiés. Qu'en est-il des usages professionnels, liés à la recherche d'emploi, à la formation, des contenus éducatifs, informatifs ou citoyens ? Les nouveaux usages : démarche collaborative, "co-working", collectif : comment les encourager ? Quelles sont les conditions ? Culture du libre (avec technologies ouvertes et accessibles) et du bien commun ?
2. Comment aujourd'hui le numérique peut-il concourir à l'autonomie des jeunes, dans leur façon d'appréhender le monde ? Témoignage de Ping, Julien Bellanger : A quelles conditions les cultures numériques concourent-elles au développement de la personne et de son autonomie, de ses capacités humaines et au vivre ensemble ? Retour d'expérience Fablab junior 11/16 ans ou préparation opération du Typa Fablab Junior à Mayenne été 2015.
3. Qui et où apprend-on les bons usages et pratiques numériques ? trop de données personnelles divulguées, responsabilité éditoriale et droits d'auteur méconnus. Où apprenons-nous à nous servir des technologies numériques à nous les approprier ? à les

détourner ?

4. Et les risques : addictions, enrôlement, isolement, cyber-harcèlement...
5. Comment construire leur esprit critique vis-à-vis de la quantité d'information disponible, et que les médias et réseaux sociaux sont les premières sources d'information des jeunes ?
6. Fracture sociale ? questions d'usages, d'autonomie / outils, d'inclusion sociale, de représentations car une partie des jeunes les maîtrise moins bien et de façon moins efficiente.
7. Comment les institutions peuvent-elles accompagner l'autonomie numérique des jeunes ?

M. HUDE – Nous avons pris un peu de retard. Je vous propose donc de finir notre journée, en la découpant de la manière suivante. Christophe MOREAU a fait le tour des cinq ateliers – cela a dû être sportif – pour tenter d'extraire des éléments qu'il a pris dans chaque atelier.

M. MOREAU – Des chargés d'études du CESER ont quand même travaillé aussi un peu !

M. HUDE - C'est une intervention qui ne se prétend pas être une intervention de conclusion, mais simplement permettant de reprendre un peu un fil rouge depuis ce matin. Et, à la suite de cela, sans transition, Michelle, je pense que tu viendras faire la conclusion.

M. MOREAU – Merci. Nous sommes vendredi soir, nous allons donc faire court, le week-end arrive. Je remercie les chargés d'études qui ont participé aux ateliers. Je n'ai fait que papillonner dans trois ateliers en notant quelques points, puis nous avons fait un petit bilan. J'ai noté d'abord quelques enjeux transversaux, cinq questions qui étaient récurrentes dans tous les ateliers. Je parle de façon toujours indépendante. Le premier point est : « sortir du productivisme éducatif ». On a le sentiment que dès que l'on fait de l'éducatif, de l'animation, il faudrait que cela soit rentable tout de suite. Effectivement, quand nous mettons dix euros ou mille euros dans l'éducation, nous voulons un retour sur investissement tout de suite. C'est le même problème que sur le développement durable : nous voulons de l'efficacité.

Aujourd'hui, on veut être vu, être repéré, être réélu, etc., alors qu'ici, nous investissons pour l'avenir. En termes d'éducation sportive, nous avons des jeunes qui disent : « Il fallait qu'on ait des résultats. Moi, j'ai eu une phlébite à 18 ans » ; et des animateurs qui disent : « Dès qu'on fait quelque chose, il faut rendre des comptes ». Nous ne sommes plus dans le temps de l'éducation, nous sommes dans un temps qui s'est accéléré, qui se voudrait rentable tout de suite. Si je reprends donc les propos d'un jeune, c'est ce premier point : prendre du temps et sortir du productivisme. Nous ne pouvons pas nous en sortir en voulant être rentables pour éduquer des jeunes. Les retours sur investissement, ce sera demain, sur la société que nous fabriquerons.

Le deuxième point, c'est l'information. Quand on parle numérique, quand on parle mobilité, à chaque fois, on retombe sur la question de l'information. Nous avons besoin de mieux connaître ce qui existe ; et l'information, ce ne sont pas les écrans. L'atelier sur le numérique montre bien qu'il y a une multitude d'informations. Elles sont là, mais les interrogations sont : comment nous repérons-nous là-dedans ? Comment nous approprions-nous les informations ? C'est le deuxième point qui est ressorti. Et je lie cela avec la question de l'accueil. C'est-à-dire que, pour s'orienter, pour grandir, pour devenir adulte, on a besoin d'avoir des gens qui nous aident à décrypter l'information, on a besoin de compétences, on a besoin d'être accueilli aussi. Le numérique ne fait pas tout.

Vous savez que, dans les centres sociaux par exemple, l'accueil est un élément central aujourd'hui.

Il faudrait donc que nous travaillions sur l'accueil des jeunes dans les équipements, dans les institutions, et bien sûr dans les lieux d'information jeunesse. Nous devons nous interroger sur l'information jeunesse dans la région.

Le troisième point, selon mes propres mots, tourne autour du corps. C'est-à-dire qu'autour du sport, autour de la culture, les jeunes ne sont pas que des cerveaux apprenants, ce sont des corps. Je trouve que tout le travail pédagogique qui se fait autour du sport, de la culture, autour de la danse, autour de l'expression corporelle, nous renvoie non seulement au corps, mais aussi au sentiment.

Nous sommes dans une société qui a structuré l'éducation sur le mental, sur le cérébral, en prenant peu en compte la dimension émotionnelle. Cela renvoie à tout ce qui a été dit sur la fierté de soi-même. Certains jeunes ont honte de poser des questions à leur médecin. Il est vrai que la question de l'estime de soi nécessite un renouvellement pédagogique, nous ne sommes pas que sur du cérébral. [Il s'agit de] transmettre de l'information tout en accompagnant les jeunes qui ont un corps, qui ont des émotions, pour qui les sentiments, l'estime de soi, la honte, la fierté, l'envie d'aller vers l'autre, développer le non-jugement [sont cruciaux]. Il a été question, dans un des ateliers, d'accéder au symbolique par le corps, de se détacher de la réalité : j'ai trouvé cela intéressant. C'est le lien avec la culture qui fait que nous ne sommes pas juste collés à la réalité, en réaction à des choses qui se passent dans la réalité. Il a été également question de sens : il est nécessaire de prendre du recul à partir des émotions, mettre du sens dans tout cela.

Le quatrième point, c'est le renforcement du pouvoir d'agir. Dans beaucoup d'ateliers, il a été question d'avoir plus de maîtrise sur la vie des jeunes, à de nombreux niveaux : numérique, responsabilisation dans le sport, l'accès à l'engagement, à l'arbitrage, à l'encadrement, santé, prévention par les pairs. Les jeunes nous disent qu'il faut que nous arrêtons de leur dicter leur conduite, que nous nous appuyions sur eux et que nous leur donnions un peu plus de pouvoir pour prendre les choses en main, en matière sportive, de santé, d'émancipation. Le numérique est très bon atout, les jeunes ont de nombreuses clés pour prendre un peu plus de responsabilités autour du numérique, y compris dans l'inter-génération, former les autres générations sur des questions numériques. Donc, le pouvoir d'agir, c'est aussi du concret, ce sont des choses concrètes, faire des choses réelles dans la vraie vie.

Le dernier point, questions qui sont apparues finalement un peu à la marge, ce sont les questions des freins financiers. Cinquième point, nous avons parlé un petit peu partout des finances, mais la question n'est pas seulement celle des moyens financiers – même si, nous sommes bien d'accord, il faut lever les freins financiers –, mais également celle des postures pédagogiques, du pouvoir d'agir et des émotions.

Pour ma part, j'avais noté des thématiques porteuses pour avancer, comme les questions d'emploi et d'alternance. Si nous voulons renforcer le pouvoir d'agir, nous devons développer tout ce que nous avons dit avant sur l'emploi et l'alternance. Quand un jeune vous dit : « On veut faire de l'alternance, on ne trouve pas de patron », je pense que nous avons des progrès à faire. J'ai noté aussi la thématique de l'environnement. C'est un secteur génial pour que les jeunes s'engagent et prennent les clés de la maison, eux qui parlaient d'engagement ce matin. Je pense d'ailleurs que cela peut nous rendre service.

Un autre thème porteur est la mobilité. Il y a des gens qui disent : « Je ne connaissais rien, je me suis retrouvé dans une autre situation, et puis là, ça m'a transformé ». La mobilité est donc un thème sur lequel il faut continuer à investir, ainsi que la culture et le sport qui permettent de se centrer sur son propre corps et d'accéder à du symbolique.

Pour terminer, un mot qui est ressorti quasiment partout, c'est l'accompagnement. J'ai envie de terminer avec quelques petits mots sur la pédagogie. Notre système éducatif est basé sur ce que

nous appelons la pédagogie du renforcement. « Je te renforce quand tu as bien réussi, je te donne un bon point, je te renforce dans tes acquis ; par contre, quand tu as fait une erreur, je te mets un coup de bâton ». C'est un modèle comportementaliste, c'est cela notre système éducatif. Tous les témoignages aujourd'hui montrent qu'il faut renouveler nos approches pédagogiques. De nombreuses choses qui ont été dites sur la pédagogie de l'échec. Dans le modèle dominant, l'échec, c'est la faute, c'est le plantage. Il faut donc que nous travaillions sur des pédagogies de l'expérience de l'échec. C'est ce que l'on appelle la pédagogie de projet : mettre des jeunes à plusieurs en projet. Nous ne sommes pas dans une rentabilité à deux jours, à trois jours, nous sommes sur travailler sur six mois à neuf mois.

Nous sommes aussi sur la pédagogie institutionnelle : nous devons permettre aux jeunes de critiquer notre institution et de sortir d'une position de dominés. Un jeune parlait du droit de vote à 16 ans. Je ne sais pas s'il faut mettre le droit de vote à 16 ans. En revanche, ce qui est clair, c'est qu'il faut que nous développiions des projets de pédagogie institutionnelle, à l'instar de ces jeunes qui témoignaient de leur présence dans des Conseils régionaux ou autre.

Puis, nous pourrions aller vers des démarches pédagogiques telles que la pédagogie du chef d'œuvre : permettre à des jeunes de s'engager sur des métiers de l'œuvre d'art. Ce sont des modèles que nous pourrions développer, mais nous sommes toujours pris dans un modèle un peu dominant de rentabilité et de normativité. Sur ce dernier mot-clé, il apparaît clairement que nous devons renforcer ces stratégies d'accompagnement et sortir un peu du modèle normatif où nous savons ce que les jeunes devraient penser et faire.

Je vous remercie de votre attention, je vous souhaite un bon week-end. Je vais passer la parole à Michelle BUREAU, la Vice-Présidente

Conclusion

Michelle BUREAU, Vice-Présidente du CESER Pays de la Loire.

Mme BUREAU – Je vous rassure, je ne vais pas faire la synthèse de la synthèse. Simplement, vous remercier d'avoir participé à cette journée qui était non pas une première, puisqu'il y avait déjà eu une journée organisée par le CESER sur les questions de solidarité, mais une première dans la forme. Nous l'avions voulue un petit peu décoiffante. Les conseillers qui ont de l'expérience au sein du CESER avaient dit que ce serait bien d'avoir des démarches pédagogiques et une tonalité de la journée qui changerait un petit peu. Je crois que tout le monde y a contribué, que le choix de la « Belle boîte » qui nous avait été proposé était plutôt un choix tout à fait pertinent. Nous avons pu réfléchir, produire, construire ensemble, rire aussi, sourire parfois sur les dessins du caricaturiste. Et d'un sujet relativement sérieux et important, se mettre dans des conditions de travail collaboratif qui doit se poursuivre au-delà de cette journée.

L'un des challenges était de réunir un public très divers de par les âges, mais aussi de par les origines socioprofessionnelles, les origines géographiques, de façon à ce que ce travail puisse se poursuivre. Au regard des enjeux de notre société aujourd'hui sur ces questions, il faut sans doute que nous nous y mettions tous ensemble et que nous arrivions à trouver de la transversalité entre l'ensemble des acteurs, pour dépasser nos pratiques professionnelles. Christophe MOREAU le disait ce matin à propos des diplômés un peu cloisonnés et séparés, nos pratiques professionnelles sont aussi dans ces démarches.

Nous aurions alors la possibilité d'être dans des accompagnements qui n'enferment pas, mais qui ouvrent sur l'ensemble des problématiques d'une société. C'est sans doute un défi qui est posé aux accompagnateurs. Ce qui est important à retenir dans le résumé de Christophe, c'est le besoin d'accompagnement.

Cela pose de très nombreuses questions : comment formons-nous ? Comment aider ceux qui sont dans la logique d'accompagnement ? Quel accompagnement ? Quelles méthodes pédagogiques mettons-nous en place ? Quels freins rencontrent-ils eux-mêmes, ces accompagnateurs ?

Je discutais avec la personne qui accompagnait Milan, le monsieur qui était désigné comme « butineur » ce matin. Il disait les difficultés qu'il avait, lui, professionnel, les freins sur lesquels il butait, les incompréhensions auxquelles il était confronté à un certain moment dans sa posture d'accompagnateur de projets de jeunes. Je pense qu'il y a un vrai défi. Je me tourne vers les représentants de l'État ou vers le Conseil Régional pour ceux que j'identifie dans le secteur formation, car il y a sans doute un travail à faire sur l'accompagnement des jeunes, que les personnes dont ce sont les responsabilités, les métiers et les fonctions, puissent elles-mêmes y trouver un appui et un cadre d'ouvrage.

Je voulais également faire un petit focus sur la question de la cohérence des politiques publiques, les politiques d'une collectivité locale, les politiques d'un Conseil général, les politiques d'un Conseil régional, puis les politiques de l'État, par rapport aux enjeux que cela représente pour les jeunes. Je voudrais pointer le fait que chacun est dans sa propre logique, dans son propre système, dans son propre niveau de préoccupation – parfois, cela échappe un peu. Et il y a nécessité à trouver la réflexion aujourd'hui à l'œuvre sur les compétences des différentes collectivités, mais aussi dans la façon de travailler. Est-ce que demain, l'accès au numérique sera bien le même sur l'ensemble du territoire régional ? Ou y aura-t-il des disparités entre les départements ? C'est une question qui échappe complètement aux jeunes. Si nous voulons construire un sentiment d'égalité, il faudrait que ceux qui ont la responsabilité politique trouvent les moyens de dépasser ces difficultés parce que, sinon, cela alimente les sentiments d'injustice.

Le travail reste important. Nous avons au moins deux événements dans le mois d'avril qui doivent nous amener à travailler dans ce sens. Ce matin, Monsieur PÉRIDY a fait référence aux rendez-vous territoriaux que l'État nous propose et qui auront lieu le 9 avril dans la région. Je pense que ce sera un moyen de poursuivre ce type de réflexion, puisqu'au moins deux thématiques choisies, le numérique et la mobilité, se retrouvent dans ces rendez-vous.

Le Comité Régional de la Jeunesse, donc la CRAJ, dont la réunion est le 27 avril, pilotée par le Conseil Régional en lien avec l'État, est un autre moment afin de poursuivre ces réflexions. Et un troisième événement est la rencontre sur les Services Civiques, puisqu'il a été beaucoup question dans la journée de la question de l'engagement des jeunes, de la reconnaissance de cet engagement, c'est-à-dire de la reconnaissance de leurs contributions à la construction de notre société.

Je ne souhaiterais pas conclure cette journée sans remercier vivement l'ensemble des conseillers qui ont travaillé à la fois dans la commission, et surtout à l'animation des ateliers. Je crois qu'une implication aussi forte des conseillers est une première. Je remercie très sincèrement l'ensemble des personnels, chargés d'études et cabinets, qui ont permis la réalisation de l'ensemble des conditions matérielles, mais aussi de capter la matière, et de remettre en forme ce qui vous sera restitué en partie, au-delà d'une synthèse rapide que nous avons pu faire là.

Merci beaucoup, bon week-end, bon retour et sans doute à très bientôt sur des réflexions autour de l'autonomie ou autour du vivre-ensemble – finalement, c'est peut-être lié.